

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS – PARIS II
Droit – Economie – Sciences sociales

Année universitaire 2013-14

Master 2 recherche Sécurité et défense

**LA CRISE SYRIENNE ET LES
LIMITES DE
L'INTERVENTIONNISME
HUMANITAIRE**

Mémoire préparé sous la direction
de **Monsieur le Professeur Gilles ANDREANI**

présenté et soutenu publiquement
pour l'obtention du Master recherche Sécurité et défense

par
Benoît GIRAUDINEAU

JURY :

Président : Monsieur le Professeur Gilles ANDREANI
Assesseur : Monsieur le Professeur Nicolas HAUPAIS

L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans le mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Sommaire

Introduction générale

TITRE I – L’IDENTIFICATION DES INTERÊTS OCCIDENTAUX EN SYRIE

Chapitre 1 : Les intérêts géopolitiques

Chapitre 2 : Les intérêts socio-économiques

TITRE II – LES OBSTACLES A L’INTERVENTION OCCIDENTALE EN SYRIE

Chapitre 1 : Les conséquences néfastes des interventions occidentales

Chapitre 2 : Les contraintes pesant sur l’interventionnisme occidental

TITRE III – LE RECOURS A LA GUERRE PAR PROCURATION EN SYRIE

Chapitre 1 : L’implication des alliés régionaux dans le conflit

Chapitre 2 : Un substitut limité à l’intervention directe

Conclusion générale

« Oubliez vos enfants et allez retrouver vos femmes. Elles vous en donneront d'autres. Et puis, si vous n'êtes pas capables de leur faire des enfants, amenez-nous vos femmes. On le fera pour vous »¹. Cette réponse qu'aurait faite Atef Najib, responsable des services de renseignements à Deraa, à la demande de libération par les parents de jeunes adolescents, emprisonnés et torturés pour avoir inscrit un slogan anti-Assad, a mis le feu au poudre. Ainsi, depuis mars 2011, la Syrie est traversée par un vent de révolte.

Les événements récents en Syrie s'inscrivent dans une histoire conflictuelle. Depuis 1515, l'Empire ottoman domine la Syrie et ses quatre pachaliks (provinces soumises au gouvernement d'un pacha) : Damas, Tripoli, Alep et Saïda. C'est à l'encontre de cette domination que se développe au XIX^e siècle le nationalisme arabe, excluant par définition les Turcs et demandant le développement du rôle des arabes dans la vie publique².

L'opposition entre Ottomans et Arabes se manifeste lors de la Première guerre mondiale, l'Empire soutenant l'Allemagne, et les nationalistes arabes soutenant les Anglais et les Français. L'émir Fayçal, fils du chérif de La Mecque et chef des nationalistes, se voit promettre par ses soutiens britanniques un grand royaume arabe avec Damas comme capitale en 1916. Au même moment, les Britanniques et les Français signent les accords Sykes-Picot qui partagent l'Empire ottoman. La Grande Bretagne obtient une zone s'étalant des rives de la méditerranée aux frontières de la Perse comprenant la Palestine, la Jordanie et la Mésopotamie. C'est dans ce cadre que les Britanniques, dont le chef du Foreign Office, Lord Balfour, imaginent dès 1917 la création d'un foyer national juif en Palestine.

En septembre 1918, les troupes de l'Empire ottoman quittent Damas, et les troupes arabes de l'émir Fayçal et l'armée britannique y pénètrent triomphalement le 1^{er} octobre. Les Français, qui doivent dominer la Syrie selon les accords Sykes-Picot, ne sont toujours pas présents. L'accord ayant été révélé, les Arabes tentent de profiter de la situation pour

¹http://www.lemonde.fr/international/article/2013/03/08/les-enfants-de-deraa-l-etincelle-de-l-insurrection_1845327_3210.html, le 15 mars 2014

²<http://www.lesclesdumoyenorient.fr/Syrie.html#émergence>, le 15 mars 2014.

proclamer un royaume arabe. Mais en janvier 1919, la conférence de la Paix qui s'ouvre à Paris écarte les revendications de l'émir Fayçal, et les accords Sykes-Picot sont finalement intégrés aux traités de paix et à la charte de la Société des Nations, qui précise les mandats français et anglais sur les nations issues de la chute de l'Empire ottoman. La France hérite d'un mandat sur la Syrie et le Liban, et le général Gouraud est chargé d'installer l'autorité française en novembre 1919, alors que les troupes britanniques se retirent de Syrie.

Les nationalistes arabes n'abandonnent pas pour autant leurs aspirations. En mars 1920, le Congrès général syrien proclame la création de la Grande Syrie indépendante dont l'émir Fayçal est nommé roi. Mais les troupes du général Gouraud vont combattre les nationalistes et chasser Fayçal de Syrie. La tactique de la France est alors « diviser pour régner » : la Syrie est divisée, avec la création en 1920 du Grand Liban avec comme capitale Beyrouth par le général Gouraud, d'un Etat alaouite avec pour capital Lattaquié, de l'Etat des Druzes avec pour capitale Soueïda, de l'Etat d'Alep (dont est exclue la région autonome du sandjak d'Alexandrette), et de l'Etat de Damas³. Les contestations sont importantes, et les troupes françaises s'opposent parfois violemment à la population, notamment lors de la révolte des druzes en 1925-1926. En 1932, sous l'impulsion de Michel Aflak et de Salah Eddine Bitar, les idées de libération nationale, d'Etat-nation arabe, d'unité et de modernité se propagent, avec comme conséquence la création du parti Baath. En juin 1939, la France cède le Sandjak d'Alexandrette à la Turquie pour s'assurer de la neutralité turque pendant la guerre. Les actions anti-françaises se renforcent alors en Syrie, commanditées notamment par les nationalistes du Parti Arabe nationaliste et du Parti Baath. A l'été 1941, les combats entre les troupes britanniques et gaullistes et les militaires français du général Dentz se soldent par l'armistice de Saint-Jean-d'Acre. Le général Catroux prend sa succession et proclame l'indépendance de la République syrienne le 27 septembre 1941, qui sera reconnue à partir de novembre 1943. C'est aussi à cette date que Beyrouth et Damas se mettent d'accord pour obtenir l'indépendance des deux Etats dans le cadre de relations privilégiées. Mais à la fin de la Seconde guerre mondiale, la France ne veut pas abandonner la Syrie. Les troupes françaises répriment violemment les manifestations nationalistes de mai 1945, où 400 personnes sont tuées⁴. Face à cette

³Pierre DE MEUSE, « Quand la France était en Syrie », in *La Nouvelle Revue d'Histoire*, 2014, n°70, p. 29.

⁴Henry LAURENS, *L'Orient arabe, arabisme et islamisme de 1978 à 1945*, Paris, Armand Colin, 2002, pp. 616-617.

situation, les Britanniques exigent le retrait français, l'arrêt des hostilités et l'indépendance effective de la Syrie. La France doit s'incliner et quitter la Syrie⁵. L'évacuation s'achève le 17 avril 1946, permettant à la Syrie de devenir réellement autonome et indépendante. Cette date devient celle de la Fête nationale.

Le nationalisme arabe en Syrie prend alors une tournure plus revendicatrice. Il accuse les politiques syriens de tiédeur face à la perte du sandjak d'Alexandrie et face à la résolution 181, votée le 29 novembre 1947 par l'Assemblée générale des Nations-Unies, qui organise le partage de la Palestine en un Etat juif et un Etat arabe. Ce nationalisme et ce socialisme arabe virulents conduisent le 7 avril 1947 à la création à Damas du parti Baath, qui sera interdit en mars 1948 à cause de son opposition virulente au régime⁶.

A l'encontre des idées nationalistes se développent des mouvements séparatistes qui s'appuient sur les dissensions existant entre les communautés. C'est ce à quoi fait allusion Edmond Rabbath, qui écrit en 1925 : « l'unité syrienne, totale et entière, peut-elle être proclamée pour qu'elle soit acceptée par des populations chez qui le patriotisme naissant est fortement contrecarré par des sentiments ataviques de méfiance et de haine ? »⁷. Ces populations minoritaires qui luttent pour leur indépendance sont une partie des alaouites, des druzes et des kurdes⁸. Le problème des populations minoritaires est accentué par leur cloisonnement géographique favorisant leurs revendications autonomistes. Le pouvoir central a du mal à exercer son autorité sur ces territoires éloignés de Damas, et souvent difficiles d'accès. Il a en effet hérité d'un système français ayant préféré le morcellement à l'union pour lutter contre les mouvements nationalistes. En 1949, un coup d'Etat est orchestré contre le colonel H. Zaim par les minorités qui refusent l'assimilation forcée proposée par le régime central, qui s'emploie à supprimer les spécificités des communautés, mises en place lors du mandat français (par exemple les écoles spécifiques pour telle ou telle minorité), et d'arabiser la vie publique (notamment en imposant l'arabe comme langue exclusive dans les écoles). Un second coup d'Etat sera dirigé par les minorités kurdes, druzes, alaouites et chrétiennes contre le nouveau dirigeant al-Chichakli en 1954.

⁵Pierre DE MEUSE, « Quand la France était en Syrie », op. cit., p. 30.

⁶ Pierre GUINGAMP, *Hafez El Assad et le parti Baath en Syrie*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 52-54.

⁷ Edmond RABBATH, *Les Etats-Unis de Syrie*, Alep, Imprimerie de la Renaissance, 1925, pp. 17-18.

⁸ Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 32-34.

En 1963, les militaires du Baas et les officiers alaouites accèdent au pouvoir. En 1966, la frange radicale du Baas fomenta un coup d'Etat et Salah Jedid prend le pouvoir. Quatre ans plus tard, H. al-Assad le renverse et devient président le 12 mars 1971⁹. Depuis le départ de la France, la Syrie a connu dix présidents. Avec H. al-Assad et son fils, elle va connaître quarante années de stabilité. Mais l'Etat syrien subit les pressions de la majorité sunnite, spécialement des Frères musulmans, qui manifestent violemment contre la constitution de janvier 1973. Si celle-ci est amendée par le pouvoir, la laïcité officielle irrite toujours toute une frange de la population sunnite. Avec la répression de la rébellion des Frères à Hama en 1982, le régime n'est plus inquiété et les Frères sont réduits au silence.

Les événements en 2011 à Deraa s'inscrivent dans l'histoire conflictuelle de la Syrie. Il ne s'agit pas d'un printemps arabe spontané, mais d'une révolte contre un régime établi depuis quarante ans dans un pays sclérosé par les communautés ethniques et religieuses. Le soulèvement populaire qui commence à Deraa lutte contre le régime autoritaire syrien et revendique plus de liberté. Mais très vite, il est détourné par des groupes religieux comme les Frères musulmans dont l'objectif est de prendre leur revanche contre le régime alaouite. Le soulèvement populaire devient alors un conflit communautaire opposant les Sunnites à B. al-Assad. Les Sunnites s'appuient sur les Etats sunnites de la région qui reprochent à la Syrie le fait d'être laïc et d'être dirigée par des Alaouites. L'intervention de d'autres pays dans le conflit syrien fait dire à Ban Ki-moon, en août 2012, que cette crise est « une guerre par procuration, avec des acteurs régionaux et internationaux armant un camp ou l'autre ».

La crise en Syrie est tantôt qualifiée de simple soulèvement, de révolte, de révolution ou même de guerre. La qualification juridique du conflit est primordiale. Par exemple, s'il est qualifié de guerre civile, l'article 3 commun aux quatre conventions de Genève s'applique. Cet article prévoit que chacune des parties doit bien traiter les civils (interdiction de la torture, des prises d'otages, des atteintes à la dignité humaine, et des exécutions sans jugement), et que les blessés et malades doivent être recueillis et soignés¹⁰. Le Comité international de la croix rouge, en décrivant la situation syrienne comme un

⁹Ibid., p. 37.

¹⁰ <http://www.icrc.org/fre/resources/documents/article/other/article-commun-conventions-120849.htm>, le 15 mars 2014.

« conflit armé non international » (autrement dit de guerre civile), permet l'application de cet article. L'Etat syrien qualifie quant à lui la situation de combat contre le terrorisme.

Une crise peut être qualifiée de guerre civile lorsque que les combats sont intenses et qu'ils opposent deux parties de la population dans deux camps distinctes sur un même territoire. La guerre d'Espagne entre 1936 et 1939 est un exemple parfait de guerre civile¹¹. La crise syrienne est donc une guerre civile puisque deux parties de la population s'affrontent : les forces rebelles contre les forces du régime. Mais cette guerre est internationalisée par l'intervention étrangère.

L'intervention étrangère n'est pas celle de la « communauté internationale ». En effet, ce terme est souvent utilisé dans un but de légitimation politique. En Syrie, elle vise à démontrer que la réponse armée est une réponse universelle, qu'elle ne soulève aucune objection, ce qui n'est bien sûr pas le cas. L'intervention étrangère est celle d'Etats de la région et d'Etats occidentaux qui poursuivent en Syrie certains objectifs précis. Les Etats occidentaux sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Du fait de leur statut international (membre du Conseil de sécurité) et leur puissance militaire, ils peuvent décider et mettre en œuvre une opération militaire en Syrie. Mais actuellement, leur intervention, comme celle des Etats régionaux (la Turquie, l'Arabie Saoudite et le Qatar), est indirecte. Il s'agit d'influencer le conflit en aidant la rébellion (aides financières et militaires), et non pas d'intervenir militairement au côté des rebelles¹². En effet, cela n'est pas possible en raison de l'absence de résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. Une action en Syrie pourrait être entreprise dans le cadre du droit d'ingérence humanitaire. Ce droit trouve son origine dans les écrits de Grotius au XVIe siècle. Il est ensuite développé au XIXe siècle avec la notion « d'intervention d'humanité ». Mais c'est réellement au XXe siècle que la notion est consacrée sous l'impulsion des « French Doctors » comme B. Kouchner. En droit international, la notion d'ingérence humanitaire trouve un écho dans celle de « responsabilité de protéger » reconnu par les Nations unies dans le document final du Sommet mondial de 2005.

Les Etats occidentaux tentent d'utiliser le droit d'ingérence humanitaire pour intervenir directement en Syrie, notamment sous la pression d'organisation non-gouvernementale

¹¹ Jean-Paul JOUBERT, Relations internationales, Master 1 de Relations internationales, 2012/2013, Université Jean Moulin Lyon 3.

¹² Eric POMES, « Une intervention en Syrie : protection du peuple syrien ou tentative d'imposition d'un modèle universel ? », in *Géostratégies*, 3e trimestre 2012, n°37, pp. 195-196.

(ONG)¹³. En août 2012, B. Obama fixe ainsi une « ligne rouge » (l'utilisation ou le déplacement d'importantes quantités d'armes chimiques¹⁴) au-delà de laquelle les Etats-Unis se réservent le droit d'intervenir. Le régime syrien est accusé d'avoir dépassé cette ligne lors des attaques chimiques du 21 août 2013. Le vice-président des Etats-Unis, Joe Biden, déclare ainsi : « les responsables de cet usage effroyable d'armes chimiques en Syrie ne font aucun doute : c'est le régime syrien »¹⁵. Paris et New-York s'appêtent à entrer en action. Lors de la conférence des ambassadeurs le 27 août, F. Hollande affirme que « le massacre chimique de Damas ne peut rester sans réponse. La France est prête à punir ceux qui ont pris la décision infâme de gazer des innocents ». A Londres aussi D. Cameron se pose la question d'une opération militaire et convoque la Chambre des communes, mais celle-ci se prononce contre. Le refus britannique ne semble pas affecter la France et les Etats-Unis. Le 31 août, Paris est prévenu qu'il recevra un appel de Washington dans la soirée et, croyant à un feu vert pour une opération, commence à préparer celle-ci. Mais en fin d'après-midi, B. Obama prévient F. Hollande qu'il demandera l'accord du Congrès avant d'entreprendre une action. C'est un choc pour la diplomatie française, la montée en puissance du dispositif militaire n'est pas stoppée puisque le vote au Congrès s'annonce plutôt favorable (le sénateur républicain John McCain soutient B. Obama). Cependant le 4 septembre, les estimations donnent une minorité pour l'intervention à la Chambre des représentants. Lors d'un entretien privé entre B. Obama et V. Poutine au sommet du G20 à St Petersburg, ce dernier propose au président américain une pirouette diplomatique permettant de ne pas perdre la face : le plan de démantèlement des armes chimiques syriennes. Le 9 septembre, Moscou propose officiellement de placer l'arsenal chimique syrien sous surveillance internationale puis de le détruire. Et le 26 septembre, le Conseil de sécurité adopte en ce sens la résolution 2118¹⁶.

Le revirement des Occidentaux, spécialement des Etats-Unis, est inattendu. De multiples discours des gouvernements laissaient entendre la possibilité d'une opération militaire en Syrie sur le modèle libyen. Ce revirement, qui semble pris à contrecœur, démontre que

¹³<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/637253-syrie-l-humanitaire-doit-primer-sur-les-divergences-politiques.html>, le 15 mars 2014.

¹⁴<http://www.lefigaro.fr/international/2012/08/22/01003-20120822ARTFIG00265-barack-obama-etablit-une-ligne-rouge-en-syrie.php>, le 15 mars 2014.

¹⁵http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/08/28/retour-sur-l-attaque-chimique-du-21-aout-a-damas_3467538_3218.html, le 15 mars 2014.

¹⁶http://www.lemonde.fr/international/article/2014/02/15/intervention-en-syrie-comment-les-americains-ont-lache-les-francais-3-3_4367078_3210.html, le 15 mars 2014.

l'interventionnisme occidental est en crise. En raison de la fin de la Guerre froide et de l'hégémonie de « l'hyperpuissance américaine », les années 1990 connaissent de multiples interventions conduites par les Etats-Unis. Parmi ces interventions, la guerre du Golfe (1990-1991) et la guerre du Kosovo (1999) témoignent du passage au « nouvel ordre mondial », expression avancée par le président Bush le 11 septembre 1990. Puis, en raison des attentats du 11 septembre, les années 2000 connaissent deux interventions majeures en Afghanistan et en Irak dans le contexte de la guerre lancée par les Etats-Unis contre le terrorisme. Enfin, au début des années 2010, les révolutions arabes ne sont pas délaissées par les Occidentaux. Ceux-ci participent indirectement à leur mise en œuvre (*via* l'action des ONG américaine comme le World youth movement for democracy créé en 2004¹⁷), et n'hésitent pas à intervenir en Libye pour aider les rebelles à prendre le dessus sur le régime de M. Kadhafi.

Une intervention militaire en Syrie aurait pu s'inscrire dans la lignée des interventions militaires occidentales post-Guerre froide. Pourtant celle-ci n'a pas lieu. La crise syrienne semble paralyser les Occidentaux. Après une vingtaine d'années d'interventions plus ou moins critiquées, l'interventionnisme occidental s'essouffle. Ce n'est pas le manque d'intérêt pour la Syrie qui explique ce fait. Les causes et les raisons de la non-intervention sont à rechercher ailleurs, et spécialement dans les leçons tirées des précédentes interventions occidentales et dans le nouveau contexte géopolitique marqué par l'émergence de la Chine et le retour de la Russie sur la scène internationale. Les Occidentaux ne renoncent pas pour autant à leur influence, surtout dans une région aussi stratégique que le Moyen-Orient. Mais la crise syrienne montre que le vecteur de l'influence occidentale ne peut désormais plus être l'interventionnisme humanitaire.

La Syrie n'est pas dénuée d'intérêts pour les Occidentaux. Comme l'Irak, c'est un pays qui n'a jamais totalement normalisé ses relations avec l'occident. Et depuis 2011, la répression de la rébellion par le régime appelle à une intervention humanitaire. Les intérêts économiques et stratégiques présents en Syrie rendraient même rentable une intervention (titre I). Mais le bilan des précédentes interventions occidentales est plutôt médiocre, remettant ainsi en cause le principe même de l'intervention. Même la notion de responsabilité de protéger est critiquée. Son application en Syrie est écartée du fait du précédent libyen et de la protection apportée par le régime syrien aux minorités du pays

¹⁷ François HAUT, Criminalité et délinquance contemporaines, Master 2 de Sécurité et Défense, 2013/2014, Université Paris II Panthéon-Assas.

(titre II). En Syrie, aucune intervention humanitaire ne peut donc avoir lieu. Afin d'influer sur les événements, les Occidentaux ont décidé de recourir à leurs alliés dans la région (les rebelles, la Turquie et les monarchies du Golfe). La guerre civile en Syrie devient alors une guerre par procuration. Mais ce nouveau modèle d'intervention montre vite ses faiblesses puis qu'il est incapable de renverser B. al Assad (titre III).

Titre I - L'identification des intérêts occidentaux en Syrie

La non-intervention humanitaire en Syrie ne peut pas être expliquée par un désintérêt pour le conflit. La Syrie présente en effet un intérêt géopolitique certain puisqu'il s'agit d'un Etat qui n'a jamais complètement normalisé ses relations avec l'Occident. De plus, la chute de B. al-Assad permettrait de reconfigurer la région de manière favorable aux Occidentaux (chapitre 1). Une intervention humanitaire en Syrie permettrait aussi de mettre fin à la répression tout en consolidant la notion de responsabilité de protéger. Cette intervention pourrait être rentabilisée grâce aux ressources économiques de la Syrie (chapitre 2).

Chapitre 1 : Les intérêts géopolitiques

La Syrie est historiquement un adversaire de l'occident. Durant la Guerre froide et au cours des années 2000, les divers tentatives de normalisation avec Damas ont toutes échoué (section 1). En se débarrassant du régime syrien, les Occidentaux pourraient porter un coup à l'Iran tout en renforçant la position israélienne au Moyen-Orient (section 2).

Section 1- Un Etat ennemi

Durant la Guerre froide, la Syrie n'est pas agrégée à l'un ou à l'autre des deux blocs. Cependant, elle reste globalement plus proche de l'URSS (§1). Après la Guerre froide, et surtout durant les années 2000, la Syrie s'est rapprochée des Occidentaux, mais les relations demeurent tendues (§2).

§1- L'alliance du Baas et de l'URSS

Le parti Baas est créé par deux syriens, le chrétien Michel Aflak et le sunnite Salah al-Bitar. Leur maître est Zaki al-Arsouzi, un alaouite originaire de Lattaquié. L'idéologie du Baas peut se résumer en trois mots (socialisme, nationalisme arabe et arabisme), qui l'éloignent de l'idéologie soviétique : d'abord, le parti Baas veut un socialisme arabe et non un communisme universaliste. Il rejette le principe de lutte des classes entre prolétariat et bourgeoisie, et se veut au contraire très intégrant, souhaitant que les changements apportés par le baasisme profitent à tous¹⁸. Ensuite, la soumission des communistes à l'Union soviétique contraste avec la volonté d'indépendance affirmée par Michel Aflak : « notre opposition aux communistes alignés sur les intérêts de l'Union soviétique et de leur partis frères était totale. [...] Nous placions la question nationale au centre de nos priorités, eux ne prenaient en compte que les mots d'ordre et les directives émanant de leur capitale politique : Moscou »¹⁹. Al-Bitar effectue la même démarcation : « dès sa naissance, le Baas a été en contradiction politique avec le Parti communiste syrien qui défendait un alignement inconditionnel sur le bloc de l'Est, alors que nous étions pour un non-alignement à l'égard des deux grands blocs et pour une politique étrangère indépendante »²⁰. Dans leur volonté de réaliser l'unité de la « grande nation arabe »²¹, les fondateurs du parti Baas s'opposent d'abord aux puissances coloniales occidentales, puis rapidement aux marxistes. Enfin, le Baas s'éloigne de l'athéisme communiste. S'il défend la laïcité, il ne rejette pas la religion, et surtout pas l'Islam, qui constitue la source du nationalisme arabe. Dans son discours intitulé « A la mémoire du Prophète arabe » prononcé à Damas en 1943, Michel Aflak dit que « l'islam est la meilleure expression du désir d'éternité et d'universalité de la nation arabe »²². Mais il écarte la perspective d'un Etat et d'un ordre juridique islamiques. Malgré ces oppositions idéologiques entre le Baas et l'URSS., la révolution baasiste de 1966 ne met pas en cause l'alliance entre la Syrie et les soviétiques.

¹⁸ <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/baath-ba-th-baas/>, le 15 mars.

¹⁹ Charles SAINT-PROT, *Le mouvement national arabe, émergence et maturation du nationalisme arabe de la Nahda au Baas*, Paris, Ellipses, 2013, p. 126.

²⁰ Bitar SALAHEDDIN, « The Rise and Decline of the Baath », in *Middle East International*, juin 1971, pp. 12-15.

²¹ <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/baath-ba-th-baas/>, le 15 mars 2014.

²² Michel AFLAK, *A la mémoire du Prophète arabe*, Paris, Ellipses, 2013, p. 167.

Face à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, créée en 1949 pour défendre l'Europe de l'Ouest, et l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est, créée en 1954 pour défendre l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient semble constituer un vide stratégique dans la doctrine américaine d'endiguement de l'URSS. Ce vide est comblé dès 1955 par le pacte de Bagdad réunissant l'Irak, la Turquie, l'Iran, le Pakistan, le Royaume Uni et les Etats-Unis²³. Cependant, les alliances américaines sont fragilisées par les conflits découlant de la naissance d'Israël, le 14 mai 1948. Face à cela, l'URSS, qui cherche à développer son influence dans la région, adopte une nouvelle stratégie privilégiant le soutien aux nationalistes locaux, exploitant ainsi la haine contre Israël et tâchant de faire oublier qu'elle a fait partie des promoteurs de la création d'un Etat israélien²⁴.

Le neutralisme qui découle du baasisme ne résiste pas à l'attraction des blocs. La Syrie s'allie d'abord avec l'Egypte, avec laquelle elle signe un pacte de défense en octobre 1955. Les Syriens soutiennent un an plus tard la nationalisation du canal de Suez. L'action occidentale en Egypte pousse la Syrie à chercher une alliance protectrice des velléités européennes. Choukri Kouatly, alors président de la Syrie, se rend en visite officielle à Moscou et conclut un accord militaire prévoyant la livraison d'armes à la Syrie. Les Etats-Unis, irrités de cette entrée syrienne dans le giron soviétique, marquent leur hostilité face au régime syrien et tentent de faire plier le régime à plusieurs reprises au cours de l'année 1957, notamment lors de la menace d'intervention turque²⁵.

Face à cette situation, le Baas avance l'idée d'une union entre la Syrie et l'Egypte. Cette union voit le jour après le référendum de février 1958 qui place Nasser à la tête de la République arabe unie (R.A.U.) et de ses deux provinces : l'Egypte et la Syrie. Très vite, Nasser se montre hostile envers les baasistes, et la Syrie peine à s'imposer face à la volonté hégémonique des Egyptiens et à sa concurrence économique destructrice. Le malaise se ressent surtout dans l'armée, où les officiers baasistes envoyés en Egypte sont affectés à des tâches secondaires. Déçus par les fondateurs du baasisme et la R.A.U., union qui équivaut à une annexion de la Syrie par l'Egypte, ils se mettent à préparer une nouvelle Syrie, avec parmi eux deux Alaouites : Salah Jedid, à l'origine du coup d'Etat de 1966, et Hafez al-Assad, qui prendra le pouvoir en 1970. Peu à peu, le Baas, débarrassé de son

²³Henry LAURENS, *Paix et guerre au Moyen-Orient*, Paris, Armand Colin, 1999, pp. 152-154.

²⁴<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/proche-et-moyen-orient-contemporain/>, le 20 mars 2014.

²⁵Xavier BARON, *Aux origines du drame syrien, 1918-2013*, Paris, Tallandier, 2013, p.119.

membre fondateur depuis que Michel Aflak a démissionné du parti, prend le pouvoir en Syrie, et à partir de 1964, exerce un contrôle total sur le pays. En 1966, la frange radicale du Baas s'impose avec le coup d'Etat de Salah Jedid.

Peu à peu, les conflits politiques en Syrie deviennent confessionnels : la branche modérée du Baas est soutenue par les Sunnites, qui ont peur de la branche radicale composée d'Alaouites et de Druzes. Cette branche radicale, plus à gauche encore, inquiète les Occidentaux et les Israéliens, notamment du fait du soutien qu'elle apporte à Yasser Arafat et à la résistance contre Israël. Les Israéliens d'un côté et les Syriens et Egyptiens de l'autre développent une posture offensive et les incidents se multiplient. La guerre des Six jours éclate le 5 juin 1967 et se solde par la défaite des Arabes et la perte par la Syrie du plateau du Golan. L'écart se creuse entre les pays du Moyen-Orient, les uns rangés derrière l'Occident et privilégiant une posture médiatique face à Israël, et les autres Etats proche des soviétiques.

Cette proximité à l'égard des Soviétiques inquiète en Syrie. Dans le parti Baas, c'est un sujet de discorde entre Hafez al-Assad, partisan d'une plus grande autonomie vis-à-vis de l'URSS, et Salah Jedid pour qui cette indépendance permettrait d'améliorer la socialisation du pays. Salah Jedid, secrétaire général du parti, développe les relations avec l'URSS, qui se traduisent par le financement de la construction du barrage de Tabqa sur l'Euphrate et l'aménagement des ports de Tartous et de Lattaquié à partir de 1968. La même année, l'aide soviétique permet de lancer la production pétrolière en Syrie. Cependant, les divergences entre al-Assad et Jedid s'accroissent, et si Salah Jedid a le soutien du congrès du Baas, Hafez al-Assad contrôle l'armée, ce qui lui permet de prendre le pouvoir en novembre 1970²⁶.

Même si l'aile radicale, proclamant un socialisme dur, est écartée, les liens avec l'URSS demeurent forts. Pourtant lors de son accession au pouvoir, al-Assad refuse de signer le traité de fraternité et de coopération que lui proposent les Soviétiques. Et lors de la guerre du Kippour de 1973, il réalise l'attaque syrienne malgré les réticences de l'URSS²⁷. Mais l'alliance militaire demeure, l'URSS livrant des armes à la Syrie, et Damas permettant l'accès des bâtiments de la 5^e escadre opérationnelle soviétique à la base de

²⁶ Ibid., pp.134-140.

²⁷ <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Syrie-et-Russie-historique-des.html>, le 20 mars 2014.

Tartous dès 1971. Les liens entre Damas et Moscou se renforcent avec le traité de paix israélo-égyptien de 1979. Al-Assad accepte de signer un traité d'amitié et de coopération avec Moscou le 8 octobre 1980, et Damas devient le principal allié stratégique de la région. En vertu de ce traité, la coopération entre les deux pays est renforcée : Damas reçoit du matériel (3,67 milliards de dollars en 1980) et des conseillers militaires, tandis que les Soviétiques s'implantent durablement sur le sol syrien. Ce partenariat militaire est substantiel : en une dizaine d'année, Damas recevra 5000 chars, 1200 avions, 4200 pièces d'artillerie, et 70 petits navires pour un montant total de 26 milliards de dollars. Une dizaine de milliers d'officiers syriens sont formés en URSS sur la même période²⁸.

Cette alliance est limitée : la politique d'al-Assad, notamment vis-à-vis de l'Organisation de libération de la Palestine ou sur l'intervention au Liban, est critiquée par Moscou, et inversement, Damas déplore le soutien soviétique aux frères ennemis irakiens, et est fortement irrité par la normalisation des relations Israël-URSS opérée par Gorbatchev, arrivé au pouvoir en 1986. Pourtant, la Syrie demeure dans le bloc de l'Est, et tente d'y imposer ses intérêts. C'est également par intérêt qu'Al-Assad n'hésitera pas à se tourner vers les Etats-Unis à partir de la fin des années 1980, et à participer à la coalition contre l'Irak en 1990-1991²⁹.

§2- L'échec de l'influence occidentale sur la politique syrienne après la Guerre froide

La fin de la Guerre froide place la Syrie dans une position délicate. L'alliance avec les Russes semble compromise. La dette syrienne née de l'achat de matériel soviétique à crédit est estimée à 13 milliards de dollars³⁰, et M. Gorbatchev puis B. Eltsine exigent son remboursement. De plus, le soutien de Damas à la guérilla contre Israël irrite Moscou, qui aimerait étendre son influence sur la résolution du conflit. La Syrie quant à elle est inquiète de l'autorisation donnée par Gorbatchev à l'immigration juive vers Israël, et plus généralement de la normalisation des relations russo-israéliennes. C'est dans ces

²⁸ Igor DELANOE, « Le partenariat stratégique russo-syrien : la clef du dispositif naval russe en Méditerranée », op. cit., p. 2.

²⁹ <http://www.lescledumoyenorient.com/Syrie-et-Russie-historique-des.html>, le 20 mars 2014.

³⁰ Igor DELANOE, « Le partenariat stratégique russo-syrien : la clef du dispositif naval russe en Méditerranée », op. cit., pp. 2-3.

circonstances que Damas amorce un rapprochement avec l'Occident en participant à la Première Guerre du Golfe.

La participation des forces syriennes à l'écrasement des armées de Saddam Hussein est faible. Constituée de 21 000 soldats (qui ne participent pas directement au combat), elle permet à Damas de se débarrasser du mouvement du général Aoun (soutenu par Bagdad) au Liban avec l'aval, ou plutôt le silence, des Etats-Unis³¹ tout en redorant sa situation internationale à moindre coût et avec un bénéfice important, puisqu'il s'agit de se débarrasser du régime irakien, frère ennemi de la Syrie. Damas reçoit la gratitude des pétromonarchies et des Etats Unis, ce qui lui permet de retrouver une santé économique³².

Mais cette reprise du dialogue et cette normalisation des relations avec l'Occident sont de courte durée. La Syrie s'oppose d'abord à Israël du fait de l'impossibilité de conclure la paix entre les deux pays. Arguant de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée le 22 novembre 1967³³, Damas exige le départ d'Israël du plateau du Golan, occupé depuis la défaite de juin 1967 et annexé en 1981. Les négociations entre les deux pays débutent en 1993 après que les Américains ont confirmé à H. al-Assad qu'Itzhak Rabin souhaite le départ des troupes israéliennes du Golan³⁴. Mais les négociations n'aboutissent pas du fait de nombreux désaccords (notamment à propos de la zone de démilitarisation et de la station de préalerte du mont Hermon). Après l'assassinat d'I. Rabin en novembre 1995 et son remplacement par Shimon Pérès, peu enclin au compromis, les négociations sont gelées par les Israéliens en mars 1996. Les Syriens, déçus, décident alors de soutenir le Hezbollah malgré les reproches américains. La même année, l'arrivée au pouvoir de Benyamin Netanyahu, qui refuse de rétrocéder le Golan, achève le processus de paix.

Isolée, la Syrie est obligée de renforcer son alliance avec la Russie et l'Iran, entraînant une détérioration de ses relations avec l'Occident et les Etats-Unis. En 1999, une possibilité de normalisation apparaît avec l'ouverture de négociations entre la Syrie et Israël. Mais celle-ci bute encore une fois sur le Golan, Ehoud Barak refusant de négocier le

³¹ Jean-Pierre FILIU, *Le nouveau Moyen-Orient, Les peuples à l'heure de la Révolution syrienne*, Paris, Fayard, 2013, pp. 90-91.

³² Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., pp. 116-117.

³³ <http://www.un.org/french/Depts/palestine/ch3.pdf>, le 20 mars 2014.

³⁴ Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., p. 119.

retrait israélien à la frontière d'avant la Guerre des Six-jours (la seule proposition avancée maintient le lac de Tibériade dans la sphère israélienne, ce qui est inacceptable pour Damas)³⁵. Encore une fois, le processus de paix s'achève à peine entamé. Moins de trois mois après la fin de ces dernières négociations, le 10 juin 2000, Hafez al-Assad meurt, laissant sa place à son fils Bachar, l'héritier par défaut.

Bachar al-Assad est élu président par référendum le 10 juillet 2000. Son arrivée au pouvoir est synonyme d'« occidentalisation » du pays, avec la mise en œuvre du « printemps de Damas ». Celui-ci se matérialise par différentes réformes politiques et économiques. Des prisonniers politiques sont libérés, la liberté d'expression est développée, l'économie de marché est encouragée, la lutte contre la corruption s'intensifie. Mais la multiplication des idées réformatrices inquiète le régime, qui met fin au printemps de Damas au début de l'année 2001.

Sur le plan international, Bachar al-Assad et G.W. Bush arrivent au pouvoir simultanément. Les néoconservateurs américains souhaitent accélérer la normalisation de la Syrie, mettant très rapidement à défi le nouveau président syrien. L'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon en Israël en 2001 rend la situation syrienne encore plus difficile : les Israéliens se montrent plus offensifs en n'hésitant pas à intervenir directement en Syrie pour bombarder la base d'Ain Sahan afin de se venger suite à un attentat du Jihad islamique³⁶.

Avec le retour des néoconservateurs, les Etats-Unis voient renaître l'idéalisme. Le régime syrien ne peut espérer aucune tolérance, surtout après les attentats du 11 septembre. Il est un « Etat voyou », suspecté de soutenir le terrorisme, un pays de l'axe du mal par procuration, allié de l'Iran et soutien du Hezbollah³⁷. Pourtant, la coopération entre les Etats-Unis et la Syrie pourrait se développer dans le cadre de la lutte contre al-Qaïda, organisation sunnite, et de la guerre contre Saddam Hussein, frère ennemi du régime syrien. Mais le régime syrien s'oppose à la guerre en Irak (il craint d'être le prochain sur la liste, et la guerre met fin aux relations économiques fructueuses entre Bagdad et Damas), ce qui permet aux Etats-Unis de l'accuser de faciliter la retraite de troupes irakiennes sur

³⁵ Xavier BARON, *Aux origines du drame syrien, 1918-2013*, op. cit., p. 223.

³⁶ Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., p. 164.

³⁷ <http://www.lesclesdumoyenorient.com/La-Syrie-un-enjeu-pour-la.html>, le 20 mars 2014.

son sol, d'héberger des responsables irakiens, et même de fournir une assistance militaire à l'Irak.

En mai 2003, Colin Powell se rend à Damas et expose les exigences américaines vis-à-vis de la Syrie : rupture de l'alliance avec l'Iran, désarmement du Hezbollah, retrait du Liban, départ des organisations palestiniennes radicales de Syrie, coopération dans la lutte contre le terrorisme et réouverture des négociations de paix avec Israël³⁸. Les Etats-Unis ne laissent pas à la Syrie la possibilité de négocier. A la fin de l'année 2003, le Congrès américain vote la loi sur « la responsabilité syrienne et la restauration de la souveraineté libanaise »³⁹, qui entraîne la suspension des exportations vers la Syrie et le gel de comptes de la Banque commerciale de Syrie⁴⁰.

Deux ans plus tard, le 14 février 2005, l'ancien premier ministre libanais, Rafic Hariri, est assassiné. Cet événement survient dans un contexte déjà hostile au régime syrien : à l'initiative de la France et des Etats-Unis, le Conseil de sécurité des Nations-Unies a adopté en septembre 2004 la résolution 1559⁴¹. Cette résolution exige le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban, le départ des forces étrangères présentes et le désarmement des milices. Elle fait partie de la doctrine Bush de remodelage du « Grand Moyen-Orient » appliquée au début de l'année 2004, qui laisse peu de chances à la Syrie de préserver son influence dans la région. L'attentat qui a coûté la vie à Rafic Hariri augmente encore la pression sur la Syrie. Accusé de l'avoir orchestré, Damas est contraint de rapatrier ses troupes en avril 2005. En 2006, les Etats arabes alliés des Occidentaux se tournent eux aussi contre Damas, l'accusant de soutenir le Hezbollah et d'être à l'origine d'intervention israélienne au Liban.

L'année 2007 marque le retour de la Syrie sur la scène internationale. Damas est conviée à Annapolis en novembre pour assister à un sommet international sur le processus de paix israélo-palestinien. Les relations avec les Etats-Unis demeurent tendues : Washington accuse la Syrie d'être un sanctuaire pour les combattants irakiens. En octobre 2008, les troupes américaines attaquent un village syrien supposé héberger ces combattants. Mais la Syrie développe ses relations avec la France par l'intermédiaire du Qatar. En juillet 2008, le président français, en échange d'une normalisation des relations

³⁸ Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., pp. 241-242.

³⁹ <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/PLAW-108publ175/pdf/PLAW-108publ175.pdf>, le 30 mars 2014.

⁴⁰ Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., p.167.

⁴¹ <http://www.un.org/News/Press/docs/2004/sc8181.doc.htm>, le 30 mars 2014.

syro-libanaises, invite al-Assad au sommet de Paris pour le lancement de l'Union pour la Méditerranée⁴². En 2009, l'élection de B. Obama contribue à relâcher la tension entre les deux pays. En avril 2010, le sénateur John Kerry est envoyé à Damas où il affirme : « la Syrie est un acteur essentiel pour réaliser la paix et la stabilité au Proche-Orient ». Le 4 mars 2009, H. Clinton se rend à Damas.

En réussissant à survivre malgré un environnement international plutôt hostile dans les années 1990 et 2000 – avec l'affaiblissement de l'alliance avec les Russes au lendemain de la fin de la Guerre froide, l'échec du processus de paix avec Israël, l'intervention américaine en Irak, la pression occidentale sur le retrait du Liban, l'hostilité des pays arabes face au soutien apporté au Hezbollah – le régime de Bachar al-Assad démontre son habilité et sa pugnacité dans les relations internationales.

Cependant, sa position reste précaire : les Occidentaux sont méfiants envers Damas et verraient sans doute d'un bon œil le départ de ce régime et l'avènement d'une démocratie plus conforme à leurs intérêts et à leur idéal. Ainsi, les années post-Guerre froide sont marquées par les tentatives occidentales de neutralisation du régime syrien, parfois à l'aide de démonstrations de force, surtout durant les deux mandats de G.W. Bush. L'arrivée de B. Obama à la Maison Blanche relâche un peu la pression, mais les sanctions liées au *Syrian Accountability Act* sont maintenues, et même développées en mai 2010 en raison de la livraison d'armes au Hezbollah par la Syrie⁴³.

⁴² Xavier BARON, *Aux origines du drame syrien, 1918-2013*, op. cit., pp 250-252.

⁴³ <http://www.lesclesdumoyenorient.com/La-Syrie-un-enjeu-pour-la.html>, le 30 mars 2014.

Section 2 - La reconfiguration du Moyen-Orient

Une intervention occidentale en Syrie et un changement de régime permettrait de reconfigurer la région de manière avantageuse. D’abord, Israël serait renforcée en confortant sa position sur le Golan et en supprimant un allié du Hezbollah (§1). Ensuite, la chute du régime de B. al-Assad permettrait d’affaiblir l’Iran et de fragiliser le croissant chiite (§2).

§1- Le renforcement de la position israélienne

Le nationalisme arabe du parti Baas a toujours conduit la Syrie à être le leader de l’opposition contre Israël. Alors que les pétromonarchies, alliées des Américains, privilégient les négociations pacifiques avec les Israéliens, les Syriens optent pour une opposition musclée, n’hésitant pas à soutenir la guérilla contre Israël, s’attirant ainsi les foudres des puissances occidentales. Cependant, la position israélienne durant la crise syrienne est obscure. L’Etat hébreux semble partagé entre la volonté de contribuer à la chute d’un régime honni et la crainte de voir émerger un Etat instable dans lequel les groupes terroristes proliféreraient, mettant en danger la frontière israélienne du Golan. Mais il est probable que la chute du régime fort de Bachar al-Assad soit plus avantageuse. Elle permettrait de mettre fin définitivement au conflit à propos du Golan. Le régime syrien a toujours été obstiné sur ce point, qui constituait la base des revendications syriennes lors des négociations d’accords de paix. Le Golan présente au-delà du symbole un intérêt substantiel : il s’agit d’un terrain stratégique pour l’armée, permettant aux troupes israéliennes de dominer le sud du Liban et de la Syrie jusqu’à Damas (situé à 40 kilomètres). Israël a installé sur le mont Hermon une station de pré-alerte. Surtout, le Golan est une terre fertile et riche en eau (avec le Jourdain et le lac de Tibériade). Israël y puise un tiers de ses réserves⁴⁴. Le Golan permet de contrôler une partie des ressources en eau de la région, notamment de la Galilée et de la Cisjordanie⁴⁵. Cela explique son annexion par Israël en 1981, au mépris du droit international, et le maintien des troupes israéliennes dans la zone des fermes de Sheeba au Liban après le retrait officiel du pays le 25 mai 2000.

⁴⁴ Caroline DONATI, *L’exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., p. 120.

⁴⁵ Aymeric CHAUPRADE, *Chronique du choc des civilisations*, Paris, Chronique, 2013, p. 137.

La volonté israélienne de contrôler les ressources en eau est ancienne. Elle constituait déjà une revendication du sionisme, exprimée par Theodor Herzl⁴⁶. Lors de la conférence de la paix de Paris de 1919, les Sionistes délimitent le territoire idéal d'Israël, qui comprend les ressources hydrauliques du sud du Liban et du Golan, spécialement des sources des rivières Hasbani et Baniyas, qui apportent aujourd'hui respectivement 140 et 120 millions de m³ par an au Jourdain⁴⁷. Cette volonté de disposer de l'accès à l'eau explique l'expansion israélienne dans la zone démilitarisée du Jourdain (1951), la réalisation de raids contre les villages syriens bordant le lac de Tibériade (1953), et le bombardement des chantiers de dérivation syro-jordaniens sur la rivière Hasbani. Enfin, cet objectif constitue l'une des raisons du déclenchement de la guerre des Six jours en juin 1967 puisque, comme le note le géopoliticien A. Chauprade, « au moment de la guerre de 1967, Israël consomme la totalité des ressources hydrauliques que lui donnent ses frontières originelles [...]. Le développement de la colonisation en Galilée et dans le reste du territoire israélien est compromis si de nouvelles ressources en eau ne sont pas trouvées »⁴⁸. Or le contrôle de la Cisjordanie permet d'augmenter de moitié les ressources hydrauliques israéliennes. De plus, l'occupation du plateau du Golan permet de contrôler les rivières Hasbani et Baniyas, le confluent du Jourdain et de la rivière Yamouk, et le lac de Tibériade.

Faire tomber le régime nationaliste d'al-Assad permettrait aux Israéliens de consolider leur situation puisqu'un Etat failli ne serait pas en mesure d'imposer ses vues sur le plateau du Golan et qu'un Etat dominé par les Sunnites seraient sans doute moins véhément à l'égard de ce territoire. Les Israéliens comprennent bien l'opportunité qui s'offre à eux. Le 6 janvier 2013, le premier ministre Netanyahu annonce la construction d'une clôture de sécurité sur la frontière du Golan. Officiellement réalisée pour se protéger de la menace djihadiste, la construction de cette clôture a pour objectif réel de profiter des difficultés du régime syrien pour consolider la mainmise israélienne sur le Golan en matérialisant durablement la frontière héritée de la défaite syrienne de 1967⁴⁹. Cette

⁴⁶ Henry LAURENS, *Le retour des exilés. La lutte pour la Palestine de 1869 à 1997*, Paris, Robert Laffont, 1998, pp. 51-82.

⁴⁷ Aymeric CHAUPRADE, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, Paris, Ellipses, 2007, pp. 668-673.

⁴⁸ *Ibid.*, pp 680-681.

⁴⁹ Jean-Pierre ESTIVAL, *La tragédie syrienne. Révolte populaire ou complot international ?*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 126.

matérialisation permet à Israël de protéger ses intérêts (l'eau et les hydrocarbures dont le plateau serait doté).

Si la Syrie ne s'est pas opposée directement à Israël depuis la guerre du Kippour de 1973, faisant ainsi de la frontière du Golan une des frontières les plus stables de l'Etat hébreux, elle soutient la guérilla armée, spécialement celle du Hezbollah, depuis les années 1980. Les années 1980 sont marquées par l'effacement de pays arabes comme l'Irak, empêtré dans la guerre du Golfe, ou comme l'Egypte, exclue du monde arabe depuis le développement de ses liens avec Israël. La fronde des monarchies du Golfe en octobre 1973 ne dure que quelques mois, et Riyad décide de rompre l'embargo sur le pétrole à destination des Etats-Unis et de reprendre des relations normales avec l'allié américain. Dans ce contexte, le régime syrien souhaite devenir le leader du soutien au mouvement national palestinien, affrontant ainsi l'OLP et son chef Arafat, qui refuse toutes actions terroristes⁵⁰. Mais très vite, la fin de la guerre du Golfe, la reprise des relations des Etats arabes avec l'Egypte après le Sommet de Amman en 1987, et la première intifada encouragé par l'OLP la même année, mettent fin à la prépondérance de la Syrie dans les affaires régionales. Cependant, depuis l'invasion du Liban par Israël en 1982 (opération « paix en Galilée »), l'influence de la Syrie *via* le Hezbollah (organisation créé pour faire face à cette invasion⁵¹) au Liban se renforce.

Le Hezbollah est une organisation chiite complexe : à la fois parti politique et milice, il joue aussi un rôle social (création d'écoles). Il est qualifié de parti terroriste par les Etats-Unis. En 1982, c'est en tant que parti chiite et dans le cadre de l'alliance irano-syrienne qu'il reçoit l'appui de Téhéran *via* Damas. Malgré quelques oppositions dans la décennie 1980, le Hezbollah devient vite pour la Syrie un allié essentiel dans la lutte contre Israël. La Syrie continue alors de laisser transiter les armes iraniennes, et lui procure des armes. Face aux faiblesses de l'armée régulière libanaise, le Hezbollah devient un acteur fondamental pour lutter contre l'occupation israélienne, d'autant que Damas ne semble pas prêt à lancer une offensive sur le plateau du Golan, préférant à cette option une sorte de guerre par procuration au Liban afin de préserver son territoire.

⁵⁰ Henry LAURENS, *Paix et guerre au Moyen-Orient. L'Orient arabe et le monde de 1945 à nos jours*, Paris, Armand Colin, pp. 401-403.

⁵¹ Elisabeth MEUR, *Liban-Syrie : inextricables destins ? Etude des relations libano-syriennes de 1998 à 2006*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2012, pp. 78-79.

La Syrie joue donc le rôle d'un intermédiaire obligé entre l'Iran et le Hezbollah. Mais plus que ce rôle d'intermédiaire, la Syrie et le Hezbollah sont de réelles partenaires stratégiques du fait de la convergence de leurs intérêts, d'où la livraison d'armes syriennes au Hezbollah, et le soutien de ce dernier durant la crise actuelle (par exemple avec l'envoi de combattants).

Pour Israël, le Hezbollah constitue donc un ennemi important. Mais les Israéliens ont compris que sans Damas ou Téhéran, le Hezbollah verrait son influence diminuer fortement faute d'armement. Installer à Damas un régime hostile à Téhéran leur permettrait de rompre l'arc chiite qui permet de faire transiter l'armement d'Iran au Liban. Cet arc constitue un danger encore plus menaçant pour Israël que ne l'est le terrorisme sunnite. Pour ces derniers, comme Al-Qaïda, la lutte contre les hérétiques (chiïtes et surtout alaouites) est la priorité. Si le régime syrien est renversé et que l'axe chiite est rompu, le Hezbollah et l'Iran seront gravement affaiblis et isolés, au bénéfice d'Israël.

Israël a de multiples avantages à voir le régime d'al-Assad tomber, mais des inconvénients subsistent : le régime est le meilleur ennemi d'Israël, un ennemi fort, mais dont la rhétorique est plus importante que les actions concrètes (stabilité de la frontière du Golan). Si le régime syrien est abattu, il sera sans doute remplacé par un régime sunnite soutenu par l'Arabie Saoudite et le Qatar sans doute hostile à Israël (bien qu'allié des Américains, les Saoudiens n'ont pas manqué de marquer leur hostilité à Israël dernièrement, par exemple lors du bombardement centre de recherche militaire de Jemraya près de Damas⁵²). En plus, ce régime sera concurrencé par des groupes extrémistes qui n'hésiteront pas à utiliser le terrorisme contre Israël.

Mais ces inconvénients n'équilibrent pas les nombreux avantages, et la situation la meilleur pour Israël est encore celle que connaît la Syrie depuis 2011 : un Etat faible et contesté qui met toute son énergie à se maintenir au lieu de contester la politique israélienne ; un Etat qui n'a plus les moyens de soutenir les guérillas du Hezbollah et du Hamas (il apportait une aide logistique et humanitaire à ce dernier, notamment pendant le blocus de Gaza⁵³) contre Israël ; un Etat qui monopolise toute l'attention de ses ennemis, même des djihadistes, qui semblent plus impatients de voir B. al-Assad tomber que de combattre les Israéliens ; un Etat qui subit la pression internationale, pression qui l'oblige à se débarrasser de son redoutable arsenal chimique ; un Etat faible qui permet à Israël

⁵² Jean-Pierre ESTIVAL, *La tragédie syrienne. Révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p. 127.

⁵³ Ibid., p. 127.

d'intervenir directement sur le territoire syrien pour défendre ses intérêts, comme par exemple le centre de recherche militaire de Jamraya⁵⁴ ; un Etat qui voit ses infrastructures détruites et qui mettra très longtemps à se relever (en septembre 2013, le coût de la reconstruction est estimé à 73 milliards de dollars⁵⁵). Ce conflit permet enfin à Israël de faire oublier l'échec de la résolution du conflit palestinien, et de maintenir la pression sur les Etats-Unis pour demander la livraison de matériel militaire⁵⁶.

§2- La lutte contre le croissant chiite

L'Iran est un acteur isolé sur la scène internationale depuis la révolution de 1979, et encore plus depuis 2002, avec les révélations d'existence d'une usine d'enrichissement d'uranium. A partir de là, les sanctions internationales (des Etats-Unis, de l'Union européenne et de l'ONU) se sont multipliées. Cependant, en dehors du Moyen-Orient, l'Iran peut compter sur ses partenaires économiques et politiques, notamment autour du thème de la résistance à l'hégémonie américaine que sont la Russie, la Chine et le Venezuela⁵⁷. A l'intérieur du Moyen-Orient, l'Iran bénéficie du soutien apporté par la communauté chiite. Celle-ci constitue un « arc chiite », expression avancée par le roi Abdallah II de Jordanie en novembre 2004, et qui a connu un grand succès dans les gouvernements de la région et dans les cercles de géopolitiques pour expliquer l'encercllement de l'axe sunnite par le monde chiite⁵⁸.

La formation de l'arc chiite, c'est-à-dire un axe Téhéran-Bagdad-Damas-Hezbollah, est devenue un danger contre lequel luttent les Etats-Unis et ses alliés dans la région. Les acteurs de cet axe sont des acteurs autonomes : chacun à ses intérêts et ses aspirations propres. Mais en son sein domine l'Iran, puissance régionale, qui pourrait se servir de cet axe pour appuyer ses ambitions hégémoniques au Moyen-Orient.

⁵⁴ <http://www.lefigaro.fr/international/2013/05/05/01003-20130505ARTFIG00161-israel-lance-des-raids-aeriens-contre-la-syrie.php>, le 10 avril 2014.

⁵⁵ <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/09/03/97002-20130903FILWWW00306-syrie-des-destructions-a-1500-mds.php>, le 10 avril 2014.

⁵⁶ Jean-Pierre ESTIVAL, *La tragédie syrienne. Révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., pp. 122-124.

⁵⁷ Philippe PRUDENT et Fabien PERRIER, *Moyen-Orient, la résistible quête d'un équilibre régional*, Paris, Ellipses, 2012, p. 121.

⁵⁸ Bernard HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 221.

L'arc chiite est né de la communauté d'intérêts qui lie les pays le composant. Au Liban, l'Iran soutient le mouvement Amal et le Hezbollah. Ce dernier, bien qu'indépendant de l'Iran, surtout depuis la libération du Sud du Liban⁵⁹, a été créé grâce au soutien iranien en 1982. L'intérêt commun est ici la lutte contre Israël. L'influence iranienne sur la politique libanaise malgré son éloignement géographique a été rendu possible grâce à la coopération syrienne, surtout à partir de la guerre Iran-Irak, où Damas est un des seuls pays arabes à ne pas prendre fait et cause pour Bagdad, donnant la possibilité à ce dernier de développer son influence dans le monde arabe⁶⁰. Cette alliance entre un Etat syrien laïc se revendiquant du panarabisme et un Etat islamique né de la civilisation perse peut sembler surprenante. Mais elle est née d'abord de la prise en compte réaliste d'intérêts communs face à l'islamisme sunnite prôné par les autres puissances régionales que sont la Turquie, l'Arabie Saoudite, et l'Irak de S. Hussein. Ensuite, le chiisme et l'alaouisme sont proches religieusement. Enfin, ces deux pays ont comme point commun leur isolement sur la scène internationale, surtout depuis la fin des années 1970, avec les Accords de camp David privant la Syrie de son allié égyptien d'une part, et la chute du Chah et l'affaire des otages américain d'autre part⁶¹.

L'Iran et la Syrie se placent ainsi dans une situation d'interdépendance. La Syrie permet à l'Iran de jouer un rôle dans le conflit israélo-palestinien, ce qui lui vaut une grande popularité dans la rue arabe (grâce à la rhétorique de l'ancien président Ahmadinejad). En contrepartie, la Syrie reçoit un soutien économique, militaire et politique. La coopération entre les deux pays se développe ainsi dans le domaine économique, dans l'industrie et l'énergie, ainsi que dans le domaine religieux : le tombeau de la fille de l'imam Ali près de Damas est un lieu de pèlerinage pour de nombreux iraniens (500.000 en 2006)⁶². Sur le plan politico-militaire, l'alliance se renforce depuis 2001 du fait de la menace que représente la présence américaine dans les pays frontaliers : déjà présents en Turquie du fait de son intégration dans l'OTAN, au Pakistan et dans le Golfe, les Etats-Unis renforcent cette présence *via* l'intervention en Irak et en Afghanistan⁶³. Cette implication au Moyen-Orient donne à la Syrie et à l'Iran le sentiment d'être encerclés. Ils renforcent alors leur alliance avec la signature d'un accord de

⁵⁹ Ibid., p. 228.

⁶⁰ Georges MUTIN, *Géopolitique du Monde arabe*, Paris, Ellipses, 2012, p. 248.

⁶¹ Olivier MARTY et Loïc KERVRAN, *Pour comprendre la crise syrienne – éclairage sur un Printemps qui dure*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 24.

⁶² Bernard HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran*, op. cit., pp. 228-229.

⁶³ Pierre VALLAUD et Xavier BARON, *Atlas géostratégique du Proche et du Moyen-Orient*, op. cit., p. 123.

coopération militaire en juin 2006. Le premier ministre syrien, M. Naji al-Otari, en visite à Téhéran, déclare : « la Syrie et l'Iran font face à de nombreux défis et il est indispensable qu'ils présentent un front uni »⁶⁴.

Depuis 2011, l'Iran est un soutien indéfectible d'al-Assad. Ce soutien est d'autant plus vital que les ambitions iraniennes dans le monde arabe et dans tout le Moyen-Orient en dépendent. En juillet 2012, les Iraniens réalisent une simulation d'attaque d'une base militaire ennemie, ce qui inquiète beaucoup les Occidentaux⁶⁵. Quelques jours plus tard, le général Massoud Jazayeri, chef d'état-major adjoint des forces armées iraniennes, déclare que l'Iran « ne permettra pas à l'ennemi d'avancer », et met en garde les Occidentaux et leurs alliés au Moyen-Orient contre une tentative de déstabilisation le régime d'al-Assad⁶⁶. L'Iran menace de s'impliquer plus encore en intervenant militairement en cas d'intervention étrangère, et semble prêt à tout pour s'assurer du maintien d'un régime qui lui est favorable à Damas⁶⁷, afin de préserver l'intégrité de l'arc chiite.

La Syrie est une pièce maîtresse de l'arc chiite. Mais l'Irak chiite pourrait aussi jouer un rôle important. La chute de S. Hussein a en effet permis d'installer un régime chiite favorable à Téhéran avec le Premier ministre Nouri al-Maliki. Grâce à l'Irak, l'arc chiite pourrait devenir un vrai bloc continental au service du *leadership* iranien dans la région, contrebalançant largement les puissances turque et saoudienne. Cependant, et là est la limite de l'arc chiite, il n'y a pas de *condominium* irako-iranien au Moyen-Orient. Si les Irakiens et les Iraniens sont alliés, quelques rivalités demeurent, faisant d'eux des concurrents (au niveau religieux, l'autorité du Guide suprême iranien n'est pas reconnue par les ayatollahs irakiens). Cette concurrence empêche la création d'un axe pan-chiite. Dans le passé, elle expliquait déjà le fait que l'Irak contenait dans ses troupes énormément de Chiites qui lui sont restés fidèles durant la guerre Iran-Irak, privilégiant leur nation plutôt que leur religion. Bien-sûr, cette concurrence est à relativiser. La collaboration est importante entre les deux pays. Ainsi, en visite à Téhéran en septembre 2006, al-Maliki

⁶⁴ Romain YAKEMTCHOUK, *L'Iran face aux puissances*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 372.

⁶⁵ <http://www.lefigaro.fr/international/2012/07/03/01003-20120703ARTFIG00949-l-iran-et-les-etats-unis-se-testent-dans-le-golfe.php>, le 30 mars 2014.

⁶⁶ <http://abonnes.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=c3d378a500c83bf825ea39bfa5a915df3493295e994221ea>, le 30 mars 2014.

⁶⁷ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., pp. 177-180.

déclare : « il n'y a aucune barrière entre nous en matière de coopération, y compris sur les questions de sécurité »⁶⁸. Un mois plus tôt, alors qu'Israël bombardait le Liban en représailles de la capture de soldats israéliens, une manifestation de plusieurs centaines de milliers de personnes était organisée à Bagdad pour soutenir le Hezbollah⁶⁹. Sur le plan économique, la collaboration entre les deux pays s'est développée, faisant de l'Irak le principal client de l'Iran en 2008 (hors achat de pétrole)⁷⁰.

Si les Etats et les mouvements alliés de l'Iran constituent une communauté d'intérêt, l'expression d' « arc chiite » est sans doute exagérée, d'abord parce que chacun a ses intérêts propres : les Etats, bien qu'alliés, restent rivaux. Ensuite, il s'agit d'un axe non pyramidale puisque les Shiites ne connaissent pas de hiérarchie religieuse transnationale, que les enjeux nationaux dominant souvent les enjeux religieux, et enfin que la Syrie, élément essentiel de cet « axe », est dirigée par des Alaouites, dont la religion est éloignée du chiisme. Comme l'explique P.J. Luizard, « plutôt que d'un arc chiite, il faudrait parler d'un regroupement d'intérêts [...]. Au sein de chaque Etat, ce sont les enjeux locaux qui dominant et aucun acteur chiite ne se trouve en mesure de prendre le contrôle des différentes organisations politiques chiites »⁷¹. Enfin, la vision d'un fossé séparant deux axes religieux ennemis est exagérée. Il existe des relations privilégiées entre des Etats chiites et des Etats sunnites, comme par exemple le Qatar et Oman avec l'Iran. Mais cette expression, même si elle est trompeuse, structure la géopolitique au Moyen Orient. Elle est révélatrice de la peur qu'a l'Occident de voir de nouvelles révolutions chiites déstabiliser les Etats sunnites alliés, formant ainsi un bloc anti-américain et anti-israélien autour du leader iranien qui deviendrait une puissance hégémonique dans la région⁷². Cette peur se fait plus forte après que l'Iran a démontré son potentiel de déstabilisation à Bahreïn en 2011.

Porter un coup à la Syrie et installer un régime hostile à l'Iran rééquilibreraient les puissances régionales au profit des alliés américains, turcs et saoudiens. Cela contraindrait l'Iran à diminuer ses ambitions dans le Proche Orient arabe du fait de la disparition du

⁶⁸ Romain YAKEMTCHOUK, *L'Iran face aux puissances*, op. cit., p. 371.

⁶⁹ Ibid., p. 372.

⁷⁰ Bernard HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran*, op. cit., p. 182.

⁷¹ <http://www.geopolitique.net/es/actualites/cafes-geopolitiques/larc-chiite-entre-mythe-et-ralit-2>, le 20 mars 2014.

⁷² Bernard HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran*, op. cit., p. 122.

relais de sa politique que constituait le régime d'al-Assad. Cela aurait pour conséquence de rassurer les puissances sunnites qui se sentent encerclées par les puissances chiites.

Chapitre 2 : Les intérêts socio-économiques

Une intervention humanitaire en Syrie pourrait permettre de protéger la population contre la répression orchestrée par le régime de B. al-Assad (section 1). Si une intervention au nom de la responsabilité de protéger doit avoir comme objectif principal de protéger la population, les motivations de l'Etat intervenant peuvent aussi être d'ordre économique ou stratégique. En Syrie, une intervention pourrait être motivée par des intérêts énergétiques (section 2).

Section 1 - La protection de la population

La Syrie est un Etat totalitaire dans lequel la population est surveillée et où l'opposition ne peut pas s'exprimer (§1). Depuis le début de la révolte en mars 2011, le régime syrien tente de se maintenir et la rébellion est férocement réprimée. Cette répression justifierait une intervention humanitaire comme ce fut le cas en Libye (§2).

§1- La Syrie, un Etat totalitaire

C'est après de nombreux coups d'Etat qu'Hafez al-Assad arrive au pouvoir. En 1970, il souhaite installer un régime fort. Il maintient donc l'état d'urgence promulgué en 1963 tout en développant les institutions du pays. Au sein de ces institutions, H. al-Assad occupe une place centrale. Il s'appuie sur le parti Baas et l'armée pour contrôler la société. Au-delà de ce contrôle, al-Assad organise un réseau de clientélisme pour obtenir la bienveillance de l'élite sunnite du pays ainsi que celle de toute la population *via* les syndicats et autres organisations populaires⁷³. L'armée, d'où provient al-Assad (il était chef d'état-major de l'armée de l'air depuis 1964, avant de devenir ministre de la Défense en 1966), est le principal soutien du régime. Elle compte 60 000 hommes en 1966, 137 000

⁷³ Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., pp. 65-66.

en 1975 et 400 000 en 1990⁷⁴. Al-Assad s'appuie sur elle, et notamment sur les Brigades de défenses créés en 1964, pour écarter ses adversaires au sein du parti Baas afin d'accéder au pouvoir. Président, il assure sa protection grâce à des unités militaires à la tête desquelles il place ses proches, comme les Brigades de défense, dirigées par son frère Rifaat al-Assad, la Harde républicaine commandée par A. Mahklouf son neveu, les Forces spéciales et les services de renseignement militaires. Ces personnalités sont aussi membres du Baas. Les officiers alaouites permettent ainsi à al-Assad de tenir l'armée et le parti.

Par l'armée, premier pilier du régime, est mis en place un contrôle total de la population. Elle joue un rôle important dans l'organisation territoriale et administrative (placement de militaires à des postes administratifs). L'armée crée un réseau clientéliste propre qui pénètre tous les niveaux de la société, du jeune officier qui fait bénéficier à un citoyen de ses passe-droits pour le faire entrer dans l'administration, au militaire plus aguerri qui organise la contrebande avec le Liban, en passant par R. al-Assad lui-même, qui « offre » sa protection au milieu d'affaires sunnite damascène⁷⁵. Le régime tient ainsi la population au travers des largesses des militaires, ces derniers en acceptant de fermer les yeux sur leurs actions.

Le deuxième pilier du régime est le parti Baas. Hafez al-Assad y entre en 1947. Une fois au pouvoir, il renforce son emprise en supprimant la direction collégiale du parti, faisant par là même du secrétaire général le président de la République. A partir de 1985, le Comité central du parti est nommé par le président lui-même. Au niveau local, le parti se décline en cellules, en sections locales, en divisions puis en branches départementales. En théorie, les membres du Baas élisent les congrès régionaux, qui élisent le Commandement régional. Mais en pratique, les congrès ne sont rapidement plus convoqués⁷⁶. Les membres du Baas verrouillent l'appareil administratif. Ils sont préfets, secrétaires du parti dans les collectivités locales, officiers dans l'armée, ministre, élus du Conseil du peuple (parlement). Ils tiennent aussi la société civile, les syndicats et les diverses unions. Ces organisations sont noyautées par le parti, qui souhaite à la fois neutraliser les syndicats ouvriers politisés et s'assurer durablement du soutien des paysans⁷⁷. Le Baas s'appuie aussi sur les médias pour relayer son message (« unité, liberté et socialisme ») auprès de la

⁷⁴ Ibid., p. 70.

⁷⁵ Ibid., p 71-72

⁷⁶ Ibid., p. 74.

⁷⁷ Ibid., p. 77.

population. Le Baas s'ouvre à des centaines de milliers d'adhérents, atteignant le chiffre d'un million en 1992.

Le troisième pilier du régime d'al-Assad est la communauté alaouite. Entièrement dévouée au régime, le président y recrute de nombreux fidèles aux postes les plus stratégiques dans le parti et dans l'armée, surtout dans les services de sécurité et de renseignement et dans la garde prétorienne du régime. Mais les Alaouites sont une communauté minoritaire en Syrie. Al-Assad cherche donc à s'allier avec les Sunnites en plaçant certaines personnalités dans les hautes sphères étatiques. Les vice-présidents sont souvent sunnites, comme Abdel Halim Khaddam et Mohammed Zuhair Masharqa de 1984 à 2005, ou Farouk Al-Chareh depuis 2006. Cette ouverture offre au régime une plus grande légitimité auprès de toute la population. Bachar al-Assad suivra l'exemple de son père, comme en témoigne son mariage avec Asma Fawaz Akhras, originaire d'une famille sunnite installée à Homs. Cette ouverture bénéficie aussi aux autres communautés : les Chiites (surtout dans le but de renforcer l'alliance avec l'Iran), les Druzes (Hafez al-Assad s'est ainsi rendu aux funérailles du leader druze, Sultan al-Atrash, afin de lui rendre hommage pour son action lors de la révolution nationale de 1925-1927) et les Kurdes (représentés par le Grand mufti de la Syrie, titre toujours attribué à un kurde⁷⁸).

Malgré cette tentative d'associer toutes les communautés au pouvoir, c'est bien un régime totalitaire qui se met en place, puisqu'il est absolu et qu'il a « pour principale caractéristique de tendre à la dissolution de la frontière entre l'Etat et la société »⁷⁹. L'Etat syrien, dirigé par Hafez al-Assad et son fils après lui, se fonde sur l'idéologie baasiste. Parti unique (d'autres partis pouvait exister, mais uniquement dans le cadre du Front national progressiste dirigé par le Baas⁸⁰), le Baas contrôle l'armée et toute la société civile, n'hésitant pas à faire usage de la force grâce aux puissants services de sécurité et de renseignement. L'Etat syrien est organisé de façon pyramidale.

Ce totalitarisme, dans lequel l'opposition est contenue par le Front national progressiste ou éliminée par les forces de sécurité du régime, est rejeté par une part des Sunnites. Ceux-ci n'acceptent pas le système de cooptation proposé par al-Assad, où la soumission au régime est monnayée contre l'assurance d'être élu ou nommé dans telle ou

⁷⁸ Ibid., pp. 88-83.

⁷⁹ <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/totalitarisme/>, le 10 avril 2014.

⁸⁰ Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., p. 85.

telle assemblée ou institution⁸¹. Ils se révoltent aussi par la laïcité promue par le parti. Dès 1964, les religieux proclament la guerre sainte contre le parti, et des manifestations sont organisées, avec comme revendications la fin de l'état d'urgence, la libération des prisonniers politiques et le développement des libertés publiques⁸². Arrivé au pouvoir, Hafez al-Assad prend quelques mesures pour plaire aux religieux, mais les contestations reprennent dès février 1973 à Hama puis à Damas, Homs et Alep, pour critiquer la nouvelle constitution dont aucun article n'impose au président d'être musulman. Sous la pression, al-Assad modifie la constitution. La révolte des Sunnites prend une nouvelle tournure le 16 juin 1979 avec l'assassinat de 83 cadets de l'école d'artillerie d'Alep organisé par les Frères musulmans, qui deviennent l'opposition armée principale en Syrie. Par la suite, le terrorisme ne cesse de se développer, comme à Lattaquié en août 1979, où un cheik alaouite est assassiné, nécessitant l'intervention des services de sécurité⁸³. En mars 1980, le pays entier, à l'exception de Damas, est paralysé par les manifestations et les révoltes. Les forces de sécurité et les manifestants se font face dans des affrontements violents. Les attentats et les attaques sont nombreux, spécialement contre les infrastructures publiques ou liées au parti Baas. Toutes les organisations participent à la révolte : les Frères musulmans, les groupes sunnites, les communistes, les nasséristes, les syndicats et autres organisations professionnels⁸⁴. Pour ne pas s'aliéner toute la population, H. al-Assad concentre la répression armée contre l'opposition religieuse, dont les Frères musulmans. La répression a toujours été la solution avancée par R. al-Assad, frère du président. Et c'est principalement lui qui va la mettre en œuvre dès mars 1980. Le 9, une opération est lancée contre le village de Jisr al-Shughûr (bilan : 200 morts). Le 6 avril, 25 000 militaires de la 3^e division de l'armée régulière investissent Alep, ce qui cause 8 000 arrestations. En juin, H. al-Assad échappe à un attentat. Le lendemain, les Brigades de défense sont envoyées à la prison de Palmyre pour y exécuter des milliers de prisonniers appartenant aux Frères musulmans⁸⁵. Le 7 juillet, l'Assemblée du peuple vote une loi punissant de mort l'appartenant à l'organisation des Frères. Dès lors, chaque attentat des Frères sera suivi d'une représailles massive : 80 morts à Alep en août après un attentat contre des militaires, 400 morts à Hama en avril 1981 suite à l'attaque d'un village alaouite. Hama, quatrième ville de Syrie, restera tristement célèbre après les événements de

⁸¹ Ibid., p. 86.

⁸² Michel SEURAT, *Syrie, l'Etat de barbarie*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 86.

⁸³ Ibid., p. 90.

⁸⁴ Ibid., p. 96.

⁸⁵ Ibid., pp. 100-101.

février 1982⁸⁶. Le 2 février, les Frères musulmans, soutenus par la population, s'empare de la ville. Ils exécutent une centaine de personnes favorables au régime, qui bombarde la ville durant plusieurs semaines avant d'y envoyer les forces spéciales. Le bilan diffère selon les sources mais est estimé entre 5 000 et 25 000 morts⁸⁷. Cette attaque massive met fin pour quelques années à la contestation des Frères musulmans, mais elle dévoile la face sombre du régime, prêt à tout pour se maintenir et pour faire taire l'opposition.

§2- L'état des lieux de la répression du « Printemps arabe »

La Syrie ne vit pas un printemps arabe. Auparavant « anesthésiée par la répression du soulèvement de Hama »⁸⁹, l'opposition profite d'un contexte international favorable pour se réveiller. Cette opposition n'est pas nouvelle et spontanée. Elle s'est manifestée en Syrie contre la laïcité promue par le baasisme et contre les al-Assad. Les exigences sont les mêmes qu'en 1964 : démocratisation et fin de la domination du parti Baas, levée de l'état d'urgence (B. al-Assad accède à cette requête dès le 19 avril 2011), fin de la répression et libération des prisonniers politiques⁹⁰. Face à ces exigences, B. al-Assad, comme son père, organise une importante répression.

Dans son rapport de 2007⁹¹, Amnesty international dénonce déjà la manque de libertés publiques et l'arrestation de centaines de personnes pour des raisons politiques, ainsi que les tentatives d'intimidation contre les « défenseurs des droits humains », comme par exemple R.D. al-Hamood, condamné par la Cour suprême de sûreté de l'Etat à cinq ans d'emprisonnement pour « incitation aux luttes de factions » et « appartenance à une société secrète » du fait de son adhésion aux Comités pour le renouveau de la société civile. Ce rapport dénonce aussi les atteintes à la liberté d'expression, la torture, les mauvais traitements, et les discriminations multiples, notamment envers la communauté kurde.

⁸⁶ <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/syrie/>, le 10 avril 2014.

⁸⁷ Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, op. cit., p. 93.

⁸⁸ *Report from Amnesty International to the Government of the Syrian Arab Republic*, Nottingham, Amnesty International Publications, 1983, pp. 36-37.

⁸⁹ <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/syrie/>, le 10 avril 2014.

⁹⁰ Fabrice BALANCHE, « La Syrie entre révolution, guerre civile et statut quo ? », in Linda GARDELLE (dir.), *Un « Printemps arabe » ?*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp.115-116.

⁹¹ <http://www.amnesty.org/fr/region/syria/report-2007>, le 10 avril 2014.

Cinq ans plus tard, dans son rapport de 2012⁹², l'ONG dénonce la répression des manifestations pacifiques par les forces de sécurité, citant le chiffre de 4 300 manifestants tués (à Deraa, le 18 mars 2011, lors d'une manifestation de soutien aux enfants accusés d'avoir écrit des slogans antigouvernementaux, quatre personnes auraient été tués) et de milliers d'arrestations. Quelques centaines de personnes auraient été torturées et même tuées en détention. Le rapport énonce tout de même quelques mesures du président syrien, dont la levée de l'état d'urgence, la suppression de la Cour suprême de sûreté de l'Etat, l'octroi de la nationalité à des membres de la communauté kurde, l'amnistie vis-à-vis de certains prisonniers politiques, la création des partis politiques, et l'organisation d'élections.

Le 25 octobre 2012, le Conseil des Droits de l'homme adopte sa 8^e résolution sur la crise syrienne⁹³. Le Conseil se dit préoccupé par l'escalade de la violence et le nombre croissant de réfugiés. Il regrette publiquement la non coopération du gouvernement syrien avec la commission d'enquête des Nations-Unies. Il condamne aussi « la persistance des violations flagrantes généralisées et systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales par les autorités syriennes et les milices Shabbiha contrôlées par le Gouvernement, comme l'utilisation d'armes lourdes et de la force contre des civils, les massacres et les exécutions arbitraires, les exécutions extrajudiciaires, l'assassinat et la persécution de manifestants, de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes, la détention arbitraire, les disparitions forcées, les entraves à l'accès aux soins médicaux, la torture, les violences sexuelles et les mauvais traitements, y compris contre des enfants ». Enfin, le Conseil demande la fin des violences, le respect du droit international et des droits de l'homme, et la mise en place d'une commission d'enquête pour établir les violations des droits et leurs responsables⁹⁴. Sur la base de ces rapports et de diverses sources, le Conseil de sécurité et surtout l'Assemblée générale des Nations unies adopte plusieurs résolutions⁹⁵.

Le 19 décembre 2011, l'Assemblée générale adopte avec une large majorité (133 voix) une résolution qui condamne « les violations des droits de l'Homme graves et

⁹² <http://www.amnesty.org/fr/region/syria/report-2012>, le 10 avril 2014.

⁹³ <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G12/172/59/PDF/G1217259.pdf?OpenElement>, le 10 avril 2014.

⁹⁴ <http://www.voltairenet.org/article176057.html>, le 10 avril 2014.

⁹⁵ <http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/dossiers-geographiques/afrique-du-nord-moyen-orient/syrie/article/syrie-5507#Derniers-developpements-au-Conseil>, le 10 mai 2014.

« systématiques par les autorités syriennes, telles que les exécutions arbitraires, l'usage excessif de la force et la persécution et le meurtre de manifestants et défenseurs des droits de l'Homme ». En février 2012, elle adopte une résolution exprimant son soutien au plan de sortie de crise de la Ligue arabe (celui-ci prévoit le départ du président syrien). Face aux suspicions de violation massive des droits de l'homme, le Conseil de sécurité adopte en avril 2012 deux résolutions permettant l'envoi d'observateurs en Syrie (la Mission de supervision des Nations unies en Syrie – MISNUS). Le 3 août 2012, l'Assemblée générale adopte une résolution condamnant le bombardement des villes rebelles par l'armée. Mais face à l'inefficacité de ces mesures et de la violence de la répression, K. Annan démissionne de son poste d'envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe sur la crise en Syrie. Il est remplacé par Lakhdar Brahimi (qui démissionnera à son tour le 13 mai 2014). Le 15 mai 2013, l'Assemblée générale adopte une résolution où elle s'indigne des 70 000 morts déjà causés par le conflit et fait de la Coalition nationale syrienne l'interlocuteur privilégié des Nations unies. Alors que les Occidentaux menacent la Syrie d'une intervention en accusant le régime d'avoir perpétré une attaque à l'aide d'armes chimiques (la ligne rouge de B. Obama), la Russie propose une résolution, qui est adoptée le 27 septembre 2013. Cette résolution 2118 autorise la destruction de l'arsenal chimique syrien.

Section 2 - Les enjeux énergétiques

La Syrie présente deux intérêts majeurs : elle est un point central au Moyen-Orient où pourrait passer des canalisations transportant gaz et pétrole jusqu'en Méditerranée. Ceci permettrait aux Occidentaux d'importer l'énergie en évitant un transport maritime coûteux et dangereux (§1). Associée à l'augmentation de l'importation des hydrocarbures du Golfe, l'exploitation des réserves énergétiques syriennes pourrait réduire la dépendance de l'Europe à la Russie (§2).

§1- La simplification de l'importation des hydrocarbures du Golfe vers l'Europe

La Syrie n'est pas une puissance énergétique majeure du Moyen-Orient. Dans le monde arabe, en 2010, presque 2 200 millions de tonnes de pétroles ont été extraits, soit 31 % du total mondial, et 476 milliards de m³ de gaz naturel ont été produits, soit 15 % de la

production mondiale. Quant aux réserves, elles sont estimées à 49 % des réserves mondiales pour le pétrole, et 15 % pour le gaz. Mais la Syrie paraît dénuée de ressources à côté des monarchies du Golfe ou de son voisin irakien⁹⁶. En 2010, lorsque l'Arabie saoudite produisait 467 millions de tonnes de pétroles et l'Irak 120 millions, la Syrie n'en produisait que 19 millions de tonnes, soit 0,5 % de la production mondiale. Quant au gaz, elle n'en produisait que 0,2 %⁹⁷. Il semblerait que ces chiffres écartent l'hypothèse d'une intervention occidentale guidée par des intérêts économiques. Pourtant, ce n'est pas le cas.

D'abord, la Syrie a une place géostratégique primordiale au Moyen-Orient. Elle est pour les pays du Golfe et les pays de l'Est de la région (Irak et Iran) une porte de sortie sur la Méditerranée, et donc sur l'Europe occidentale et les Etats-Unis, qui ont reçu 32 % des exportations arabes de pétroles en 2012. De plus, 40 % du gaz exporté du Moyen-Orient est écoulé en Méditerranée. Or, la Syrie a su jouer de cette place stratégique pour faire pression sur ses voisins et sur les pays importateurs, notamment les Etats-Unis et l'Europe, dont les importations de pétrole en provenance du monde arabe représentent respectivement 22 % et 29 % de leur importation totale de pétrole⁹⁸.

La Syrie a bloqué l'acheminement de pétrole en Méditerranée à plusieurs reprises, par exemple à l'encontre de l'Irak en 1982 en s'opposant au transit du pétrole de Kirkouk. L'oléoduc a réouvert en 2002, puis a une nouvelle fois été bloqué durant la guerre d'Irak. De même, peu avant le début des révoltes sur son territoire en novembre 2010, la Syrie avait refusé à l'Arabie Saoudite et au Qatar la construction d'oléoducs et de gazoducs traversant la Syrie vers la Méditerranée. Le projet d'oléoducs et de gazoducs traversant la Syrie avait deux objectifs principaux, et son refus par al-Assad peut expliquer en partie l'empressement des Occidentaux et de certains pays du Golfe à le faire tomber.

Le premier objectif de l'Arabie Saoudite, du Qatar et des Occidentaux était d'acheminer le pétrole et le gaz du Golfe directement en méditerranée permettrait d'éviter le détroit d'Ormuz et le Canal de Suez en amenant l'énergie directement en Méditerranée orientale⁹⁹.

⁹⁶ Pierre VALLAUD et Xavier BARON, *Atlas géostratégique du Proche et du Moyen-Orient*, op. cit., p. 137.

⁹⁷ Georges MUTIN, *Géopolitique du Monde arabe*, op. cit., pp. 103-104.

⁹⁸ Ibid., p. 106.

⁹⁹ <http://www.realpolitik.tv/2012/11/aymeric-chauprade-ou-vont-la-syrie-et-le-moyen-orient/> le 15 avril 2014.

Le détroit d'Ormuz relie le golfe persique au golfe d'Oman. C'est un passage clé par lequel transit environ un tiers du trafic maritime pétrolier mondial, soit 15 millions de barils par jour¹⁰⁰ en provenance d'Oman, des sept Emirats arabes unies, de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de Bahreïn, du Koweït, de l'Irak et enfin de l'Iran, ces Etats représentant 30 % de la production mondiale de pétrole et 57 % des réserves, ainsi que 10 % de la production mondiale de gaz et 45 % des réserves. Le détroit ne mesure que 67 kilomètres de large, avec deux espaces de circulation de 3 kilomètres chacun¹⁰¹.

Le détroit et le golfe Persique sont des zones de conflits importantes. Depuis cinquante années, ils ont connu trois conflits majeurs : la guerre d'Iran-Irak, la guerre opposant la communauté internationale à l'Irak après l'invasion du Koweït, et la guerre déclenchée par les Etats-Unis et ses alliés contre l'Irak. Ces trois conflits n'ont cependant pas interrompu le trafic. Mais les rivalités sont permanentes dans cet espace qui connaît de multiples clivages : religieux (Chiites *versus* Sunnites), civilisationnel (Perses *versus* Arabes) et politique (monarchies *versus* républiques). Enfin, les réserves du sous-sol sont aussi sources de tensions autour de la délimitation des frontières terrestres et maritimes (différend entre l'Iran et les EAU à propos des îlots d'Aboû Moûssa, de Grand Tonb et de petit Tonb). Ces rivalités additionnées aux tensions entre les Etats-Unis et l'Iran conduisent ce dernier à menacer à différentes reprises de fermer le détroit, comme en décembre 2011, du fait de dissensions autour du dossier du nucléaire iranien¹⁰².

Le Canal de Suez est un passage par lequel transitent environ 8 % du commerce mondial¹⁰³, et l'essor du commerce mondial, surtout entre l'Asie et l'Europe, pourrait faire augmenter ce chiffre. Mais le passage du canal a un coût important, et le tarif augmente régulièrement. Il a augmenté de 2,8 % en moyenne (3,73% pour les pétroliers) en 2007¹⁰⁴, puis de 7,1 % en moyenne (7,3% pour les pétroliers) en 2008¹⁰⁵. En 2009, le prix d'un passage pour un porte conteneur de 9 400 conteneurs standards est de 600 000 dollars. De plus, il existe un risque de piraterie important. Celui-ci augmente jusqu'en 2010, faisant du

¹⁰⁰ Pierre VALLAUD et Xavier BARON, *Atlas géostratégique du Proche et du Moyen-Orient*, Paris, Perrin, 2010, p. 34.

¹⁰¹ Didier ORTOLLAND et Jean-Pierre PIRAT, *Atlas géopolitique des espaces maritimes, frontières, énergie, transports, piraterie, pêche et environnement*, Paris, Technip, 2010, p. 133.

¹⁰² <http://www.lefigaro.fr/international/2011/12/28/01003-20111228ARTFIG00410-l-iran-menace-de-cadenasser-le-detroit-d-ormuz.php>, le 15 avril 2014.

¹⁰³ <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/canal-de-suez/>, le 15 avril 2014.

¹⁰⁴ <http://www.meretmarine.com/fr/content/les-tarifs-du-canal-de-suez-augmentent-en-moyenne-de-28>, le 2 mai 2014.

¹⁰⁵ <http://www.meretmarine.com/fr/content/canal-de-suez-coup-de-massue-sur-les-tarifs>, le 2 mai 2014.

large de la Somalie le premier foyer de piraterie au monde avant de diminuer par la suite (192 attaques en 2010, 75 en 2012¹⁰⁶). A cause de cela, certaines compagnies n'hésitent pas à faire contourner l'Afrique par le cap de Bonne Espérance à ses navires (7 jours de navigation supplémentaires)¹⁰⁷. L'évitement du canal pourrait progresser puisque les prix continuent de grimper, comme en 2013, où le tarif a augmenté de 5 % pour les navires transportant du pétrole ou du gaz¹⁰⁸.

L'instabilité et les rivalités autour du détroit d'Ormuz, ainsi que le risque de piraterie et les tarifs du Canal de Suez, sont autant de raisons de développer des voies alternatives pour expédier les hydrocarbures dans les pays importateurs. A ce titre, les Occidentaux encouragent les voies d'exportation terrestres, qui permettent d'assurer leur ravitaillement en gaz et pétrole sans craindre la fermeture du détroit d'Ormuz et en évitant le coût matériel et financier du transport des hydrocarbures par navire. C'est ainsi que pendant la guerre qui l'oppose à l'Iran, l'Irak développe l'oléoduc Kirkouk-Ceyhan et l'oléoduc IPSA permettant d'évacuer le pétrole irakien vers la Méditerranée *via* la Turquie et vers la mer Rouge *via* l'Arabie Saoudite. Pour contourner une éventuelle fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran, l'Arabie Saoudite construit quant à elle construit l'oléoduc Petroline pour acheminer le pétrole du golfe Persique jusqu'à la mer Rouge¹⁰⁹.

Aujourd'hui, alors que l'axe chiite verrouille le nord de la région, il est possible d'imaginer que l'Arabie Saoudite et le Qatar seraient intéressés par la mise en place d'un régime partenaire qui leur permettrait d'acheminer gaz et pétrole directement en Méditerranée. Le Qatar souhaite la construction d'un gazoduc traversant l'Arabie Saoudite, la Jordanie puis la Syrie, et qui rejoindrait le gazoduc Nabucco en Turquie. Mais sans parler de l'obstacle que constitue le rival Saoudien, le Qatar voit son projet refusé en 2010 par la Syrie, qui lui préfère un gazoduc chiite depuis l'Iran jusqu'en Méditerranée. Devant les découvertes gazières en Australie, assez abondantes pour alimenter tout l'Extrême Orient, et le développement du gaz de schiste aux Etats-Unis, l'exportation de gaz vers l'Europe devient vitale pour Doha (le gaz représente 70 % des revenus du Qatar). En plus de gêner l'exportation de son gaz, la Syrie est aussi un concurrent du Qatar. En effet, le

¹⁰⁶ Claude MARTINAUD, Franck PARIS, *Océans, mers, et îles, Appuis de la mondialisation*, Paris, Ellipses, 2013, pp. 42-43.

¹⁰⁷ <http://www.meretmarine.com/fr/content/suez-le-traffic-et-les-revenus-du-canal-seffondrent>, le 2 mai 2014.

¹⁰⁸ <http://www.lemarin.fr/articles/detail/items/le-canal-de-suez-augmente-ses-tarifs.html>, le 2 mai 2014.

¹⁰⁹ Didier ORTOLLAND et Jean-Pierre PIRAT, *Atlas géopolitique des espaces maritimes, frontières, énergie, transports, piraterie, pêche et environnement*, op. cit., pp. 225-226.

pays dispose de gisements découverts en 2011 à Qara près de Homs qui, selon le ministère syrien du pétrole, pourraient produire 400 000 m³ par jour. De plus, selon le *think tank* Washington Institute for Near East Policy et le United States Geological Survey, la Syrie disposerait des réserves de gaz *offshore* les plus importantes de Méditerranée orientale¹¹⁰. Cette non-coopération du régime syrien et la concurrence qu'il représente expliquent l'empressement du Qatar à voir tomber Bachar al-Assad¹¹¹. L'Arabie Saoudite, quant à elle, pourrait profiter d'un régime favorable à Damas pour envoyer son pétrole directement en Méditerranée sans passer par la mer Rouge.

§2- La diversification des importations pour réduire la dépendance à l'énergie russe

Les intérêts occidentaux rejoignent ceux des pétromonarchies. En plus d'importer les hydrocarbures de façon moins risquée et moins onéreuse, ils souhaiteraient profiter du potentiel gazier syrien et d'une importation plus facile et rapide des hydrocarbures du golfe pour casser la dépendance européenne vis-à-vis du gaz et du pétrole russes. Comme l'indique le rapport du sénateur Yves Pozzo di Borgo en mai 2007, « la Russie est le premier fournisseur de gaz naturel des Vingt-sept (avec 40 % des importations, ce qui représente 19 % de la consommation totale de gaz de l'Union européenne) et le deuxième fournisseur de pétrole (avec 20 % des importations et 16 % de la consommation totale) »¹¹². L'Europe est dans une position de dépendance énergétique importante vis-à-vis de la Russie, tout spécialement les pays d'Europe centrale et orientale parfois dépendants à 100 % du gaz russe (pays baltes). La menace que représente la fermeture des « robinets » comme en 2006 ou 2009, combinée avec le pouvoir que les Russes exercent sur des pays d'Europe de l'Est comme l'Ukraine, inquiètent les Etats-Unis et l'Europe occidentale, surtout depuis novembre 2013 et le début de la crise ukrainienne. Comme le souligne le rapporteur, il existe aussi un risque de voir la Russie incapable de fournir l'Europe en gaz à hauteur de sa consommation tant celle-ci augmente.

¹¹⁰ Aymeric CHAUPRADE, *Chronique du choc des civilisations*, op. cit., pp. 106 et 184-185.

¹¹¹ <http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/Les-dossiers-de-la-redaction/syrie-2013/p-26220-lg0-Syrie-le-gaz-du-Qatar-influence-t-il-le-conflit-hm>, le 2 mai 2014.

¹¹² <http://www.senat.fr/rap/r06-307/r06-30714.html>, le 2 mai 2014.

C'est dans ce cadre que l'Union européenne soutient le projet Nabucco, ayant pour objet de relier la mer Caspienne (Azerbaïdjan et Turkménistan) à la Turquie et l'Europe centrale, *via* l'Iran ou la Géorgie et l'Azerbaïdjan¹¹³. Mais ce projet manque de fournisseurs : l'Iran ne peut en être du fait de son supposé programme nucléaire, l'Irak du fait de son instabilité, et l'Azerbaïdjan a notifié en juin 2013 son refus de participer au projet. De plus, Nabucco est concurrencé par le projet South Stream en provenance de Russie et passant par la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie, la Slovénie et l'Italie¹¹⁴. Face à ces difficultés, le projet Nabucco semble enterré¹¹⁵. Un des moyens pour le remettre à flot serait d'accéder au gaz qatari et au gaz syrien (*offshore* et *onshore*). Il faudrait que l'Etat syrien soit plus docile qu'aujourd'hui, ce qui impliquerait de renverser le régime de B. al-Assad afin d'y installer un régime conforme aux intérêts occidentaux. L'Occident pourrait alors travailler à l'exploitation des hydrocarbures syriens, notamment en Méditerranée orientale, et ainsi casser la dépendance de l'Europe au gaz russe.

Les Occidentaux ont donc des intérêts à défendre en Syrie. L'objectif principal d'une intervention humanitaire serait la protection de la population syrienne, mais diverses motivations pourraient se greffer autour de cet objectif afin de rendre l'intervention plus rentable. Ces motivations sont la destruction d'un régime ennemi, la reconfiguration du Moyen-Orient au profit d'Israël et de la Turquie et des monarchies du Golfe, et la possibilité pour l'Europe d'importer des hydrocarbures plus facilement et de casser ainsi la dépendance à l'énergie russe. Cette dernière motivation prend tout son sens alors que la crise ukrainienne démontre les difficultés de la diplomatie européenne à faire à la Russie. Mais malgré ces intérêts, les Occidentaux ne peuvent agir en Syrie, démontant ainsi les limites de l'interventionnisme humanitaire.

¹¹³ <http://www.infoguerre.fr/matrices-strategiques/projet-nabucco-est-il-mort-et-pourquoi/>, le 2 mai 2014.

¹¹⁴ <http://www.gazprom.com/about/production/projects/pipelines/south-stream/>, le 2 mai 2014.

¹¹⁵ <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/06/28/20002-20130628ARTFIG00602-le-projet-nabucco-enterré-par-un-gazoduc-qui-rejouit-la-grece.php>, le 2 mai 2014.

Titre II - Les obstacles à l'intervention occidentale

La Syrie présente de multiples intérêts qui justifieraient de prendre part au conflit. Une intervention humanitaire aurait donc pu être décidée par les Occidentaux. Mais les conséquences néfastes des précédentes interventions occidentales sont un obstacle à la mise en œuvre d'une intervention humanitaire en Syrie (chapitre 1). De plus, l'intervention occidentale est difficile en Syrie du fait du soutien intérieur et extérieur au régime de B. al-Assad (chapitre 2).

Chapitre 1 : Les conséquences néfastes des interventions occidentales

La guerre en Afghanistan est justifiée par les Etats-Unis par la légitime défense après les attentats du 11 septembre. La guerre en Irak est, quant à elle, expliquée par la nécessité de détruire les armes de destruction massive de S. Hussein. Mais un volet humanitaire est aussi présent dans la justification de ces deux conflits. Il faut libérer le peuple afghan et le peuple irakien du joug des Talibans et de S. Hussein. En Libye, l'humanitaire est même la justification principale de la guerre. Le problème est que le résultat de ces interventions est plutôt médiocre (section 1). En plus du mauvais exemple que constituent les précédentes interventions occidentales, l'interventionnisme occidental en Syrie est contraint par le soutien de la population au régime et par celui de la Russie et de la Chine, deux membres du Conseil de sécurité qui peuvent bloquer les résolutions à l'encontre de B. al-Assad (section 2).

Section 1- L'échec de l'interventionnisme occidental

Bertrand Badie affirme que le « Grand Moyen-Orient » est un « mélange d'hypernaïveté et d'hyperréalisme ». Hypernaïveté car les Etats-Unis ont voulu remodeler le Moyen-Orient en imposant leur modèle sans prendre en compte les spécificités locales. Hyperréalisme car les Etats-Unis ont compris que le conflit israélo-palestinien ne pourrait être réglé qu'en détruisant ou neutralisant les puissances arabes du Moyen-Orient, parmi

lesquelles l'Irak hier et la Syrie aujourd'hui¹¹⁶. Le problème est que ce projet a échoué. Et là où les Occidentaux sont intervenus activement dans ce « Grand Moyen-Orient », espace qui s'étend du Maghreb au Pakistan, leur échec est patent. Malgré cela, les Occidentaux ont des velléités d'intervention en Syrie, alors même que les deux problèmes principaux auxquels ils n'ont pas su faire face dans les précédentes interventions risquent de se reposer : la difficulté de la mise en place d'un Etat de droit, et le sort incertain des minorités (§1). L'échec de l'intervention humanitaire en Libye confirme ces difficultés, rendant la notion de responsabilité de protéger de plus en plus difficile à utiliser (§2).

§1- Les difficultés de mise en place d'un Etat de droit et le sort des minorités

Pour les Etats-Unis durant la Guerre froide, l'Irak est un rempart contre l'expansion soviétique (signature du pacte de Bagdad en 1955) et contre la République islamique d'Iran (visite officielle de D. Rumsfeld, envoyé spécial de R. Reagan, à Bagdad en 1983). Ce rempart s'est développé jusqu'à devenir une importante puissance militaire menaçant l'équilibre régional et l'ordre international, avec ses stocks d'armes chimiques, son programme nucléaire militaire et son arsenal conventionnel. Les Etats-Unis sont alors intervenus pour réduire cette puissance.

La première intervention américaine en Irak ne conduit pas à un changement de régime : la résolution 678 du Conseil de sécurité de l'autorise pas, et les Etats-Unis souhaitent le maintien d'un régime fort qui contrebalancerait les velléités autonomistes des Kurdes (ce qui menacerait la Turquie) et des Chiïtes (ce qui renforcerait l'Iran)¹¹⁷. Cependant, les Etats-Unis continuent de soutenir l'opposition irakienne (avec notamment une aide financière et technique estimé à 100 millions de dollars entre 1991 et 1998), d'endiguer la puissance irakienne (avec l'opération Renard du désert et le bombardement d'usines d'armements en 1998), et globalement d'espérer la chute du régime de S. Hussein¹¹⁸. Les attentats du 11 septembre donnent un fort retentissement à cet objectif, et dans les jours qui suivent les attentats, les néoconservateurs américains, ardents défenseurs

¹¹⁶ Bertrand BADIE, *Nouveaux mondes. Carnets d'après Guerre froide*, Paris, Le Monde Interactif/CNRS, 2012, pp. 41-42.

¹¹⁷ <http://www.thucydide.com/realisations/comprendre/actu/USA-Irak-2003/irak/saddamHussein-pouvoir.htm>, le 2 mai 2014.

¹¹⁸ Fanny LAFOURCADE, *Le chaos irakien*, Paris, La découverte, 2007, pp. 31-33.

de l'interventionnisme américain et du *regime change*, proposent à G.W. Bush d'attaquer l'Irak¹¹⁹. Dès 2002, ce dernier semble convaincu, et dans son discours sur l'état de l'Union, il affirme que « l'Irak continue à afficher son hostilité envers les Etats-Unis et à soutenir le terrorisme [...]. C'est un gouvernement qui a déjà utilisé les gaz asphyxiants pour tuer des milliers de ses propres citoyens, laissant les cadavres des mères blottis sur ceux de leurs enfants [...]. De tels Etats constituent, avec leurs alliés terroristes, un axe maléfique et s'arment pour menacer la paix mondiale »¹²⁰.

L'intervention en Irak se dessine progressivement. Un de ses principaux objectifs est la promotion de la démocratie. En effet, pour les Américains, les régimes autoritaires de la région encouragent la radicalisation islamique car en limitant le développement des libertés et de la démocratie, ils se font le terreau du terrorisme. Les néoconservateurs affirment qu'il est donc légitime pour les Etats Unis de combattre de tels régimes, même par la force, afin de promouvoir la démocratie. L'expansion de la démocratie permettrait à la fois de pacifier la région (donc d'assurer la sécurité d'Israël) au nom de la théorie de la paix démocratique, et de lutter contre l'islamisme grâce au développement des libertés individuelles et à l'élévation du niveau de vie. C'est le projet de Grand Moyen Orient¹²¹, dans lequel l'Irak et l'Afghanistan ne sont qu'une étape destinée à servir, grâce à un effet domino, la propagation des libertés et de la démocratie dans la région. Le 26 février 2003, G.W. Bush déclare : « un nouveau régime en Irak servirait d'exemple et d'inspiration spectaculaire pour les autres nations de la région »¹²².

En quelques semaines (du 20 mars à la fin du mois d'avril), les « opérations majeures » sont terminées. Cependant, le chaos règne en Irak (pillage, règlement de comptes, destruction), et aucune autorité légitime capable de reprendre en main le pouvoir et de pacifier le pays ne se démarque. Le Conseil de sécurité des Nations-Unies adopte en mai 2003 la résolution 1483¹²³ qui lève les sanctions internationales, définit les modalités du mandat onusien, et établit une administration provisoire dirigée par des Irakiens.

¹¹⁹ Gilles ANDREANI, Géopolitique et relations stratégiques, Master 2 de Sécurité et Défense, 2013/2014, Université Paris II Panthéon-Assas.

¹²⁰ <http://www.voltairenet.org/article9261.html>, le 3 mai 2014.

¹²¹ <http://www.diploweb.com/forum/croisier1.htm>, le 3 mai 2014.

¹²² George Bush, "President Discusses the Future of Iraq", Office of the Press Secretary, White House, 26 February 2003. <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/02/20030226-11.html>, le 3 mai 2014.

¹²³ <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N03/368/54/PDF/N0336854.pdf?OpenElement>, le 3 mai 2014.

La situation se dégrade ensuite rapidement avec le développement de groupes rebelles tel que les Brigades de la résistance irakienne, qui s'attaquent aux militaires et aux civils (attentat contre S. Vieira de Mello, représentant spécial du secrétaire général de l'O.N.U., le 19 août 2003). Les militaires sont incapables de reprendre la situation en main, et la population leur est de plus en plus hostile, notamment du fait de la passivité de ces derniers face aux pillages quand les champs de pétrole sont protégés¹²⁴. Les méthodes des militaires finissent de braquer la population, qui voit les Occidentaux comme des occupants plus que comme des libérateurs (fouilles au corps de femmes par des militaires masculins, fouilles des maisons, emprisonnement, torture)¹²⁵.

En 2004, Lakhdar Brahimi, envoyé spécial de Kofi Annan, obtient la passation du pouvoir à l'Autorité provisoire de la coalition. Celle-ci est notamment chargée de préparer les élections, qui ont lieu en janvier 2005 dans un contexte de polarisation ethnique et religieuse, spécialement entre Chiïtes et Sunnites. Ces derniers, peu après la deuxième bataille de Fallouja, bastion sunnite complètement détruit, appellent au boycott. L'Assemblée nouvellement élue devient alors très peu représentative : seul 17 députés sur 275 sont sunnites¹²⁶. Invités à participer au Comité de rédaction de la constitution, les Sunnites le quittent rapidement, et plusieurs groupes sunnites appellent à boycotter le référendum. Celui-ci sera tout de même adopté, mais il ne règle en rien l'opposition croissante entre les communautés. Quelques mois plus tard, les élections législatives donnent une courte majorité aux Chiïtes, et en mai 2006, N. al-Maliki est nommé premier ministre. En 2009, les élections législatives confirment la division ethnique et confessionnelle des forces politiques.

En 2010, de nouvelles élections permettent le partage du pouvoir entre les communautés avec N. al Maliki comme Premier ministre, Djalal Talabani (kurde) comme Président et Oussama al-Noujaifi (sunnite) comme président du Parlement. Mais ce partage ne jure pas l'opposition entre les communautés.

Parallèlement, les Américains se retirent progressivement l'Irak et le 18 décembre 2011, les derniers soldats américains quittent l'Irak. Au niveau de la vie civile, des attentats sont perpétrés quotidiennement et des affrontements opposant chiïtes et sunnites

¹²⁴ Célia BELIN, Politique extérieure des Etats-Unis, Master 2 de Sécurité et Défense, 2013/2014, Université Paris II Panthéon-Assas.

¹²⁵ Fanny LAFOURCADE, *Le chaos irakien*, op. cit., p. 46.

¹²⁶ *Ibid.*, pp. 54-55.

ont lieu régulièrement entre 2005 (en 2004 est créé Al-Qaïda en Mésopotamie) et 2007, comme le 23 février 2006 suite à l'attaque du mausolée de Samarra (les affrontements feront 450 morts). La population évolue dans un climat de guerre civile, ou « d'insurrection » comme les gouvernements irakiens et américains préfèrent le nommer. Le 18 juillet 2006, l'ONU publie un rapport selon lequel 100 civils meurent chaque jour en Irak. Le 12 octobre suivant, un journal britannique estime à 650 000 le nombre d'Irakiens tués depuis mars 2003. En janvier 2008, une étude de l'OMS estime que 151 000 Irakiens sont morts de manière violente entre 2003 et 2006. Globalement, l'étude estime à 600 000 le nombre d'Irakien décédés du fait du conflit depuis 2003¹²⁷. En juillet de la même année, 1 000 irakiens sont tués dans des attentats. Le Printemps arabe n'arrange pas cette situation. Il renforce l'insécurité, du fait de l'instabilité en Syrie voisine, et le confessionnalisme, puisque l'opposition chiite-sunnite se durcit dans toute la région.

La guerre d'Afghanistan est similaire à la guerre d'Irak par plusieurs aspects. D'abord, ces opérations ont lieu dans le cadre d'une coalition internationale où les Américains dominent (en Afghanistan, 40 % des troupes ne sont pas américaines, en Irak, 10 %). Ensuite, les buts poursuivis sont rapidement atteints : le régime taliban tombe aussi après quelques semaines de combat, le 13 novembre 2001. Enfin, le développement des objectifs politiques provoque l'enlèvement des troupes. En Afghanistan comme en Irak, les Occidentaux ont du mal à faire face à une population indépendante voire hostile, qui rejette toute ingérence étrangère (c'était déjà lors des interventions britannique puis soviétique)¹²⁸. *A posteriori*, on voit bien que ces deux opérations auraient dû se limiter à un objectif simple et restreint : la chute du régime adverse, sans envisager un engagement durable dans lequel l'hostilité de la population est exacerbée¹²⁹. Mais les objectifs en Afghanistan, énoncés lors de la conférence de Bonn en décembre 2001, sont similaires aux objectifs en Irak : la démocratisation, la reconstruction et le développement économique¹³⁰. Le bilan de ces guerres est lourd. 5 000 militaires sont tués en Irak, 3 000 en Afghanistan¹³¹. Ces pertes sont les plus importantes depuis la guerre du Vietnam (environ 47 000 morts dans les

¹²⁷ http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/chronologie-de-la-guerre-en-irak-2002-2011_498027.html, le 2 mai 2014.

¹²⁸ Gilles ANDREANI et Pierre HASSNER, *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Presses de Sciences po, 2013, pp. 417-418.

¹²⁹ Gilles ANDREANI, Géopolitique et relations stratégiques, Master 2 de Sécurité et Défense, 2013/2014, Université Paris II Panthéon-Assas.

¹³⁰ http://eeas.europa.eu/afghanistan/docs/2011_11_conclusions_bonn_en.pdf, le 10 mai 2014.

¹³¹ Gilles ANDREANI et Pierre HASSNER, *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, op. cit., p. 417.

combats)¹³², et sont difficiles à accepter par la population dans un monde relativement pacifié (un seul conflit interétatique aujourd'hui entre la Thaïlande et le Cambodge à propos de la zone des temples de Preah Vihear¹³³). Selon Linda Bilmes, spécialiste de la question (Université de Harvard), ces guerres auraient coûté entre 4 000 et 6 000 milliards de dollars sur le long terme. Ce coût est largement supérieur à celui qui était annoncé officiellement par le gouvernement américain à l'époque (50 milliards de dollars selon Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense de G. W. Bush)¹³⁴. Ceci s'explique par l'enlisement américain et le coût indirect des guerres (versement de pensions par exemple).

§2- L'échec de l'intervention humanitaire en Libye

L'intervention en Libye en 2011 contre les troupes de Mouammar Kadhafi, au pouvoir depuis 1969, semble tirer les leçons de l'échec de l'Irak et du semi-échec (ou semi-réussite) de l'opération en Afghanistan. Ses objectifs sont plus précis, et l'engagement des forces occidentales moins durable.

La Libye, pays de 6 millions d'habitants, repose sur une structure tribale. Le colonel Kadhafi a renforcé cette structure en divisant les clans afin de mieux les contrôler. Il n'y a pas d'Etat unitaire véritable, pas d'institutions étatiques, pas de partis, pas d'armée unique, mais des milices de différentes tribus dirigées par des proches de Kadhafi. Ces tribus sont environ une trentaine, divisées en 140 clans. Parmi ces tribus, seules quelques-unes contrôlent le pouvoir central grâce à un système d'alliances et d'allégeance, notamment la tribu Kadhadhfa au centre (petite tribu de laquelle Kadhafi est originaire, mais la mieux armée), la tribu des Warfallah en Cyrénaïque (avec Benghazi, deuxième ville du pays), et la tribu des Megariha en Tripolitaine (à l'ouest). Sur le plan économique, la tribu des Zouaya est importante puisqu'elle contrôle les zones pétrolières de la Libye. Enfin, le sud de la Libye est dominé par les tribus Touaregs regroupant un demi-million de

¹³² <http://www.globalsecurity.org/military/ops/casualties.htm>, le 10 mai 2014.

¹³³ Jean-Jacques ROCHE, « Le silence des armes ou la paix importune » in *Politique étrangère*, mars 2012, p.54.

¹³⁴ http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/03/29/etats-unis-les-guerres-en-irak-et-en-afghanistan-couteront-plus-que-prevu_3150625_3222.html, le 10 mai 2014.

personnes, plus ou moins soumises à Kadhafi, même si celui-ci a été proclamé en 2007 sultan des sultans touareg en recevant le Tambour du grand Sahara¹³⁵.

Dans ce système tribal, le « Guide » contrôle le pouvoir central grâce à un système d'alliances tribales et matrimoniales. Ce pouvoir central autoritaire ne laisse pas de place à l'opposition islamique originaire de la Cyrénaïque qui se développe devant l'athéisme et le socialisme promus par Kadhafi. Cette opposition est historique. Les islamistes de Cyrénaïque sont les descendants du courant soufiste créé en 1842, qui a engendré la monarchie islamiste des Sénoussis, renversée par M. Kadhafi en 1969¹³⁶. Une partie de cette opposition entreprend de violentes actions, surtout le Groupe islamique combattant en Libye, créé en 1995. Un de ses *leaders* est Abou Anas Al-Liby, acteur des attentats de 1998 contre des ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya. Ce groupe se rapprochera par la suite d'Al-Qaïda, avec la création en 2007 d'Al-Qaïda au Maghreb islamique. Son hostilité à l'égard de Kadhafi est d'autant plus féroce que celui-ci entreprend une normalisation de ses relations avec l'Occident (fin du programme militaire clandestin en 2003, extradition des infirmières bulgares en 2007, visite à Paris la même année). Des attentats sont alors perpétrés dans tous le Maghreb, notamment en Algérie (attentats suicides en 2007 contre le siège d'Interpol, contre le cortège du président Bouteflika et contre le siège du HCR). Face à cela, Kadhafi et son fils Seif Al-Islam entreprennent une politique de dialogue et de répression qui permet à la Libye de ne connaître aucun attentat sur son sol. Ils vont même jusqu'à libérer presque un millier d'Islamistes (notamment des Frères musulmans et des membres du GICL) en 2010 et en 2011¹³⁷. Mais dès le début des révoltes, 800 combattants du GICL participent aux combats, selon leur chef Abdelhakim Belhadj.

Le soutien international à la révolte libyenne a lieu dans le cadre de la responsabilité de protéger, la R2P pour *Responsability to protect*. La R2P est reconnue par l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2005 sur invitation du Secrétaire générale Kofi Annan. En 1999, ce dernier déclare : « il y a une lente émergence d'une norme internationale contre la répression violente des minorités qui doit et devra prévaloir

¹³⁵ Mathieu GUIDERE, *Le choc des révolutions arabes. De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, Paris, Autrement, 2012, 2^e édition, pp. 120-123.

¹³⁶ Aymeric CHAUPRADE, *Chronique du choc des civilisations*, op. cit., p. 55.

¹³⁷ Mathieu GUIDERE, *Le choc des révolutions arabes. De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, op. cit., pp. 125-131.

sur le souci de la souveraineté des Etats »¹³⁸. La R2P est définie par le diplomate Nicolas de Rivière comme « un concept politique et non juridique par lequel les Etats s'engagent à utiliser tous les instruments de prévention, de médiation et d'intervention prévus par la Charte pour protéger les population contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité »¹³⁹. La R2P reconnaît à la communauté internationale le droit d'agir lorsqu'un Etat ne peut ou ne veut pas protéger sa population contre ces crimes, autrement dit elle reconnaît la légitimité d'une action militaire à des fins humanitaires.

La R2P est utilisée en Libye alors que Kadhafi est suspecté de vouloir anéantir les rebelles à Benghazi et d'utiliser des mercenaires pour mater les révoltes (il s'agit en fait de Noirs originaire de la tribu de Toubou). Les manifestations sont réprimées avec violence (les militaires utilisent des armes à feu contre la foule). Le 26 février 2011, le Conseil de sécurité adopte la résolution 1970 qui invite à un cessez-le-feu entre les parties et impose un embargo sur les armes. Le 17 mars, la résolution 1973 est adoptée pour protéger les civils, et la coalition franco-britannique, appuyée par l'OTAN, intervient militairement deux jours plus tard. Cette intervention militaire est critiquée par différents pays qui accusent les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni d'avoir outrepassé la résolution 1973 en utilisant la R2P pour renverser le régime libyen. En effet, quelques semaines après le début de l'intervention, B. Obama, D. Cameron et N. Sarkozy affirmaient : « aux termes de la résolution 1973 du Conseil de sécurité, notre devoir et notre mandat sont de protéger les civils. C'est ce que nous faisons. Il ne s'agit pas d'évincer Kadhafi par la force. Mais il est impossible d'imaginer que la Libye ait un avenir avec Kadhafi »¹⁴⁰. Cependant, la traque dont a fait l'objet ce dernier, la sauvagerie de son assassinat, et surtout la situation catastrophique dans laquelle se trouve le peuple libyen aujourd'hui sont loin d'accréditer la thèse selon laquelle la protection des civils nécessitait le départ de Kadhafi, et que ce départ suffisait.

Les Occidentaux et les rebelles ont anéanti Kadhafi. L'intervention militaire occidentale est un succès : 200 missiles américains font taire la défense anti-aérienne

¹³⁸ Kofi ANNAN, « Standing up for Human Rights », in *Kofi Annan, Question of Intervention*, N.Y.U.N, 1999, p.24.

¹³⁹ Nicolas DE RIVIERE, « Retour sur les interventions en Côte d'Ivoire et en Libye », in *Mondes, Les cahiers du Quai d'Orsay*, n°10, printemps 2012, p.23.

¹⁴⁰ <http://www.lefigaro.fr/international/2011/04/14/01003-20110414ARTFIG00772-sarkozy-obama-cameron-kadhafi-doit-partir.php?pagination=25>, le 10 mai 2014.

libyenne et détruisent leurs infrastructures aériennes. Puis, d'avril à juillet, 50 missions aériennes quotidiennes des forces de l'OTAN permettent de réduire considérablement les forces du régime. Parallèlement, des rebelles sont formés et armés (contrevenant par là même à l'embargo sur les armes), rendant possible la victoire de l'insurrection¹⁴¹.

Mais si l'intervention militaire est un succès, la phase suivante se présente mal. En effet, aucun régime capable de contrôler le pays ne semble émerger aujourd'hui. Or, sans homme fort à la tête de la Libye rétablissant un certain équilibre entre les tribus, une guerre tribale, semblable à la guerre intercommunautaire irakienne, semble irrémédiable. Déjà, les trois provinces (la Tripolitaine, le Fezzan et la Cyrénaïque) se divisent. Le pays connaît aussi des tensions au sud entre les tribus Toubou et Zwei. La violence est renforcée par l'existence de nombreuses milices armées (estimées à 300 et dotées d'une partie des 20 millions d'armes légères en circulation dans le pays¹⁴²). Ces milices sont accusées de nombreux assassinats (notamment celui de l'ambassadeur américain C. Stevens en septembre 2012) et enlèvements (comme celui de l'ancien Premier ministre, Ali Zeidan, en octobre 2013, ou celui de Fawas Al-Itan, l'ambassadeur jordanien, le 15 avril 2014). En avril, le Premier ministre par intérim démissionne après l'enlèvement de son fils et une attaque du quartier où il réside. Ce climat de violence risque de profiter au terrorisme et à Al-Qaïda. La nébuleuse et la Libye sont en effet très liées. Des Libyens comme Abu Faraj Al-Libi ou Abu Laith Al-Libi, se trouvent dans les hautes sphères d'Al-Qaïda, et la Libye constitue un réservoir de combattant pour l'Al-Qaïda (la Libye, spécialement la ville de Benghazi, était le pays étranger qui fournissait le plus de djihadistes en Irak)¹⁴³. De plus, les Touaregs et d'autres groupes profitent de l'instabilité qui règne en Libye pour piller les dépôts de munitions et revendre celles-ci aux trafiquants et aux terroristes comme AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique), permettant à ces derniers de lancer une vaste offensive au nord du Mali.

En Libye, les Occidentaux développent un nouveau modèle d'intervention basé sur des objectifs précis et demandant un minimum d'implication dans la durée. Mais le bilan de cette intervention est similaire à celui d'Irak ou d'Afghanistan : le chaos règne dans le

¹⁴¹ Gilles ANDREANI et Pierre HASSNER, *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, op. cit., pp. 402-403 et p. 408.

¹⁴² <http://www.lefigaro.fr/international/2013/10/10/01003-20131010ARTFIG00445-libye-des-milices-mafieuses-occupent-le-vide-laisse-par-l-etat-central.php>, le 15 mai 2014.

¹⁴³ Aymeric CHAUPRADE, *Chronique du choc des civilisations*, op. cit., p. 57.

pays, et le processus politique est au point mort. Comme l'affirme le général Desportes : « le bilan de la Libye, c'est une victoire tactique mais un échec stratégique »¹⁴⁴. Cet échec est exacerbé par la prolifération des groupes djihadistes qui vont menacer le Mali quelques mois plus tard.

Section 2 - La stratégie d'influence et le retour à l'isolationnisme américain

La politique étrangère américaine oscille entre isolationnisme et interventionnisme. L'interventionnisme a dominé les années post Guerre froide, mais depuis l'accession au pouvoir de B. Obama, la politique étrangère américaine semble plutôt pencher vers l'isolationnisme. Ainsi, l'administration Obama rejette l'interventionnisme des années Bush (§1). Au niveau stratégique, elle adopte la stratégie diffuse qui permet de protéger les intérêts nationaux sans recourir à des interventions massives (§2).

§1- Le rejet de l'interventionnisme des années Bush

B. Obama prête serment le 20 janvier 2009. Il est réélu pour un deuxième mandat en novembre 2012. Un des aspects qui expliquent ses deux victoires est le rejet de l'interventionnisme prôné par les néoconservateurs républicains. A l'intérieur comme à l'extérieur, l'administration Bush a été touchée par l'échec de la guerre en Irak (avec la résurgence des Talibans à partir de 2005-2006¹⁴⁵) et le borbier afghan malgré un investissement important et un sacrifice humain énorme (6 300 soldats américains tués). Surtout, les méthodes employées sont contestées : usage de la torture dans les prisons de Guantanamo et d'Abou Ghraib, extraditions, exécution extrajudiciaire. Plusieurs sondages montrent la défiance, sinon la haine, que suscitent les Américains partout dans le monde et spécialement au Moyen-Orient. En 2007, un sondage indique que seulement 9 % des Turcs

¹⁴⁴ <http://www.lefigaro.fr/international/2013/10/10/01003-20131010ARTFIG00568-guerre-contre-kadhafi-une-victoire-tactique-mais-un-echec-strategique.php>, le 15 mai 2014.

¹⁴⁵ Justin VAISSE, *Barack Obama et sa politique étrangère (2008-2012)*, Paris, Odile Jacob, 2010, p. 67.

(contre 52 % au début des années 2000) et 13 % des Palestiniens ont une bonne image des Etats-Unis¹⁴⁶.

Face à ces échecs géopolitiques et militaires, Obama souhaite relancer une nouvelle politique tendant vers l'apaisement des relations avec les autres pays du monde et le développement du multilatéralisme. Au Caire en juin 2009, il affirme : « je crois aussi que les événements en Irak ont rappelé à l'Amérique la nécessité de recourir à la diplomatie et de construire un consensus international pour résoudre ses problèmes ». Pour autant, il ne renonce pas à l'influence des Etats-Unis dans le monde : « quiconque vous dit que l'Amérique est en déclin ou que son influence a diminué ne sait pas de quoi il parle [...]. L'Amérique demeure la nation indispensable dans les affaires du monde [...] j'entends bien que cela reste ainsi ». Mais il admet que « le *leadership* américain reconnaît aussi [ses] limites en termes de ressources et de capacités »¹⁴⁷. Bien que certains de ses discours restent empreints d'idéalisme (par exemple le discours de Prague en 2009 où il évoque la disparition des armes nucléaires), B. Obama semble influencé par la *realpolitik* : les discours prêchant l'universalisation du modèle américain, la vision manichéenne du monde et la promotion des interventions humanitaires ont disparu. Le président américain critique l'utopisme de son prédécesseur qui l'a mené à promouvoir l'interventionnisme et l'ingérence. A l'inverse, il encourage les efforts diplomatiques et la négociation. Il affirme lors de la réception du prix Nobel de la paix en 2009 : « la promotion des droits de l'homme ne peut pas relever de la seule exhortation. Elle doit parfois être associée à une diplomatie méticuleuse. Je sais que la communication avec des régimes répressifs n'offre pas la pureté satisfaisante de l'indignation. Mais je sais aussi que les sanctions sans main tendue – et la condamnation sans discussion – peuvent conduire à un statu quo paralysant. Aucun régime répressif ne peut s'acheminer sur une nouvelle voie si on ne lui ouvre pas une porte ». Ce choix se concrétise lors de l'affaire iranienne. Si G.W. Bush plaçait l'Iran dans les pays de l'axe du mal, avec lesquels il ne fallait pas négocier (l'ancien vice-président Dick Cheney affirmait « nous ne négocions pas avec le mal, nous le rejetons »), B. Obama préfère la voie de la négociation. Lors du discours du Caire, il affirme : « plutôt que de rester emprisonné par le passé, j'ai dit clairement au peuple et aux dirigeants iraniens que mon pays est prêt à aller de l'avant. La question qui se pose maintenant n'est

¹⁴⁶http://www.lexpress.fr/actualite/monde/sondage-l-anti-americanisme-progresse_465224.html#jpVMQ5JftwGFLTQ.99, le 15 mai 2014.

¹⁴⁷ Justin VAISSE, *Barack Obama et sa politique étrangère (2008-2012)*, op. cit., p. 15.

pas de savoir à quoi l'Iran s'oppose, mais plutôt quel est l'avenir qu'il souhaite bâtir ». Cette politique de la main tendue a été refusée par le président Ahmadinejad, mais Obama, faisant sien l'adage de J.F. Kennedy « ne négocions pas parce que nous avons peur, mais n'ayons jamais peur de négocier », a persévéré dans cette voie, et en 2014, l'Iran et les Etats-Unis ont trouvé un terrain d'entente à propos du nucléaire militaire.

L'effort de la diplomatie américaine pour régler les conflits par voie de négociation et non d'intervention révèle une volonté plus globale de revenir à l'isolationnisme. Cette volonté se traduit par le développement de la négociation, et aussi par le retrait d'Irak et d'Afghanistan ou encore la baisse du budget de la défense. L'objectif final est de réduire la présence militaire américaine et de se tourner vers le Moyen-Orient. Il correspond à la politique du pivot¹⁴⁸. B. Obama veut rééquilibrer ses relations en se tournant vers l'Asie pour faire face au rival économique et politique que constitue la Chine, avec sa croissance impressionnante (7,7 % en 2013) et sa stratégie expansionniste (revendication des îles Senkaku). Cette politique du pivot semble remise en cause par l'intervention en Libye. Mais celle-ci est à relativiser : les Etats-Unis se sont surtout contentés d'aider à l'intervention d'autres pays (dont la France et le Royaume-Uni) après l'élaboration de quelques frappes au sol afin de détruire la défense antiaérienne de Kadhafi pour un coût assez faible (aucune perte humaine et 1,1 milliards de dollars dépensés). Cette intervention fait office d'exemple pour les autres Etats de la région, afin de leur faire comprendre qu'en dépit de leur retrait partiel du monde arabe, les Etats-Unis sont toujours présents, prêts à intervenir en cas de violation massive des droits de l'Homme, et pas paralysés par le « syndrome irakien »¹⁴⁹.

Le retrait progressif des troupes d'Irak et d'Afghanistan et l'accord sur le nucléaire iranien marquent la volonté américaine ne se désengager partiellement du Moyen-Orient. Une intervention américaine en Syrie aurait été un obstacle à ce désengagement, et c'est sans doute pour cette raison que B. Obama a soumis cette éventuelle intervention au Congrès américain, ce qu'il n'était pas obligé de faire, certain que ce dernier la refuserait¹⁵⁰. En effet, les Etats-Unis ne veulent pas d'une intervention importante en Syrie, qui ruinerait la politique de pivot (le 24 mai 2012, un conseiller de B. Obama affirme à un

¹⁴⁸ Ibid., p. 65.

¹⁴⁹ Ibid., pp. 179-181.

¹⁵⁰ http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/08/31/interventions-militaires-le-congres-americain-rarement-sollicite_3469455_3222.html, le 15 mai 2014.

diplomate français rencontré dans le cadre des négociations avec l'Iran : « Obama ne veut pas d'une nouvelle guerre »¹⁵¹). Un soutien à l'intervention d'autres acteurs comme en Libye est impossible du fait du soutien que la Russie a apporté au régime syrien et de la puissance militaire de ce dernier (l'arsenal syrien d'origine russe est largement supérieur à l'arsenal de M. Kadhafi), et des difficultés géographiques (en Libye, les dispositions des forces, avec les forces du régime à l'ouest et les rebelles à l'est, facilitaient l'intervention).

Ces facteurs obligerait les Etats-Unis à prendre une part active dans une intervention si elle était décidée car ils sont les seuls à en avoir les capacités politico-militaires¹⁵². Cependant, la politique étrangère américaine n'exclut pas un type d'action plus discret (comme la formation et l'armement des rebelles), relevant plus d'un effort d'influence que d'une intervention, dans le cadre de la stratégie diffuse.

§2- L'adoption d'une stratégie diffuse

Sur le plan stratégique, l'isolationnisme promu par l'administration Obama s'illustre par l'utilisation de moyens militaires dont l'impact est plus faible sur le terrain que peut l'être une occupation classique. Ces moyens forment le triptyque « forces spéciales, drones et cyberguerre », qui constitue un arsenal plus discret, que le prix Nobel de la paix n'hésite pas à utiliser malgré un contexte juridique ambiguë. Le but de ces outils est de limiter l'impact sur le terrain pour gagner les faveurs de l'opinion publique (les guerres longues soulèvent souvent l'hostilité du public, car elles induisent un nombre de morts élevés et un coût important) et limiter l'impact budgétaire, tout en restant efficace dans l'accomplissement des missions (lutte contre le terrorisme, contre la diffusion d'arme de destruction massive).

Les forces spéciales américaines sont renforcées depuis le début des années 2000 dans le cadre de la lutte anti-terroriste. Ainsi, le JSOC (Commandement des opérations spéciales interarmées) peut contrôler entre 20 000 et 50 000 soldats, et son budget atteint 10 milliards de dollars à la fin des années 2000. Les forces spéciales sont très utilisées en

¹⁵¹<http://abonnes.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=a257e7c9f88fa5db202a999568e0c19ae7b59d3a37fc362b>, le 15 mai 2014.

¹⁵² Justin VAISSE, *Barack Obama et sa politique étrangère (2008-2012)*, op. cit., pp. 78-79.

Irak, surtout en 2006 avec près de 300 attaques par mois. En Afghanistan, le JSOC organise 2 000 attaques en 2010, avec un taux de réussite (capture ou élimination de l'objectif) de 80 %¹⁵³. En Libye, si les Etats-Unis se contentent d'aider les Etats de la coalition après avoir « déblayé » le terrain, les forces spéciales agissent tout de même au sol, notamment pour cibler les objectifs et pour former les rebelles. Les forces spéciales sont aussi utilisées pour des missions de lutte anti-terrorisme, dont la plus emblématique est le raid du 2 mai 2011 contre la maison où se cachait Ben Laden à Abbottabad au Pakistan. L'option d'un raid des forces spéciales a été préférée à un bombardement car il permettait de s'assurer de l'identité du terroriste. Il a été préparé avec soin (entraînement sur une réplique de la villa aux Etats-Unis, choix d'une nuit avec une couverture nuageuse faible pour éviter un accident avec les hélicoptères) afin d'éviter une catastrophe comme celle de l'opération « Eagle Claw » en 1980. B. Obama reste informé durant toutes les phases de préparation, et c'est lui qui donne le feu vert le 29 avril. Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, le raid est lancé et Ben Laden est tué d'une balle dans la tête et d'une autre dans la poitrine.

Comme les forces spéciales, l'usage des drones s'accroît sous la présidence de B. Obama. Pourtant, il soulève un débat important puisqu'il s'agit pour le président d'un « pouvoir arbitraire de vie et de mort sur des individus à l'autre bout du monde – y compris sur des citoyens américains »¹⁵⁴. Dès le début de son premier mandat, B. Obama est confronté à la problématique de l'utilisation des drones. Le 23 janvier 2009, le directeur de la CIA, M. Hayden, informe B. Obama de l'utilisation d'un drone au Pakistan dans une zone contrôlée par les Talibans, et le président accepte l'attaque. Mais celle-ci est mal préparée et entraîne la mort de civils innocents¹⁵⁵. Si cette bavure renforce la réglementation de l'utilisation des drones, elle ne met pas fin à celle-ci. Au contraire, le nombre de drones et leur utilisation augmentent. Si G.W. Bush n'a autorisé qu'une cinquantaine de frappes lors de ses deux mandats, B. Obama en autorise environ 300 rien que lors de son premier mandat. L'utilisation des drones permet de tuer le chef des talibans pakistanais, B. Mehsud, en août 2009, le frère du *leader* du réseau Haqqani en février 2010, le prêcheur A. al-Awlaki (citoyen américain) en septembre 2011, le numéro 2 d'Al-Qaïda, al-Rahman, en août 2011, puis son successeur en juin 2012. Les drones sont aussi

¹⁵³ Peter BERGEN, *Manhunt. The Ten-Year Search for Bin Laden from 9/11 to Abbottabad*, New York, Crown, 2012, p. 166.

¹⁵⁴ Justin VAISSE, *Barack Obama et sa politique étrangère (2008-2012)*, op. cit., p. 188.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 201.

utilisés au niveau tactique dans des combats classiques, et causent la mort de 1 500 à 2 500 Talibans au Pakistan entre 2004 et 2012¹⁵⁶. La légalité de ces raids repose sur la loi « Authorization for the Use of Military Force » du 14 septembre 2001 autorisant le ciblage de toute personne impliquée dans les attentats. Puisqu'il s'agit parfois de citoyens américains, une procédure particulière existe dans laquelle le président a le pouvoir de décision suprême. Au niveau du droit international, la légalité des frappes est contestée. Les Nations unies critiquent ainsi les assassinats extrajudiciaires, spécialement hors des zones de guerre¹⁵⁷. Celles-ci sont aussi critiquées par de nombreux Etats, et en avril 2012, le Pakistan interdit les frappes de drones américains sur son sol (officiellement du moins). Outre le problème de la légalité d'un assassinat à longue distance, le nombre de victimes collatérales est aussi posé. En effet, celui-ci est de plus de 10 % depuis l'accession d'Obama à la présidence¹⁵⁸. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédente du fait des développements techniques en termes de précision, mais reste important.

L'utilisation du cyberspace est une autre caractéristique de la stratégie diffuse. Le problème est que son emploi par les Etats-Unis contre d'autres Etats se fait en totale violation du droit international. C'est pour cette raison que les Américains restent discrets sur son utilisation. Cependant, grâce à des révélations ou à des enquêtes de journalistes, il est possible de mesurer l'action américaine. Ainsi, les révélations du journaliste D. Sanger dans le *New York Times* prouvent l'implication américaine dans la cyberattaque contre l'Iran et la centrale de Natanz à partir de 2008 (virus Stuxnet, qui sera ensuite diffusé malencontreusement sur Internet). Cette attaque aurait repoussé l'éventuelle acquisition de l'arme nucléaire par les Iraniens de plusieurs années. L'investissement américain est important dans ce domaine, avec un budget de l'ordre de 3,4 milliards de dollars dédié chaque année au Pentagone¹⁵⁹. L'utilisation de la stratégie diffuse démontre la capacité des Etats-Unis à utiliser la force en-dehors d'opérations militaires de grande envergure.

En Syrie, Obama est d'abord réservé. Il avait pratiqué une politique de main tendue vers Bachar al-Assad, et préférait appeler le président syrien à la réforme du système politique. Mais à partir d'août 2011, le président américain change de ton, appelle al-Assad

¹⁵⁶ Ibid., p. 200-204.

¹⁵⁷ <http://www.guardian.co.uk/world/2012/jun/21/drone-strikes-international-law-un>, le 18 mai 2014.

¹⁵⁸ <http://cnn.com/2012/07/13/opinion/bergen-civilian-casualties/index.html>, le 18 mai 2014.

¹⁵⁹ Justin VAISSE, *Barack Obama et sa politique étrangère (2008-2012)*, op. cit., p. 222.

à démissionner, et gèle les avoirs syriens¹⁶⁰. En février 2012, il rappelle l'ambassadeur R. Ford. A partir de là, B. Obama va à la fois encourager les alliés régionaux qui se battent indirectement contre B. al-Assad et mettre en place une tactique indirecte en finançant, formant et armant les rebelles à l'aides des forces spéciales et des services de renseignement américains. Mais l'action américaine se limite à cette aide indirecte. B. Obama ne veut pas d'une nouvelle guerre dans une région dont il essaye de se détacher, après plus de dix années de présence en Afghanistan et en Irak. Le médiocre bilan de la guerre en Libye démontre que même une intervention limitée est à proscrire. Alors, après que la Syrie ait franchi la « ligne rouge » en faisant usage d'armes chimiques, la Russie n'a pas de mal à convaincre B. Obama de saisir la perche qu'elle lui tend avec la résolution 2118. Cette résolution permet au président américain de ne pas perdre la face tout en évitant une intervention directe dans le conflit.

Chapitre 2 : Les contraintes pesant sur l'interventionnisme occidental

L'interventionnisme occidental est contraint par l'échec des précédentes interventions et la volonté du président Obama de revenir à une politique étrangère plus isolationniste. Mais même si les Etats-Unis voulaient intervenir en Syrie, ils seraient confrontés à deux problèmes majeurs : le soutien d'une partie de la population syrienne au régime (section 1), et le soutien sino-russe apporté à B. al-Assad.

Section 1 - Le soutien au régime

L'interventionnisme humanitaire a pour objectif de protéger la population. Mais en Syrie, une partie de la population ne souhaite pas d'intervention contre le régime. C'est surtout le cas des minorités qui craignent un changement de régime défavorable à leurs intérêts (§1). L'interventionnisme en Syrie est aussi contraint par la division de l'opposition. En effet, l'opposition n'est pas fédérée derrière une seule et même bannière, et chaque groupe semble plus préoccupé par la défense de ses intérêts que par ceux du pays (§2).

¹⁶⁰ Ibid., p. 184.

§1- L'inquiétude des minorités

La Syrie est un pays dont l'une des principales clés est celle des minorités ethniques et religieuses. La grande majorité des Syriens sont arabes et la principale minorité est kurde (9 % de la population). Il existe aussi d'autres minorités ethniques, parmi lesquelles les Arméniens, les Tcherkesses ou les Turkmènes. Au niveau religieux, la population est à 90 % musulmane et à 10 % chrétienne. Parmi les Musulmans, 78% sont sunnites. Le reste est alaouite. Parmi les Chrétiens, la majorité est composée de grecs-orthodoxes, et une large minorité est catholique (melkites, syriaques, maronites, assyro-chaldéens ou latin). Dans certaines villes chrétiennes comme Maaloula, l'araméen, la langue du Christ, est parlée encore aujourd'hui¹⁶¹.

Les différentes communautés ethnico-religieuses sont plus ou moins ancrées dans un espace géographique délimité. Les Alaouites sont une communauté originaire des montagnes du nord-ouest, les Maronites viennent des montagnes du Liban, les Druzes sont implantés dans le djebel au sud du pays, et les Kurdes et autres populations non arabes sont présents au nord-est du pays, à la frontière avec la Turquie et l'Irak. Dans les années 1970, les minorités d'origine rurale ont migré vers les villes, dont Damas, où vit aujourd'hui 20 % de la population. Cet exode rural favorise l'hétérogénéité des centres-villes, mais les quartiers périphériques demeurent homogènes¹⁶².

Cette diversité ethnique et religieuse sert l'Etat syrien. En effet, al-Assad apparaît comme le protecteur des minorités et brandit régulièrement la menace que constituerait un Etat sunnite, débordé par les groupes extrémistes, pour ces minorités. Le discours du président s'appuie sur des exemples solides. Au Liban, les clivages confessionnels étaient réguliers des années 1970 à 1990. Ils réapparaissent aujourd'hui, avec la multiplication d'attentats entre les Chiites et les Sunnites. En Egypte, les coptes sont la cible d'attaques régulières et constituent une minorité opprimée, avec un quasi-statut de citoyen secondaire que la constitution actuelle (adoptée en janvier 2014) ne fait qu'atténuer (la charia reste la source de législation principale pour le statut personnel et le code de la famille).

¹⁶¹ Alexandre DEFAY, *Comprendre le Proche-Orient*, Paris, Barley-Guena, 2012., pp. 257-258.

¹⁶² Isabelle FEUERSTOSS, « Guerre civile en Syrie : le retour du refoulé », in *Politique étrangère*, septembre 2012, p. 606.

Pour la minorité chrétienne, c'est surtout l'exemple irakien qui fait craindre l'arrivée de religieux sunnites à la tête de la Syrie. En effet, depuis la disparition de S. Hussein et de l'Etat laïc irakien, la minorité chrétienne fuit le pays sous la pression islamiste. Les Chrétiens constituent moins d'1 % de la population aujourd'hui contre 4 % avant la chute de S. Hussein. Depuis 2003, le nombre de chrétiens en Irak est passé d'un peu moins d'un million à 300 000 environ¹⁶³. La population fuit les villes, spécialement Bagdad, effrayée par les attentats, de plus en plus nombreux depuis 2005-2006. Parmi ceux-ci, il y a l'assassinat de Monseigneur F. Rahlo, archevêque de Mossoul, en mars 2008, et l'attentat contre la cathédrale syriaque de Bagdad le 31 octobre 2010 (53 morts et des centaines de blessés). Monseigneur Louis Sako, archevêque de Kirkouk, n'hésite pas à parler « d'épuration religieuse » tellement la pression est forte sur les Chrétiens¹⁶⁴.

Nombreux sont les chrétiens irakiens qui ont migré vers le voisin syrien et qui témoignent du sort réservé aux Chrétiens de Syrie en cas de chute du régime. Ces derniers adoptent donc une position plutôt neutre vis-à-vis des événements qui se déroulent dans le pays. Sans adouber le régime, ils militent pour la permanence de l'Etat et sa démocratisation dans un processus pacifique. Ils ont toujours été relativement bien protégés par le président al-Assad, et leurs liens avec des hauts-fonctionnaires leurs permettent parfois d'obtenir quelques avantages. A Qâra, mère Agnès-Mariam de la Croix a ainsi pu obtenir l'acheminement de l'eau jusqu'au couvent situé à 2 kilomètres du centre-ville¹⁶⁵. De même, aujourd'hui, le régime protège les villages chrétiens comme celui de Maloula des djihadistes. Globalement, les Chrétiens critiquent les exactions des rebelles, comme à Homs, où un Chrétien aurait été tué car il refusait de fermer son magasin à la demande des rebelles. Mère Agnès déplore l'existence de nombreux combattants étrangers parmi les « rebelles syriens »¹⁶⁶. Ceux-ci seraient selon elle à l'origine de nombreuses violences contre la communauté chrétienne, surtout à Homs, où des dizaines de milliers de Chrétiens ont déserté la ville¹⁶⁷. Là encore, c'est la peur d'une guerre civile comme en Irak qui domine. Mais les Chrétiens ne sont pas dupes. Ils savent que le régime se proclame

¹⁶³ <http://www.valeursactuelles.com/guides/t%C3%A9vision/1%E2%80%99esp%C3%A9rance-des-chr%C3%A9tiens-d%E2%80%99irak>, le 15 mai 2014.

¹⁶⁴ Aymeric CHAUPRADE, *Chronique du choc des civilisations*, op. cit., p. 227.

¹⁶⁵ Entretien avec Mère Agnès – août 2010.

¹⁶⁶ <http://www.cccsp.fr/conferences/troisieme-carrefour-apostolique-la-syrie-et-les-defis-du-dialogue-interreligieux/>, le 15 mai 2014.

¹⁶⁷ <http://www.agoravox.tv/actualites/citoyennete/article/mere-agnes-mariam-de-la-croix-40852>, le 15 mai 2014.

comme leur protecteur face à la menace djihadiste afin de légitimer son maintien vis-à-vis de l'étranger¹⁶⁸.

Avec les Chrétiens, les Alaouites sont sans doute la communauté la plus inquiète de l'éventuelle chute du régime. Les Alaouites sont des Musulmans dont la doctrine remonte au IX^e siècle. Ils ont toujours subi la pression sunnite, rejetant leur appartenance à l'Islam et voulant les convertir, mais ils ont su se protéger dans les massifs montagneux du Djebel¹⁶⁹. Ils se souviennent des attentats fomentés par les Frères musulmans en 1979 et 1982, et craignent une vengeance de cette communauté, 30 ans après la répression d'Hama. A Homs, ils doivent fuir la ville, comme les Chrétiens, leurs quartiers étant pris pour cibles par les rebelles, particulièrement à Bab Amer. Après leur départ, la quatrième division du frère du président, M. al-Assad, reprend progressivement la ville¹⁷⁰. Avec les Alaouites comme avec les Chrétiens, la stratégie du régime semble être de laisser les rebelles s'installer afin de démontrer à ces minorités que l'opposition est incapable de les protéger, et que si elle arrive éventuellement au pouvoir, ils seront sans aucun doute persécutés par des éléments de celle-ci. Au vu des exactions commises par l'opposition, cette stratégie ne peut que réussir, et selon une enquête de l'agence Reuters parue en janvier 2013, les habitants de la ville d'Alep, « libérés » par les rebelles, seraient aujourd'hui à 70 % favorables au régime syrien¹⁷¹.

Avec la minorité kurde, le régime tente aussi un rapprochement et se montre plus conciliant que l'opposition sunnite, permettant ainsi de bénéficier de sa neutralité. Les Kurdes sont présents dans la région de la Jazîra. Ils sont originaires de Turquie ou d'Irak d'où ils ont fui ou été chassés. La Syrie a toujours eu peur de leur volonté autonomiste et les Kurdes craignent le nationalisme arabe du Baas. Mais H. al-Assad a su se servir de cette communauté à l'encontre du voisin turc. En accordant depuis 2011 la nationalité syrienne à de nombreux Kurdes, en libérant des militants proches du PKK, le Parti des travailleurs kurdes, et en limitant la répression à l'encontre de cette minorité, A. al-Assad s'inscrit dans la stratégie de son père¹⁷².

¹⁶⁸ <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article8928>, le 15 mai 2014.

¹⁶⁹ Mathieu GUIDERE, *Le choc des révolutions arabes. De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, op. cit., pp. 181-182.

¹⁷⁰ Fabrice BALANCHE, « La Syrie entre révolution, guerre civile et statut quo ? », op. cit., pp. 121-122.

¹⁷¹ <http://www.reuters.com/article/2013/01/08/us-syria-crisis-rebels-idUSBRE9070VV20130108>, le 18 mai 2014.

¹⁷² Isabelle FEUERSTOSS, « Guerre civile en Syrie : le retour du refoulé », op. cit., p. 608.

Enfin, les druzes sont installés au sud, dans le Hawran, autrement appelé Djebel druze¹⁷³. Chiffrés à environ 700 000 en Syrie, ils sont issus de l'ismaélisme et sont considérés comme appartenant au chiisme. Ils sont plutôt favorables au régime alaouite et critiquent l'interventionnisme étranger en Syrie au secours des Sunnites¹⁷⁴.

Les sunnites sont majoritaires en Syrie mais ne forment pas un bloc homogène. Il existe au contraire un clivage social important entre la bourgeoisie sunnite des centres urbains et la population sunnite des campagnes, longtemps méprisée par celle des villes. Si cette dernière a longtemps été attirée par le socialisme du Baas, constituant ainsi une clef-de-voûte du régime, elle constitue aujourd'hui sa principale opposition. C'est d'ailleurs à Deraa, village sunnite dominée par une population pauvre, que commence la révolte en 2011¹⁷⁵. Cette révolte s'étend ensuite dans tout le pays, mais elle concerne surtout les Sunnites, contre qui la répression est beaucoup plus forte (le régime choisirait ainsi les armes en fonction des communautés pour rétablir l'ordre après une manifestation : balles dans les quartiers sunnites, gaz lacrymogènes dans les quartiers druzes ou autres). Les morts qui suivent les premiers affrontements sont ainsi plus nombreux dans les villes et régions sunnites (par exemple environ 1 800 et 5 800 à Deraa et Homs entre mars 2011 et août 2012) qu'ils ne le sont dans celles dominées par d'autres communautés (sur la même période, la répression des manifestations fait environ 20 morts dans la région de Suweida majoritairement druze, et 40 morts à Tartous, zone majoritairement alaouite¹⁷⁶). De plus, la communauté sunnite, en-dehors de la bourgeoisie d'affaire, est la plus pauvre et la plus défavorisée politiquement. C'est donc plutôt logique qu'elle représente la majorité de l'opposition. Les Sunnites ont une double raison de se battre : mettre fin à la discrimination politique qui les touche depuis des dizaines d'années, et abattre un régime qui les a sévèrement réprimés depuis le début de la révolte. Les membres de l'Armée Syrienne Libre (ASL) sont ainsi majoritairement des sunnites ayant fui l'armée régulière¹⁷⁷. Les autres brigades armées font référence à l'Islam et sont aussi majoritairement sunnites¹⁷⁸.

¹⁷³ Mathieu GUIDERE, *Le choc des révolutions arabes. De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, op. cit., p. 183.

¹⁷⁴ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p. 54.

¹⁷⁵ Isabelle FEUERSTOSS, « Guerre civile en Syrie : le retour du refoulé », op. cit., p. 604.

¹⁷⁶ François BURGAT et Romain CAILLET : « Une guérilla « islamiste » ? Les composantes idéologiques de la révolte armée », in François BURGAT et Bruno PAOLI, *Pas de printemps pour la Syrie. Les clés pour comprendre les acteurs et les défis de la crise (2011-2013)*, Paris, La Découverte, 2013, p. 65.

¹⁷⁷ Ibid., p. 61.

¹⁷⁸ Ibid., p. 66.

En Syrie, les clivages communautaires, notamment entre le pouvoir et les Frères musulmans, ne sont pas nouveaux. Cependant, les divisions ethniques et religieuses n'empêchaient pas la revendication quasi unanime de la population pour plus de démocratie et de liberté. Le problème est que la radicalisation d'une partie de l'opposition, les exactions commises contre certaines minorités, et l'influence de groupes extrémistes djihadistes ont tendance à transformer une révolution populaire en conflit communautaire. Pour B. al-Assad, ce phénomène permet de délégitimer les revendications politiques émises depuis 2011 en dénonçant un conflit perpétré par les extrémistes sunnites et préparé depuis l'étranger. Il se place ainsi comme protecteur indispensable des minorités face à ces extrémistes.

§2- La division de l'opposition

L'opposition syrienne, contrairement à l'opposition libyenne, ne dispose pas d'une enclave territoriale, d'un réduit, où elle pourrait à la fois se concerter et préparer sereinement les opérations militaires¹⁷⁹. L'opposition syrienne n'est pas une opposition homogène, installée, facilement identifiable.

Il faut distinguer l'opposition armée de l'opposition pacifique et légale. Cette dernière est tolérée par le régime. A l'image du mouvement Moussahala développé par Mère Agnès¹⁸⁰, cette opposition est interne. Elle est composée pour partie de membres de communautés minoritaires qui craignent une division du pays et un conflit communautarisé dans lequel ils n'ont pas de poids. Elle prône avant tout la paix, l'adoption de réformes démocratiques dans un climat serein, l'autonomie du pays, et surtout la réconciliation nationale. Ces mouvements rejettent l'ingérence internationale et l'opposition armée qui bénéficie de cette ingérence. Ils sont rassemblés dans le Comité national de coordination pour le changement démocratique (CNCD). Pour Bachar al-Assad, ces mouvements sont une possibilité d'affirmer ses aspirations à la réforme et à la démocratisation du pays. Ces

¹⁷⁹ Justin VAISSE, *Barack Obama et sa politique étrangère (2008-2012)*, op. cit., p. 185.

¹⁸⁰ <http://www.agoravox.tv/actualites/citoyennete/article/mere-agnes-mariam-de-la-croix-40852>, le 30 avril 2014.

mouvements lui permettent notamment d'organiser l'élection présidentielle de 2015 dans un cadre pluripartite. Cependant, l'efficacité de cette opposition comme la réalité démocratique de la future élection présidentielle restent à démontrer. Certains y voient une volonté de gagner du temps et de faire taire l'opposition armée par des réformes de façade (à l'instar de l'abrogation de l'état d'urgence en avril 2011, du dialogue national lancée sous la direction du vice-président sunnite F. el-Charaa, ou de la réforme de la constitution adoptée par presque 90 % des 57,4 % de la population ayant voté en février 2012, résultat plus qu'improbable)¹⁸¹.

L'opposition armée est divisée. Sur le fond, il existe plusieurs courants : marxistes, démocratiques et islamistes (incarnés notamment par les Frères musulmans et les Salafistes). Elle est séparée entre l'opposition externe (avec surtout le Conseil national syrien) et l'opposition interne (avec l'ASL, les Comités locaux de coordination)¹⁸². L'opposition externe, incarnée par le Conseil national syrien (CNS), est peu représentative. Le CNS est créé le 15 septembre 2011. Son objectif est de coordonner l'opposition au régime syrien afin de développer son efficacité. Mais très vite, il est dominé par les Frères musulmans qui y imposent leur volonté. Il se révèle incapable de fédérer les opposants au régime. Le 26 février 2012, des membres, critiques à l'égard d'un tel mode de fonctionnement, quittent le CNS. En mai 2012, son président B. Ghalioun démissionne face aux reproches tenant à sa trop grande proximité avec la confrérie. Il est remplacé par un Kurde, Abdel Baset Sieda, mais sa communauté d'origine est très critique vis-à-vis de son manque de prise en compte de ses revendications. En octobre 2012, H. Clinton déclare que « le CNS ne peut plus être considéré comme la figure de l'opposition [...] il peut faire partie d'une opposition élargie, mais cette opposition doit intégrer des personnes qui se trouvent en Syrie »¹⁸³. Le 11 novembre, le CNS, de moins en moins représentatif, signe un accord avec d'autres organisations pour former une nouvelle organisation : la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution (CNFOR)¹⁸⁴. Cette dernière est reconnue « seule représentante du peuple syrien » par la France, la Turquie et les monarchies du Golfe.

¹⁸¹ Fabrice BALANCHE, « La Syrie entre révolution, guerre civile et statut quo ? », op. cit., pp. 115-116.

¹⁸² Ibid.

¹⁸³ <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20121031.REU9645/hillary-clinton-demande-une-refonte-de-l-opposition-en-syrie.html>, le 18 mai 2014.

¹⁸⁴ http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/syrie-l-opposition-s-unifie-pour-accelerer-la-chute-du-regime_1185948.html, le 18 mai 2014.

Mais la CNFOR connaît aussi des tensions en interne. Elle est divisée entre les Frères musulmans, les libéraux, les nationalistes, et d'autres minorités. Des dissensions naissent sur le règlement de la crise. En octobre 2013, L. Brahimi affirme que « Bachar al-Assad pouvait utilement contribuer à la transition vers une nouvelle Syrie mais pas la diriger »¹⁸⁵. Or le CNS, groupe le plus important du CNFOR, est contre la négociation avec Damas. A ce titre, il refuse de participer à la conférence de Genève 2 et demande la démission de l'émissaire international pour la Syrie. Mais puisque le CNFOR se rend tout de même à Genève, le CNS décide de quitter la coalition en janvier 2014, avant de la réintégrer quelques semaines plus tard¹⁸⁶.

L'opposition armée interne, et tout spécialement l'ASL, critique le CNS du fait de son manque de représentativité de l'opposition interne. Elle vise globalement les institutions politiques, basées à l'étranger et souvent composées d'exilés de longue date, complètement déconnecté des réalités du terrain. L'opposition islamiste, et notamment le groupe al-Nosra, rejette le CNS et le CNFOR¹⁸⁷. En novembre 2013, des dizaines d'autres groupes armés rejettent l'opposition politique basée à l'étranger. Un porte-parole affirme dans une vidéo : « au vu de l'échec des groupes politiques qui prétendent représenter l'opposition et les groupes révolutionnaires, nous, chefs de groupes militaires et révolutionnaires dans les provinces du sud, retirons notre reconnaissance à tout groupe prétendant nous représenter »¹⁸⁸.

Bien que moins divisée confessionnellement et politiquement, l'ASL n'est elle-même pas représentative de tous les groupes armés qui se battent en Syrie. De plus, le lien que l'ASL entretient avec « ses » troupes est plutôt lâche, l'allégeance de celles-ci étant incertaine. Ces troupes autonomes n'ont pas de stratégie commune, pas forcément les mêmes intérêts (politiques et économiques), ni même des aspirations semblables (islamistes, démocratiques, personnelles). La division de l'ASL, son manque de maîtrise sur ses troupes et ses problèmes logistiques font qu'elle n'apparaît plus comme un acteur sûr du point de vue de l'étranger (l'aide matérielle transmise à l'ASL pourrait tomber entre

¹⁸⁵ <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20131029-preparation-conference-geneve-2-difficile-visite-lakhdar-brahimi-damas/>, le 18 mai 2014.

¹⁸⁶ http://www.liberation.fr/monde/2014/02/28/le-conseil-national-syrien-va-reintegrer-la-coalition-de-l-opposition_983725, le 18 mai 2014.

¹⁸⁷ <http://geopolis.francetvinfo.fr/la-coalition-nationale-de-lopposition-syrienne-11191>, le 18 mai 2014.

¹⁸⁸ http://www.lepoint.fr/monde/syrie-la-coalition-nationale-de-nouveau-discreditee-16-10-2013-1744602_24.php, le 18 mai 2014.

les mains de djihadistes), et elle est délégitimée du fait des exactions commises par ses hommes (ou du moins des hommes s'en réclamant). C'est pourquoi certains préfèrent les groupes djihadistes comme al-Nosra, plus structurés, mieux encadrés et sans doute plus efficaces¹⁸⁹. Cependant, ces groupes font toujours peur à l'Occident, qui veut absolument éviter que ses aides profitent aux terroristes. Cette peur se traduit le 11 décembre 2012 par l'inscription par les Etats-Unis d'al-Nosra dans la liste des organisations terroristes. Les Occidentaux tentent ensuite de remodeler l'ASL en conditionnant l'aide à la marginalisation des groupes islamistes en son sein, et à la reprise en main du mouvement par ses chefs. Il n'y a pas donc d'allégeance réelle entre ces groupes et les chefs de l'ASL. Surtout, la dimension religieuse de l'opposition empêche l'ASL, organisation laïque, de la dominer.

La dimension religieuse de l'opposition se retrouve chez les opposants appartenant aux Frères musulmans ou à des courants salafistes. Ces derniers sont très divers et ont des revendications plus religieuses que politiques. Ces revendications sont plus ou moins extrêmes. Certains salafistes acceptent les autres religions et courants musulmans quand d'autres (parmi lesquelles les djihadistes) les rejettent vivement. Les djihadistes sont composés de Syriens et d'étrangers, répartis dans plusieurs groupes. Un des principaux groupes est le Jabhat al-Nosra (ou Front al-Nosra). Ce groupe djihadiste est l'un des plus farouches adversaires du régime, et lui inflige de lourdes pertes¹⁹⁰. Il est très vite noyauté par les combattants étrangers originaires d'Irak qui le rapprochent d'Al-Qaïda et de son groupe irakien, l'Etat islamique d'Irak, qui affirme que « le Front al-Nosra est en réalité une branche de l'État islamique d'Irak »¹⁹¹. Et si le chef d'al-Nosra, Abou Mohammed al-Joulani, rejette cette tutelle, il affirme son allégeance à Al-Qaïda. L'Etat islamique d'Irak (EII) – devenu en Syrie début 2013, l'Etat islamique en Irak et au Levant – et al-Nosra se querellent tout au long de l'année 2013. En novembre 2013, pour mettre fin à la concurrence entre les deux formations, le chef d'Al-Qaïda, Ayman Al-Zawahiri, demande à ce qu'al-Nosra soit l'unique branche du réseau en Syrie et que les éléments de l'EIIL se placent sous sa direction ou se replient sur l'Irak¹⁹². Mais les deux organisations continuent

¹⁸⁹ Ignace LEVERRIER, « Syrie : 2012, l'année de l'épouvantail », in Frédéric CHARILLON et Alain DIECKHOFF, *Afrique du Nord, Moyen-Orient : la double recomposition*, Paris, La Documentation française, 2013, p. 44.

¹⁹¹ http://www.lepoint.fr/monde/al-qaida-combat-bien-en-syrie-10-04-2013-1652811_24.php, le 18 mai 2014.

¹⁹² http://www.lemonde.fr/international/article/2013/11/08/zawahiri-confirme-que-le-front-al-nosra-est-la-branche-d-al-qaida-en-syrie_3510862_3210.html, le 18 mai 2014.

à ignorer les appels d'Al-Zawahiri et à se battre entre eux (al-Nosra reproche notamment à l'EIIL ses exactions contre les civils). En mai 2014, le chef d'Al-Qaïda doit rappeler les deux organisations à l'ordre afin que chacune se consacre à son pays d'origine, al-Nosra à la Syrie, et l'EIIL (qui redeviendrait l'EII) à l'Irak¹⁹³.

Depuis le début de l'année 2014, divers groupes rebelles, affiliés ou non à l'ASL, sont aussi en guerre contre l'EIIL. Ils accusent cette dernière d'être à l'origine de multiples exactions qui font le jeu du régime. L'opposition politique externe et l'opposition militaire interne sont toutes deux très divisées, et rendent difficile toute implication occidentale dans le conflit. En effet, même si une intervention directe était décidée, les Occidentaux n'auraient pas de front politique uni sur lequel s'appuyer et risqueraient d'aider des groupes armés rebelles djihadistes. De plus, le soutien indirect occidentale est aussi contraint : en l'absence de coalition politique unie et de coalition militaire, l'aide occidentale ne peut être coordonnée, efficace et massive.

Section 2 - Le soutien sino-russe à la Syrie

La Russie et la Chine ont fortement protesté devant le changement de régime en Libye. Selon eux, il s'agit d'un détournement de la résolution 1973. Ces deux pays s'opposent donc à l'utilisation de la responsabilité de protéger en Syrie (§1). L'opposition russe à l'utilisation de la R2P et son veto au Conseil de sécurité s'explique par l'éventuel changement de régime en Syrie menace directement ses intérêts fondamentaux (§2).

§1- Le refus de l'utilisation de la R2P en Syrie

L'utilisation de la R2P divise profondément la communauté internationale en Libye. Cette notion développée par Kofi Annan s'oppose à celle de souveraineté des Etat. Le secrétaire général de l'ONU affirme en 2006 : « le respect de la souveraineté nationale ne peut plus être utilisé comme protection par des gouvernements décidés à massacrer leur propre peuple, ou comme une excuse pour notre propre inaction quand des crimes aussi

¹⁹³<http://www.france24.com/fr/20140502-zawahiri-enregistrement-al-nosra-syrie-combat-eiil-djihadistes-al-qaïda/>, le 18 mai 2014.

haïssables sont commis »¹⁹⁴. De multiples Etats craignent que la R2P ne camoufle un droit d'ingérence. Ainsi, les Etats membres du Mouvements des non-alignés et du G77 réaffirment leur profond attachement à la souveraineté et leur inquiétude face au « nouvel interventionnisme » que représente la R2P¹⁹⁵. Leurs critiques rejoignent celle de N. Chomsky, qui affirme : « la responsabilité de protéger, c'est une fraude commise par la culture intellectuelle occidentale [...]. Cela veut dire que les États-Unis et l'OTAN sont autorisés à utiliser la violence quand ils le décident et sans autorisation du Conseil de Sécurité »¹⁹⁶.

La Russie et la Chine craignent aussi que la R2P remette en cause le principe de non-ingérence et d'égalité souveraine qui fonde le droit international¹⁹⁷. Ces deux pays ont affirmé de longue date leur attachement à ce principe, avant même l'affaire libyenne. Déjà en 2007 et 2008, ils opposent leurs vetos à des projets de résolution qui appellent le gouvernement du Myanmar à faire des efforts démocratiques, à mettre fin aux attaques militaires contre les minorités de l'est du pays, et qui imposent un embargo sur les armes au Zimbabwe et restreindre les déplacements de son président. Ces vetos montrent que ces deux puissances ne craignent pas de s'opposer aux Occidentaux en affirmant leur attachement au principe de non-ingérence. Pour justifier un des vetos russes, le représentant de la Russie à l'ONU, Vitaly Churkin, affirme que le projet de résolution constitue un ensemble de « tentatives illégitimes et dangereuses de déséquilibrer tout le système des Nations unies en entraînant le Conseil au-delà de ses prérogatives, fondées sur la Charte, consistant à maintenir la paix et la sécurité »¹⁹⁸.

La chute du régime de Kadhafi nourrir les critiques. Les Occidentaux sont accusés d'avoir détourné la résolution 1973 afin de faire tomber Kadhafi, causant ainsi une catastrophe humanitaire en Libye. Les Occidentaux voulaient donner du sens à la R2P, l'appliquer concrètement, 6 ans après l'avoir inscrite dans les textes, mais son utilisation abusive semble l'avoir enterrée pour longtemps, ou du moins explique son emploi

¹⁹⁴ <http://news.bbc.co.uk/2/hi/6170089.stm>, le 20 avril 2014.

¹⁹⁵ Gilles ANDREANI et Pierre HASSNER, *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, op. cit., p. 301.

¹⁹⁶ <http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2013/09/201391085352151365.html>, le 20 avril 2014.

¹⁹⁷ <http://www.un.org/fr/documents/charter/chap1.shtml>, le 20 avril 2014.

¹⁹⁸ Gilles ANDREANI et Pierre HASSNER, *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, op. cit., pp. 320-323.

impossible en Syrie. En effet, la Chine et la Russie ont voté la résolution 1970¹⁹⁹ qui impose un embargo sur les armes, une interdiction de voyager et un gel des avoirs de personnalité libyenne. Et ces deux pays n'ont pas opposé leur veto à la résolution 1973 dans laquelle les Etats membres se déclarent « résolus à assurer la protection des civils et des secteurs où vivent des civils, et à assurer l'acheminement sans obstacle ni contretemps de l'aide humanitaire et la sécurité du personnel humanitaire », et qui décide d'une zone d'exclusion aérienne²⁰⁰. De plus, tous les pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité (l'Afrique du Sud, le Gabon et le Nigeria) ont voté les deux résolutions alors que l'Union africaine condamnait « toute intervention étrangère, quelle que soit sa forme »²⁰¹. Ces votes démontrent un certain degré de confiance de la communauté internationale envers une action des Occidentaux visant à protéger la population libyenne. Pourtant, leurs craintes initialement évoquées de voir la R2P transformée en ingérence sont confirmées puisque la protection de la population se transforme en changement de régime. H.S. Puri, représentant de l'Inde à l'ONU, résume la situation en affirmant que « presque tous les aspects de la résolution 1973 [...] furent violés, non pour protéger les civils car le régime avait perdu depuis longtemps sa capacité de combat, mais pour changer de régime ».

Fort de l'exemple libyen, la Russie et la Chine opposent leur veto aux projets de résolutions sur la Syrie, notamment ceux du 4 octobre 2011, du 4 février 2012 et du 19 juillet 2012. V. Churkin justifie le veto russe du 4 octobre en se référant à la Libye : « nos propositions tendent à ce que le caractère inacceptable d'une intervention militaire étrangère soit mentionné dans le texte n'ont pas été prises en compte, et, compte tenu des évènements bien connus qui se sont déroulés en Afrique du Nord, cela ne peut que nous inquiéter ». Le représentant chinois M. Li Baodong affirme quant à lui que « la communauté internationale [...] doit respecter pleinement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie »²⁰². Le 4 février, V. Churkin, appuyé par le représentant chinois, dénonce le fait que les Occidentaux « ont compromis toute chance d'aboutir à un règlement politique, en appelant à un changement de régime, en encourageant l'opposition à prendre le pouvoir, en se livrant à des actes de provocation et

¹⁹⁹ <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2011/CS10187.doc.htm>, le 20 avril 2014.

²⁰⁰ <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2011/CS10200.doc.htm>, le 20 avril 2014.

²⁰¹ Gilles ANDREANI et Pierre HASSNER, *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, op. cit., p. 325.

²⁰² http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/PV.6627, le 20 avril 2014.

en favorisant la lutte armée »²⁰³. Enfin, le 19 juillet, V. Churkin accuse les Occidentaux de vouloir obtenir un blanc-seing onusien afin d'imposer « légitimement » leur vue et leur intérêt à la Syrie. Avec la Chine, il fustige la partialité du texte qui ne condamne que les violences perpétrées par le régime²⁰⁴. Il est à noter de nombreuses références à l'affaire libyenne et la volonté de ne plus jamais permettre aux Occidentaux de renverser un régime avec l'aval « involontaire » du Conseil de sécurité.

§2- Les intérêts russes en Syrie

Le veto russe aux projets de résolution concernant la Syrie, même les plus insignifiants, ne s'explique pas seulement par la volonté d'assurer le respect du principe de non-ingérence et d'éviter un abus de la R2P. D'abord, la Russie veut retrouver un statut de grande puissance. Elle a besoin pour cela d'alliés fidèles, notamment au Moyen-Orient. Moscou voit les révolutions arabes comme des tentatives de déstabilisation de la région de la part des Occidentaux. Sur le plan économique, la Syrie est un enjeu important pour la Russie. En effet, elle est un bon débouché pour les armes russes. Selon le *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), 78 % des achats d'armes par la Syrie sont faits à la Russie, ce qui représente 3 % des exportations russes en matière d'armement. Cependant, la Syrie est un mauvais payeur. En 2005, la Russie aurait accepté de liquider les trois-quarts de la dette syrienne (13,5 milliards de dollars). Depuis 2005, seuls 20 % des 3,5 milliards de dollars d'armes russes importées par la Syrie auraient été payés²⁰⁵.

En-dehors de la vente d'armes, les Russes ont aussi un intérêt économique lié aux hydrocarbures. En 2005, la compagnie russe Tatneft a obtenu le contrat d'exploration et d'exploitation de champs gaziers, et la compagnie Sroïtransgaz a signé un contrat pour la construction d'une usine de traitement du gaz et d'un gazoduc en Syrie. Au total, les investissements russes liés à l'énergie en Syrie représentent presque 20 milliards de dollars en 2009²⁰⁶.

²⁰³ http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/PV.6711, le 20 avril 2014.

²⁰⁴ http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/PV.6810, le 20 avril 2014.

²⁰⁵ Alain GRESH, « Une communauté internationale éclatée », in in François BURGAT et Bruno PAOLI, *Pas de printemps pour la Syrie. Les clés pour comprendre les acteurs et les défis de la crise (2011-2013)*, op. cit., p. 308

²⁰⁶ Igor DELANOE, « Le partenariat stratégique russo-syrien : la clef du dispositif naval russe en Méditerranée », in *Fondation pour la recherche stratégique*, n°06/13, février 2013, p. 6.

Sur le plan sécuritaire, la Russie craint la montée de l'islamisme dans un pays où 15 % de la population est musulmane. La critique de l'intervention occidentale en Libye tenait aussi au fait que les armes fournies aux rebelles pouvaient tomber aux mains des djihadistes. Les autres révolutions arabes et la crise syrienne ont été analysées par les Russes à travers le prisme de la montée du fondamentalisme islamique. En Syrie, la Russie craint surtout l'installation d'un régime faible et dépassé par des mouvements extrémistes armés avec la complicité plus ou moins volontaire des acteurs régionaux et internationaux.

Au plan stratégique, la base de Tartous constitue un intérêt vital pour les Russes. Depuis la fondation de Sébastopol par Catherine II en 1783 jusqu'à aujourd'hui, en passant par Pierre le Grand, les Russes ont toujours recherché une implantation durable dans les mers chaudes. Le port de Tartous, dont les Soviétiques profitent à partir des années 1970-1980, a à ce titre un double avantage : il permet à la Russie de développer son influence au Moyen-Orient, et il donne à la Marine russe un accès à la Méditerranée, et aux océans Atlantique et Indien. Le port permet aux navires russes présents sur ces eaux de se ravitailler et d'être réparés directement en Syrie au lieu de ports d'attaches plus éloignés. Après avoir été délaissé à la fin de la Guerre froide, le port est redéveloppé dans les années 2000, alors que la Russie tente de restaurer sa puissance. Le regain d'intérêt pour le port de Tartous s'explique aussi par la situation délicate de Sébastopol en Crimée. En septembre 2008, la Russie négocie avec Damas pour développer le port de Tartous et en faire une réelle base navale permanente, et pas seulement un « point d'appui matériel et technique » comme alors. La modernisation du port est alors engagée, même si elle est trop limitée pour que celui-ci puisse être qualifié de « base navale » selon l'amiral Viktor Kravtchenko²⁰⁷.

La Russie est un soutien indéfectible de Damas pour des raisons économiques et stratégiques. S'il est possible d'imaginer que les Russes ne tiennent pas particulièrement à B. al-Assad, il est certain qu'ils ne veulent pas de l'installation d'un régime favorable aux Occidentaux à Damas. Plus que les intérêts économiques et militaires, cela constituerait une perte d'influence énorme pour la Russie au Moyen-Orient.

²⁰⁷ Igor DELANOE, « Le partenariat stratégique russo-syrien : la clef du dispositif naval russe en Méditerranée », op. cit., pp. 4-6.

La guerre en Syrie soulève le problème de l'interventionnisme occidental. Cet interventionnisme est contraint par plusieurs facteurs : le soutien russe et celui d'une partie conséquente de la population au régime, la puissance de l'armée syrienne, et l'échec des interventions occidentales dans la région en matière de pacification. Dans ce contexte, les Occidentaux ne peuvent entreprendre d'opération en Syrie et sont obligés de s'en remettre aux alliés locaux (les rebelles) et régionaux (Turquie et monarchies du Golfe) pour défendre leurs intérêts dans la crise.

Titre III - Le recours à la guerre par procuration

Face à l'impossibilité d'entreprendre une intervention en Syrie mais à la présence de multiples intérêts à défendre dans la crise syrienne, les Occidentaux ont opté pour une nouvelle forme d'intervention : la guerre par procuration. La guerre par procuration est rendue possible par l'implication des alliés régionaux dans la crise (chapitre 1). Mais l'efficacité de ceux-ci laisse à désirer puisque l'objectif de renverser B. al-Assad n'est toujours pas rempli, et que l'évolution de la crise laisse penser que sa résolution ne pourra exclure le président syrien (chapitre 2).

Chapitre 1 : L'implication des alliés régionaux dans le conflit

La Turquie et les pétromonarchies sont les alliés traditionnels des Occidentaux dans la région. Dans la crise syrienne, ces Etats défendent les intérêts occidentaux, mais surtout leurs intérêts (section 1). Pour défendre ces intérêts, les Etats agissent dans un cadre multilatéral ou de manière unilatérale (section 2).

Section 1 - Les intérêts des alliés régionaux

Les alliés régionaux des Occidentaux ont des intérêts communs à la crise, parmi lesquels la volonté de faire chuter un Etat laïc et un régime dominé par un alaouite (§1). Mais ils ont aussi des intérêts propres, spécialement entre le Qatar et l'Arabie Saoudite qui se dispute de leadership du Golfe (§2).

§1- Les intérêts communs

L'implication des alliés régionaux des Occidentaux en Syrie s'explique par un facteur religieux. Le bloc chiite fait face à un bloc sunnite dominé par des puissances régionales telles que la Turquie, l'Arabie Saoudite et le Qatar. Bien que ces deux blocs soient à relativiser au niveau politique du fait des divergences d'intérêts des pays qui les composent, ils sont révélateurs d'une haine religieuse ancienne et profonde.

Mohammed meurt en 632 sans désigner de successeur, sans doute volontairement : « Mohammed n'a jamais été le père de l'un d'entre vous » (Sourate 33, verset 40). Ce vide prépare la scission entre les Chiites et les Sunnites. Dès le VII^e siècle, les compagnons du Prophète se battent pour être reconnus comme son successeur. Surtout, il y a une querelle entre les partisans du gendre de Mohammed, Ali (il sera très vite écarté car jugé trop jeune par la majorité), ceux d'Omar ibn Khattab, celui qui était choisi à la fin de la vie du Prophète pour dire les prières, et enfin ceux d'Abou Bakr, membre de la tribu des Khoreichites (très influente à La Mecque) et père d'Aïcha, la femme du Prophète. C'est ce dernier qui l'emporte. Durant son califat, il a à cœur d'amoindrir l'influence d'Ali et de la famille du Prophète. Avant sa mort en 634, il désigne Omar, père d'Hafsa, une autre femme de Mohammed, comme son successeur. Omar est assassiné en 644 et Othman est désigné pour lui succéder. Ce dernier est célèbre pour avoir compilé par écrit les 114 sourates du Coran et détruit toutes les versions concurrentes. Ali entre en opposition avec Othman, notamment parce que c'est lui qui s'est engagé auprès du Prophète à unifier le Coran. Cette opposition vaut à Ali d'être soupçonné du meurtre d'Othman en 656. Pour autant, il succède à Othman comme quatrième calife, 24 ans après avoir été écarté par Abou Bakr. Très vite, des tensions se nouent. En 656, des Musulmans des villes de Koufa et de Bassorah, soutenus par Aïcha (celle-ci déteste Ali depuis qu'il a mis en doute sa fidélité au Prophète), entrent en guerre contre le calife. Ali se rend alors à Bassorah et, après une violente bataille, fait prisonnier Aïcha. Puis il installe la capitale de l'Islam à Koufa afin de prévenir une autre rébellion en Irak. Ali contrôle alors tout le califat, sauf la Syrie, où l'opposition, fédérée par Mo'awiya, est encore rude. Ce dernier entre en guerre contre Ali en 657. Lors de la bataille, une trêve est décidée et des arbitres sont nommés afin de désigner le calife légitime. Les arbitres, achetés par Mo'awiya, désignent ce dernier comme calife. Celui-ci refuse la charge tant qu'Ali est vivant, mais étend sa domination sur

l’Egypte. Il nomme même son fils Yazid comme successeur. Ali est assassiné en 661, mais ses partisans, dont son fils Hussein, continuent le combat contre Mo’awiya. En 680, après une lutte acharnée, Hussein est tué par les troupes de Yazid. Sa mort donne naissance au chiisme²⁰⁸.

La fracture entre chiisme et sunnisme est non seulement historique, mais aussi théologique. Les Sunnites voient dans l’imam une personnalité parmi d’autres imams, au même niveau hiérarchique, qui lit et commente les passages du Coran. Les Chiïtes en revanche voient en lui le guide infallible de la communauté, le chef temporel et spirituel dont le pouvoir vient de Dieu²⁰⁹. Dans le sunnisme, à l’inverse, il n’y a pas d’intermédiaire entre les hommes et Dieu. Il n’y a donc pas de clergé hiérarchisé comme dans le chiisme (même si le chiisme n’est pas aussi unifié et hiérarchisé que pourrait l’être l’Eglise catholique). Cette absence de clergé hiérarchisé interdit à un *leader* politique et/ou religieux de parler au nom de l’Islam, surtout depuis la fin du califat en 1924²¹⁰.

La fracture religieuse entre Chiïtes et Sunnites explique en partie le conflit entre les deux blocs et la volonté des acteurs sunnites régionaux de voir le régime d’al-Assad, principal allié de l’Iran, remplacé par un régime sunnite. A cela s’ajoute la haine que les Sunnites vouent aux Alaouites, considérés comme pire que des Chiïtes, notamment parce que l’alouisme, secte dont la pratique est assez éloignée de l’Islam traditionnel, vénère autant Ali que Mahomet²¹¹. Les alaouites sont considérés comme des hérétiques depuis la *fatwa* du jurisconsulte Ibn Taymiyya (1263-1328), qui assure qu’ils sont « les pires ennemis des musulmans et [que] le jihad contre eux est un grand acte de piété ».

Cependant, il serait faux de considérer la crise comme exclusivement confessionnelle, alors que les dimensions politique, économique et stratégique ne sont pas à négliger. En effet, dans leur soutien à la rébellion syrienne, les Etats sunnites poursuivent surtout des intérêts nationaux. La politique étrangère de ces pays n’est pas manichéenne, et ils ont d’ailleurs déjà traité par le passé avec les al-Assad. Avant la crise, la Syrie jouait un rôle de contrepoids face à la puissance irakienne et de modérateur des velléités iraniennes

²⁰⁸ Antoine SFEIR, *L’Islam contre l’Islam, L’interminable guerre des sunnites et des chiïtes*, Grasset, Paris, 2013, pp. 25-49.

²⁰⁹ Ibid., pp. 73-74.

²¹⁰ Ibid., pp. 79-82.

²¹¹ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., pp. 52-53.

apprécié de Riyad²¹². De plus, sur le dossier palestinien, les deux pays avaient une position convergente. Cependant, le changement de régime en Irak fait perdre son rôle de contrepoids à la Syrie, et développe l'hostilité de l'Arabie Saoudite. Surtout, cette dernière regrette de n'avoir pas influé sur le changement de régime irakien après 2003, et souhaite donc peser dans la politique syrienne afin de défendre ses intérêts dans la crise qui traverse le pays. L'implication du roi Abdallah s'explique aussi par la solidarité entre les populations sunnites saoudiennes et syriennes, obligeant le pays à intervenir en soutenant les révolutionnaires afin de ne pas s'attirer les foudres de la population saoudienne. De plus, ce soutien lui permet de contrôler les flux financiers privés à destination de la Syrie. Le financement par les canaux officiels est ainsi encouragé (avec par exemple la campagne nationale de dons pour aider les rebelles), et le financement par voie privée, notamment *via* les mosquées, prohibé.

Le Qatar, quant à lui, s'est rapproché d'al-Assad dans les années 2000. En juillet 2006, il soutient le Hezbollah dans la guerre avec Israël. En 2008, le Qatar profite du sommet de Damas réunissant la France, la Turquie, le Qatar et la Syrie, pour créer un axe Paris-Ankara-Damas-Doha qui met hors-jeu l'Arabie. En 2011, au début de la révolte, la chaîne Al-Jazira est plus réservée sur la contestation syrienne qu'elle ne l'avait été en Tunisie et en Egypte. En 2012, des membres de la famille al-Thani auraient même proposé à la famille Assad de quitter le pouvoir et de s'exiler à Doha²¹³. Mais très vite, le Qatar s'investit dans les révolutions au Maghreb et soutient officiellement la rébellion syrienne. Cette politique étrangère plus offensive de l'émirat laisse penser que ce dernier veut être un acteur régional à part entière et se distinguer de son voisin saoudien.

Globalement, les deux Etats ont intérêt à protéger leur intérêt commun : la stabilité du golfe Persique, le maintien de leur dynastie au pouvoir et l'installation d'un régime plus conforme à leurs intérêts (religieux et économiques). Le Qatar et l'Arabie Saoudite ne veulent pas d'un scénario « à l'irakienne » en Syrie.

²¹² Claire BEAUGRAND, « L'engagement des monarchies du Golfe contre le régime de Bachar al-Assad », in François BURGAT et Bruno PAOLI, *Pas de printemps pour la Syrie. Les clés pour comprendre les acteurs et les défis de la crise (2011-2013)*, op. cit., pp. 312-313.

²¹³ Ibid., p. 314.

§2- Les divergences d'intérêts

Les divergences d'intérêts tiennent surtout à des différences idéologiques, notamment vis-à-vis des Frères musulmans, force d'opposition fondamentale en Syrie. Le Qatar soutient ouvertement la confrérie, espérant en tirer bénéfice sur la scène arabe et internationale, où l'émirat souhaite apparaître comme un acteur à part entière. L'Arabie Saoudite est beaucoup plus modérée sur le soutien des Frères musulmans, qui constituent un concurrent plus qu'un allié. La famille royale craint notamment des contestations internes de partisans de la confrérie²¹⁴. Elle s'oppose aussi à la façon des Frères musulmans de prôner la démocratie, modèle qui demeure un danger pour l'Etat saoudien. Ainsi, les Saoudiens avaient soutenu Moubarak en Egypte quand le Qatar défendait l'opposition des Frères. De même, en Tunisie, le Qatar a largement aidé le parti Ennahda alors que Ben Ali avait été accueilli en exil en Arabie Saoudite. Durant les révolutions arabes et en Syrie, cette dernière préfère aux Frères des organismes prônant l'Islam, wahhabite plus conservateur et n'ayant pas de revendication démocratique.

Globalement, la politique étrangère saoudienne se veut plus discrète que celle de son voisin, et surtout moins aventureuse. Le pays a peur que les révolutions arabes ne débordent sur son territoire et menacent son *leadership* régional. Ensuite, l'Arabie Saoudite craint que les armes envoyées en Syrie ne tombent dans les mains des djihadistes, puis qu'elles se retournent contre le royaume. Ainsi, l'Etat a demandé aux imams de ne pas appeler au Djihad en Syrie²¹⁵ afin d'éviter de se retrouver dans la même situation que dans les années 1990, lorsque les djihadistes saoudiens, rentrés d'Afghanistan, ont entrepris des actions terroristes en Arabie Saoudite. Enfin, l'Arabie Saoudite intervient en Syrie afin d'affaiblir l'Iran, suspecté d'alimenter les troubles à l'est du royaume.

A l'inverse, le Qatar joue un rôle important dans les révolutions arabes afin de démontrer sa force d'influence sur la scène internationale. Cette ambition date des années 1990 et se matérialise par la création de la chaîne de télévision Al-Jazira en 1996. Selon le politologue F. Dazi-Heni, la création d'Al-Jazira rentre dans une « stratégie de marketing »

²¹⁴ BEAUGRAND, Claire, « L'engagement des monarchies du Golfe contre le régime de Bachar al-Assad », op. cit., p. 317.

²¹⁵ Ibid., p. 316.

plus large dont l'objectif est de mettre en œuvre une politique étrangère autonome et influente pour faire sortir l'émirat de l'oubli et le faire apparaître comme un vrai acteur, malgré sa petite taille (un peu plus grande que la Corse), à côté de son puissant voisin saoudien²¹⁶.

Les divergences entre le Qatar et l'Arabie Saoudite sur la crise syrienne se manifestent notamment en août 2011 lors de la création du Conseil national syrien. Si le Conseil est créé sous l'impulsion turque, le Qatar tente très vite d'y jouer un rôle en y installant les Frères musulmans. Pour contrer l'accusation faite au CNS de n'être qu'un organe des Frères musulmans, le Qatar soutient ensuite la création de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes en novembre 2012 à Doha. Le problème est que cette organisation est aussi largement influée par le Qatar. Ainsi, en mars 2013, G. Hitto, candidat soutenu par le Qatar, est élu Premier ministre par intérim. Mais en juillet, A. Jarba, soutenu par l'Arabie Saoudite, est élu président de la Coalition, permettant à Riyad d'y développer son rôle et d'amoinrir celui des Frères.

Ces divergences d'intérêts sur la crise syrienne sont révélatrices d'une rivalité profonde entre les deux Etats pour le *leadership* dans la région du Golfe. Le Qatar a toujours été sous influence de l'Arabie Saoudite du fait des liens qu'entretenaient les familles au pouvoir. Mais depuis 1971 et l'indépendance du pays, celui-ci recherche plus d'autonomie. Surtout, dans les années 1990, la tension monte entre les deux pays. En 1992, un différend frontalier à Al-Khofous cause la mort de plusieurs gardes-frontières²¹⁷. En 1995, le coup d'Etat d'Hamad ben Khalifa al-Thani contre son père Khalifa ben Hamas est critiqué par l'Arabie Saoudite. En 1996, l'Arabie Saoudite a tenté de soulever la population qatarienne contre son émir. En 2007 cependant, les relations s'améliorent avec la visite d'al-Thani à Riyad et celle du roi Abdullah à Doha. Mais la situation demeure tendue, notamment du fait de la bonne relation qu'entretient le Qatar avec l'Iran, pire ennemi des Saoudiens²¹⁸.

²¹⁶ http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/comment-le-qatar-est-devenu-la-nouvelle-voix-arabe_1083054.html, le 19 mai 2014.

²¹⁷ <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Entretien-avec-David-Rigoulet-Roze.html>, le 19 mai 2014.

²¹⁸ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p. 94.

Section 2- L'action des alliés régionaux

Les alliés régionaux des Occidentaux agissent dans la crise. Ils défendent leurs intérêts dans un cadre multilatéral, au sein de la Ligue arabe, de l'Organisation de coopération islamique ou du Conseil de coopération du Golfe (§1). Mais ces Etats interviennent aussi directement dans un cadre unilatéral, surtout pour défendre leurs propres intérêts (§2).

§1- L'action des organisations régionales

Au début de la crise, les pétromonarchies abordent celle-ci au sein de la Ligue arabe, présidée alors par le Qatar. Le 12 novembre 2011, ils suspendent le statut de membre de la Syrie. Le 26 décembre 2011, la Ligue arabe envoie une mission sur place. Composée d'une dizaine d'observateurs de l'organisation, elle vise à évaluer le bon vouloir du gouvernement syrien et sa coopération pour résoudre la crise. Mais la mission constate que celle-ci est limitée : le gouvernement ne respecte pas le protocole préalablement signé avec la Ligue arabe (ce protocole prévoit notamment le retrait des chars des milieux urbains et la libre circulation des journalistes étrangers), la mission n'est pas assez protégée (elle subit une attaque), et surtout le déplacement de celle-ci et l'accès aux zones de tensions ne sont pas facilités. En janvier 2012, sur les bases du rapport de la mission, la Ligue arabe publie un avis dans lequel elle appelle le président syrien à céder le pouvoir au vice-président et charge ce dernier de former un gouvernement d'union nationale²¹⁹. Pour renforcer son plan, la Ligue arabe demande et obtient le soutien de l'ONU. L'avis prévoit aussi le maintien et le renforcement de la mission d'observation sur place. En appelant au départ d'al-Assad, la Ligue arabe se place dans la lignée du CNS qui met comme préalable à toute négociation le départ du président.

Mais l'organisation étant limitée (quelques voix, notamment des rebelles, critiquent l'inefficacité de la Ligue arabe pour résoudre la crise syrienne), les Etats du Moyen-Orient qui souhaitent s'investir davantage dans la résolution de la crise, créent les « Amis du peuple syrien » le 24 février 2012.

²¹⁹http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/la-syrie-rejette-le-nouveau-plan-de-la-ligue-arabe_1074068.html, le 19 mai 2014.

Les Amis du peuple syrien (ou encore « Amis de la Syrie ») est un groupe composé de pays occidentaux comme l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, et des pays de la région comme l'Arabie Saoudite, l'Egypte, les Emirats arabes Unis, la Jordanie, le Qatar et la Turquie. Le 24 février 2012, ces pays organisent la Conférence des amis du peuple Syrien à Tunis²²⁰. Cette conférence reconnaît le Conseil national syrien (CNS) comme « un représentant légitime des Syriens qui cherchent un changement démocratique pacifique », et s'engagent à le soutenir. Ils dénoncent aussi la répression des révoltes et en appellent à des sanctions contre le régime syrien. Ils souhaitent enfin qu'une mesure du Conseil de sécurité des Nations-Unies permette le déploiement d'une force arabe (dans le cadre de la Ligue arabe) et d'une force de maintien de la paix (dans le cadre de l'ONU).

Lors de leur quatrième Conférence au Maroc le 12 décembre 2012, les Amis de la Syrie reconnaissent le CNFOR comme seule représentante du peuple syrien. Leur but est de délégitimer totalement le régime syrien, ainsi que d'unifier l'opposition autour d'un même organe et de faire taire les divergences nées du manque de représentativité du CNS²²¹. Une autre Conférence des Amis de la Syrie a eu lieu à Paris en janvier 2014. Là encore, le but est de fédérer l'opposition et de la convaincre de se rendre à Genève pour la Conférence de paix. Cette conférence appelle à un règlement politique du conflit. Elle montre ainsi l'échec militaire de l'opposition armée sur le terrain, incapable de faire face à l'armée syrienne. Mais même si la Conférence appelle à la négociation, elle appelle toujours à la condamnation de B. al-Assad comme le démontre la dernière Conférence du 15 mai 2014 où les Amis de la Syrie dénoncent la « farce » et la « parodie de démocratie » que constitue selon eux la future élection présidentielle syrienne (prévue le 3 juin).

A côté de la Ligue arabe et du groupe des Amis de la Syrie existent deux autres organisations régionales qui jouent un rôle dans la crise syrienne. D'abord, l'Organisation de coopération islamique (OCI), créée le 25 septembre 1969, est composée des Etats du Proche et Moyen-Orient, mais aussi d'Etats musulmans d'Afrique, d'Asie centrale et d'Océanie. La Russie en est un membre observateur depuis 2005. Les buts de

²²⁰http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/conference-des-amis-de-la-syrie-a-tunis_1086471.html#R7ylS7K8QQvDGGHt.99, le 19 mai 2014.

²²¹<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/12/12/97001-20121212FILWWW00618-amis-de-la-syrie-l-opposition-reconnue.php>, le 19 mai 2014.

l'organisation sont divers, de la promotion de l'indépendance des peuples musulmans à la sauvegarde des lieux saints. L'objectif initial de l'Organisation était la défense de la cause palestinienne. En 2006, dans le document de La Mecque, l'OCI appelle à la fin des violences entre Chiites et Sunnites, spécialement en Irak.

La Syrie est membre de l'Organisation depuis 1972, mais le 16 août 2012, lors d'un sommet à la Mecque, les autres membres de l'organisation la suspendent²²². Selon son secrétaire général, Ekmeleddin Ihsanoglu, cette décision vise à faire pression sur le régime syrien, qui ne respecte pas les droits de l'Homme : « ce monde ne peut plus accepter un régime qui massacre son peuple en utilisant avions, chars et artillerie lourde » a-t-il déclaré. Mais l'OCI ne peut se contenter que de déclarations au vu du désaccord régnant entre ses membres, spécialement avec l'Iran, qui appelle à la non-ingérence dans les affaires syriennes et à une résolution interne de la crise en encourageant un dialogue entre les parties et la tenue d'élections.

Enfin, le Conseil de coopération du Golfe, créé le 25 mai 1981, est une organisation régionale regroupant l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar. Son objectif est de favoriser la stabilité de la région, notamment face à l'Iran. Dans le contexte de la crise syrienne, ces pays adoptent une position plus engagée que celle de la Ligue arabe. Ainsi, en janvier 2012, lorsque cette dernière décide du maintien de la mission d'observation en Syrie, l'Arabie Saoudite et les autres Etats de la Ligue décident de retirer leurs observateurs, accentuant ainsi la pression sur Damas, accusé de ne pas respecter les demandes de la Ligue arabe. Un mois plus tôt, le Conseil reconnaissait le Conseil national syrien comme le représentant légitime du peuple syrien. Et en février 2012, le Conseil coopération du Golfe décide de l'expulsion des ambassadeurs syriens présents dans les Etats-membres pour dénoncer « l'intensification des tueries et de la violence en Syrie »²²³.

Ces trois organisations régionales condamnent le régime syrien et appellent à une transition politique dans le pays. Ils rompent avec une tradition de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Mais leurs actions demeurent politiques, le soutien concret, et souvent discret, restant l'apanage des Etats.

²²²<http://www.lefigaro.fr/international/2012/08/16/01003-20120816ARTFIG00237-l-organisation-de-cooperation-islamique-suspend-la-syrie.php>, le 19 mai 2014.

²²³<http://www.france24.com/fr/20120207-monarchies-golfe-expulsent-ambassadeurs-syrie/>, le 19 mai 2014.

§2- L'action de chaque Etat

L'aide aux rebelles en Syrie est surtout le fait de la Turquie et des monarchies du Golfe. La Turquie est très active pour aider la rébellion. En-dehors de son soutien à la révolte politique (en impulsant la création du CNS par exemple), elle participe à la fourniture d'armes et de combattants à la rébellion. Elle sert aussi de base arrière à l'ASL. Mais cela pose problème vis-à-vis de la Constitution turque. En effet, l'opposition reproche au gouvernement d'entraîner des étrangers armés, d'envoyer des armes, et de soutenir des groupes armés étrangers dans le pays, en violation de la Constitution²²⁴. Selon le journal yéménite « al-Chare », la Turquie aurait participé, entre octobre 2012 et janvier 2013, au transport et à l'entraînement de milliers de djihadistes du Yémen, avant de les infiltrer en Syrie. Le gouvernement turc soulève ainsi de nombreuses contestations dans son pays.

L'aide des pays du Golfe n'est pas une simple hypothèse mais une certitude confortée par divers acteurs sur le terrain. Par exemple, Bassma Kodmani, responsable des relations extérieures du Conseil national syrien (CNS), répond à une question d'un journaliste lui demandant qui fournit les armes aux rebelles : « c'est le Qatar, l'Arabie saoudite, c'est peut-être un peu la Libye avec ce qui lui reste de sa propre bataille ».

Le Qatar joue un rôle important en Syrie. Il apparaît comme un acteur majeur à côté des Occidentaux plus modérés et du voisin saoudien plus discret. Dès janvier 2012, l'émir al-Thani propose l'envoi d'une force arabe en Syrie afin de « mettre fin à la tuerie »²²⁵. Le 26 septembre 2012, l'émir reconnaît à la tribune de l'ONU aider les rebelles « par tous les moyens appropriés »²²⁶. Entre 2011 et 2013, l'émirat aurait dépensé plus d'un milliard de dollars pour soutenir les rebelles. Les chiffres sont souvent dissimulés, mais fin 2012, le CNS admet avoir reçu 15 millions de dollars du Qatar, qui financerait l'équipement ainsi que les soldes de rebelles appartenant ou proche des Frères musulmans²²⁷. L'équipement serait acheminé de Libye, *via* la Turquie²²⁸, violant ainsi l'embargo sur la Syrie.

²²⁴ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p. 147.

²²⁵ http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/le-qatar-veut-envoyer-des-troupes-arabes-en-syrie_1071437.html, le 19 mai 2014.

²²⁶ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p. 118.

²²⁷ Ibid., p. 119-120.

²²⁸ Claire BEAUGRAND, « L'engagement des monarchies du Golfe contre le régime de Bachar al-Assad », op. cit., p. 318.

En Syrie, l'Arabie Saoudite agit en adéquation avec la politique étrangère américaine dans la zone. Elle finance l'opposition, arme certains groupes et enverrait mêmes des combattants. Officiellement, le financement ne sert qu'à l'achat de matériel humanitaire et passe par des collectes de fonds comme celle organisé en juillet 2012 et qui permet de recueillir 32,5 millions de dollars, dont un sixième vient du roi Abdallah. L'Arabie Saoudite finance aussi des organisations politiques comme les Amis de la Syrie, à qui l'Arabie Saoudite a offert 100 millions de dollars en marge de la Conférence de Marrakech. En plus de l'aide financière, une aide militaire est aussi attribuée à la rébellion. Le prince al-Faisal déclare en janvier 2013 à Davos : « je ne suis pas dans le gouvernement donc je n'ai pas à être diplomatique. J'assume le fait que nous envoyons des armes et que, si nous n'en envoyions pas, ce serait une terrible erreur de notre part »²²⁹. Ces armes passent par le Liban et la Jordanie surtout. En juillet 2012, un correspondant de la BBC affirme avoir vu des *containers* pleins d'armes de l'armée saoudienne en Syrie²³⁰. L'Arabie Saoudite, comme le Qatar, financerait les rebelles. L'objectif est d'encourager les désertions en les rendant rentables pour les anciens soldats. Cette aide serait aussi complétée par l'envoi de combattants en Syrie, parmi lesquels des prisonniers, jugés et condamnés à mort mais libérés s'ils acceptaient de combattre en Syrie²³¹.

Sur le terrain, la supériorité des divers groupes militaires, parfois djihadistes, par rapport à l'ASL s'explique en partie par le fait que cette dernière (officiellement laïque) n'étant ni salafiste, ni contrôlée par les Frères musulmans, ne reçoit pas l'aide des monarchies du Golfe, ou du moins pas en priorité.

Peu de temps après la création de l'ASL, le général Mustafa al-Sheihka affirme que « si l'Occident n'aide pas plus l'armée de libération, elle se transformait vite en une armée de terroriste », notamment parce que les groupes islamistes sont mieux financés par les monarchies du Golfe que ne l'est l'ASL²³².

²²⁹ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p. 102.

²³⁰ Ibid., p. 97.

²³¹ Ibid., pp. 109-111.

²³² Ibid., p. 99.

Chapitre 2 : Un substitut limité à l'intervention directe

Les Occidentaux défendent les rebelles en Syrie au nom de la liberté et de la démocratie. Ils pointent du doigt un régime totalitaire dans lequel les libertés politiques sont bafouées. Faute d'intervention, ils doivent s'appuyer sur des alliés de la région pour apporter un soutien humain, matériel et financier aux rebelles armés en Syrie. Le problème est que ces alliés ne sont pas beaucoup plus respectueux des droits de l'Homme et de la démocratie que ne l'est l'Etat syrien (section 1). Cela décrédibilise l'action occidentale auprès de l'opinion publique internationale et contraint encore plus l'action des Occidentaux en Syrie (section 2).

Section 1 - Des alliés encombrants

Les monarchies du Golfe ne sont pas des démocraties respectueuses des libertés individuelles. C'est pourquoi le Printemps arabe s'est exporté dans le Golfe où il menace ces régimes. La situation de ces pays est une contrainte pour les Etats occidentaux qui peuvent difficilement à la fois exiger le départ de B. al-Assad au nom des valeurs de liberté et de démocratie, et entretenir des relations cordiales avec des pays alliés qui ne sont pas plus démocratique que la Syrie (§1). Les Occidentaux pourraient s'appuyer sur un Etat plus démocratique comme la Turquie, mais la politique étrangère du Premier ministre Erdogan se fait au détriment de sa population, et celle-ci manifeste de plus en plus son mécontentement (§2).

§1- L'effet domino des révolutions arabes

L'Arabie saoudite est l'alliée traditionnelle des Etats-Unis dans la région, notamment depuis la rencontre entre Roosevelt et Ibn Saoud en 1945, au retour de Yalta. La rumeur dit que les deux hommes auraient fait un pacte : l'Arabie saoudite assure la

provision en pétrole des Etats-Unis et de ses alliés, et en contrepartie les Etats-Unis protègent la monarchie saoudienne²³³.

L'Arabie saoudite est le berceau du wahhabisme (fondé par Mohamed Bin Abd al-Wahhab au XVIII^e siècle). La religion devient le fondement de l'Etat saoudien, qui prône le salafisme, courant rigoureux (strict respect de la Charia) qui souhaite opérer un retour aux sources de l'Islam²³⁴. Le Salafiste est intolérant vis-à-vis des autres religions. La violence contre un « ennemi de l'Islam » est souvent admise par les Salafistes.²³⁵ C'est en raison de cette proximité religieuse que le pays est suspecté d'avoir des liens troubles avec les réseaux terroristes, notamment depuis que le roi Fayssal a affirmé qu'un des objectifs de sa politique étrangère est l'expansion de l'Islam. Le but est alors de combattre le nationalisme arabe laïc. Quelques années plus tard, cet objectif est repris pour combattre les Soviétiques en Afghanistan. Durant la guerre d'Afghanistan, 50 000 Afghans partent combattre contre les Soviétiques, notamment sous les ordres d'Oussama Ben Laden, officier de liaison de l'Arabie Saoudite et des Etats Unis sur place. Ce djihad contre l'athéisme communiste se retourne ensuite contre ceux qui l'ont financé : dans les années 1990 (après que Ben Laden s'est exilé au Soudan, est déchu de sa nationalité en 1994 et a commencé son action terroriste), les attentats se multiplient contre les troupes américaines basées en Arabie Saoudite, par exemple en octobre 1996 contre une base américaine où 19 soldats sont tués. L'Arabie Saoudite est donc une cible du terrorisme en raison de son alliance avec les Etats-Unis, mais paradoxalement, elle est perçue comme un Etat suspect vis-à-vis du terrorisme en raison de la nationalité des terroristes et du fondamentalisme religieux qu'il prône²³⁶. En 2001, le lien entre ce pays et le terrorisme apparaît au grand jour : la majorité des terroristes impliqués dans les attentats du 11 septembre sont saoudiens (15 sur 19). Certains évoquent même une participation de hauts responsables saoudiens politiques et militaires aux attentats. Ceux-ci auraient fourni une aide logistique et financière aux terroristes²³⁷.

²³³ Célia BELIN, Politique extérieure des Etats-Unis, Master 2 de Sécurité et Défense, 2013/2014, Université Paris II Panthéon-Assas.

²³⁴ Mathieu GUIDERE, *Le choc des révolutions arabes. De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, op. cit., pp. 59-61.

²³⁵ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., pp. 106.

²³⁶ Mathieu GUIDERE, *Le choc des révolutions arabes. De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, op. cit., pp. 63-65.

²³⁷ <http://nypost.com/2013/12/15/inside-the-saudi-911-coverup/>, le 21 mai 2014.

L'Arabie Saoudite dérange aussi par son aspect peu démocratique. Il est en effet paradoxale que les Occidentaux recherchent la chute de B. al-Assad et entretiennent en même temps des relations cordiales avec les Saoud, alors que ces deux pays ne sont pas plus respectueux des droits de l'homme et de la démocratie. Un classement des pays selon leur niveau de démocratie publié par le journal *The Economist* en 2010²³⁸ place la Syrie 152^e devant l'Arabie Saoudite, classée 160^e sur 167.

L'Arabie saoudite est une monarchie islamique absolue fondée par la famille Saoud en 1939. Sa population est plutôt pauvre (un tiers des jeunes au chômage). L'opposition politique est réduite au silence (il y aurait environ 30 000 prisonniers politiques aujourd'hui). La place des femmes est très faible. Aucun élément fondateur des démocraties occidentales n'est respecté, que ce soit la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, ou encore le pluralisme politique²³⁹. La vague démocratique des révolutions arabes inquiète l'Arabie Saoudite. En 2011, le roi prend des réformes économiques (*via* la manne pétrolière) et politiques (par exemple, les femmes sont autorisées à voter aux élections locales, et une femme est même nommée ministre) afin de prévenir les révoltes. Dans les autres pays touchés par la révolution arabe, l'Arabie Saoudite intervient (financièrement) pour placer des groupes favorables à ses desseins (des Salafistes en général). Au Bahreïn, elle intervient directement pour aider le régime à mater les révoltes afin de prévenir toute contagion²⁴⁰.

A Bahreïn, la révolte commence après que la crise économique de 2008 a entraîné un chômage de masse chez les jeunes. Elle repose sur une rivalité profonde entre la minorité sunnite au pouvoir et les Chiites. Comme en Syrie, la révolte qui touche le royaume a des racines profondes. Dès 1979, après la révolution iranienne, la majorité chiite (70 % de la population aujourd'hui) réclame plus de pouvoir. En 1981, un complot est organisé pour renverser le roi, mais il échoue. Dans les années 2000, l'opposition chiite tente de prendre le pouvoir par les urnes, mais le découpage électoral est organisé de telle façon qu'elle ne peut remporter les élections²⁴¹. En 2011, l'opposition profite de la vague des révolutions arabes pour exiger plus de démocratie et de libertés. Les revendications

²³⁸ http://graphics.eiu.com/PDF/Democracy_Index_2010_web.pdf, le 21 mai 2014.

²³⁹ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p.104.

²⁴⁰ Mathieu GUIDERE, *Le choc des révolutions arabes. De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, op. cit., pp. 65-66.

²⁴¹ *Ibid.*, pp. 67-69.

chiites sont aussi économiques : le taux de pauvreté serait de 10 %²⁴². La pauvreté et le chômage touchent surtout la population chiite, alors que 3,2 % des ménages sont multimillionnaire, surtout dans l'entourage du président. Pour éviter que la révolte chiite n'embrase les pays voisins, et notamment le sien où les chiites sont présents en grand nombre à l'est dans les régions pétrolières stratégiques, le gouvernement saoudien envoie des troupes en mars 2011 pour aider le royaume à réprimer violement les manifestations²⁴³.

Les révoltes au Bahreïn, étouffées dans une relative indifférence internationale, montrent que la promotion des valeurs démocratique et de la liberté s'arrête là où commencent les intérêts stratégiques. Comme l'affirme le journaliste Marc Pellas, Bahreïn est une « dictature excusée »²⁴⁴. En novembre 2012, la répression des manifestations fait presque cent morts. Des prisonniers politiques (Bahreïn en compterait 3000²⁴⁵) sont torturés, parfois jusqu'à la mort. Mais les intérêts stratégiques sont tels que l'idéalisme occidental et celui des Etats de la région se fait plus discret sur ce point. Les Etats-Unis notamment soutiennent le régime qui accueille le commandement avancé du Centcom et l'état-major de la V^e flotte. Quant à la France, elle aurait mis son « savoir-faire » dans le maintien de l'ordre au service du royaume.²⁴⁶

Le Qatar est aussi une monarchie absolue. Son niveau de liberté d'expression est faible, comme l'indique l'affaire Mohammed Al-Ajami, poète condamné à la prison à vie pour quelques vers critiquant la monarchie (sa peine a été réduite à quinze années de prison²⁴⁷ en appel). Au niveau de la politique étrangère, les liens que noue le Qatar avec l'Iran dérangent les Occidentaux. L'émirat ne veut pas participer à un « axe sunnite » visant à endiguer l'Iran chiite et ses alliés. En 2006, le Qatar aide le Hezbollah à reconstruire le Liban après la guerre avec Israël. En 2007, il participe au rapprochement entre la France et la Syrie. En 2011, lorsque la révolte éclate en Syrie, Al-Jazeera reste discrète, alors qu'elle était très engagée en Tunisie, en Egypte et en Libye. Selon la

²⁴² <http://www.monde-diplomatique.fr/mav/117/A/20588>, le 21 mai 2014.

²⁴³ <http://www.lefigaro.fr/international/2011/03/14/01003-20110314ARTFIG00623-les-forces-saoudiennes-penetrent-a-bahreïn.php>, le 21 mai 2014.

²⁴⁴ <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/02/PELLAS/48721>

²⁴⁵ <http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/Les-dossiers-de-la-redaction/Bahreïn-2011/p-27485-Bahreïn-trois-ans-de-revolte-etouffee.htm>

²⁴⁶ http://www.lepoint.fr/monde/bahreïn-le-savoir-faire-francais-au-service-de-la-repression-14-02-2013-1627297_24.php

²⁴⁷ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/07/02/une-ombre-dans-la-mise-en-scene-qatarie_3440530_3218.html

politologue Claire Gabrielle Talon, cela s'explique par des raisons politiques, l'émirat et le gouvernement syrien étant proches, et géographiques : l'émirat craint qu'après la Syrie, les pays du Golfe soient touchés²⁴⁸. Enfin, vis-à-vis de l'Iran, le Qatar tente de maintenir de bonnes relations, notamment pour ne pas gêner l'exploitation du gisement de gaz *offshore* commun, le *North Dome*.

Le rapprochement entre le Qatar et la Palestine inquiète aussi les Occidentaux et Israël. Le 23 octobre 2012, l'émir al-Thani fait sa première visite à Gaza où il promet d'investir davantage (à hauteur de 400 millions de dollars contre 254 aujourd'hui). Cette visite vise surtout un rapprochement avec le Hamas, ce qui attire la colère des Israéliens. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères affirme : « l'émir a choisi son camp [le Hamas, et non l'Autorité palestinienne], et ce n'est pas bon »²⁴⁹.

§2- La politique aventureuse d'Erdogan

Selon Erdogan, « si les Etats-Unis se sont autorisés à envahir l'Irak en 2003, on ne peut s'attendre à ce que la Turquie reste les bras croisés face à ce qui se passe en Syrie, sans intervenir »²⁵⁰. La Turquie et la Syrie s'opposent l'une à l'autre à la fin de la Guerre froide et dans les années qui suivent. La Turquie, membre de l'OTAN et proche de l'Union européenne, fait face à une Syrie tournée vers la Russie. Les deux pays ont aussi des différends territoriaux à propos du sandjak d'Alexandrette. Ce territoire de presque 5 000 kilomètres carré est séparé de la Syrie en 1937 et rattaché à la Turquie par la France en 1939. L'objectif français est de faire de la Turquie un allié face à l'Allemagne, mais le pays préfère rester neutre, ne déclarant la guerre à l'Allemagne qu'en février 1945. La Syrie n'accepte pas cette perte territoriale. De plus, les deux pays ont un différend à propos de l'utilisation de l'eau des fleuves Oronte et Euphrate qui traversent les deux territoires. La Syrie se plaint notamment du projet de construction de barrages et de centrales électriques qui risque de diminuer le débit du fleuve en aval²⁵¹.

²⁴⁸ http://www.lexpress.fr/actualite/monde/egypte-libye-syrie-bahrein-la-couverture-d-al-jazeera-est-inegale_992643.html, le 21 mai 2014.

²⁴⁹ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p. 120.

²⁵⁰ <http://french.irib.ir/info/moyen-orient/item/237875-les-d%C3%A9clarations-interventionnistes-d-erdogan-sur-la-syrie>, le 21 mai 2014.

²⁵¹ <http://www.infoguerre.fr/matrices-strategiques/turquie-syrie-et-irak-la-guerre-de-eau-aura-t-elle-lieu/>, le 21 mai 2014.

Au cours des années 2000, les relations entre la Turquie et la Syrie s'améliorent. En 2004, ils concluent un accord de libre-échange, et signent même en 2009 un accord de partenariat stratégique. L'affaire de l'arraisonnement du navire de l'ONG turc Mavi Marmara (morts de 9 militants turcs) contribue à éloigner Ankara de Tel-Aviv et à le rapprocher de Damas. En 2011, à la veille des révoltes, R.T. Erdogan et B. al-Assad inaugurent ensemble un barrage sur l'Oronte²⁵².

Au début de la crise syrienne, Erdogan tente de jouer un rôle d'intermédiaire entre l'opposition et le régime. Mais devant la répression, le gouvernement turc est de plus en plus mal à l'aise. En août, Erdogan fait savoir que « sa patience est à bout » mais tente une dernière approche en envoyant Ahmed Davutoglu, son ministre des affaires étrangères, à Damas. Mais la révolte continue et le 21 septembre, Erdogan coupe toute relation avec le régime syrien.

En 2011, le monde entier pense que le régime B. al-Assad va rapidement s'écrouler, comme ceux de A. Ben Ali, de H. Moubarak ou de M. Kadhafi. La Turquie a été plutôt tiède sur l'intervention occidentale en Libye et a dû par la suite redoubler d'efforts (aide financière au Conseil national de transition, visites d'A. Davutoglu à Benghazi) pour établir de bonnes relations avec les nouveaux acteurs de la politique libyenne. En Syrie, Erdogan souhaite donc anticiper la chute de B. al-Assad, et favoriser les groupes rebelles qui seront demain, pense-t-il sans doute, les nouveaux dirigeants syriens²⁵³. De plus, la Turquie veut développer son image de porte-étendard de la démocratie et des droits de l'Homme au Moyen-Orient en participant à la chute du dictateur syrien. Mais Erdogan a largement sous-estimé la résistance de B. al-Assad. Ce dernier multiplie les provocations (chasseur turc abattu en juin 2012, journalistes capturés en juillet 2012, obus tirés le long de la frontière turque), et la Turquie ne semble pas être en mesure d'y répondre.

La politique étrangère choisie par R.T. Erdogan contre son voisin syrien a de nombreuses conséquences, et les Turcs, très majoritairement hostiles à l'intervention dans

²⁵² Jean MARCOU, « La Turquie face au cauchemar syrien », in François BURGAT et Bruno PAOLI, *Pas de printemps pour la Syrie. Les clés pour comprendre les acteurs et les défis de la crise (2011-2013)*, op. cit., p. 251.

²⁵³ Ibid, pp. 253-254.

la crise syrienne selon les sondages²⁵⁴, ne comprennent pas l'entêtement de leur Premier ministre. D'abord, le nombre de réfugiés syriens fuyant les combats réfugiés en Turquie est très important. Ils sont environ 10 000 en juin 2011, un million aujourd'hui, à savoir plus d'un tiers du nombre total de Syriens ayant fui. La Turquie aurait déjà déboursé deux milliards de dollars dans la prise en charge de ces réfugiés²⁵⁵. Le pays a tellement de difficultés à gérer ce flux qu'il aurait bloqué les frontières en juillet 2013 selon le *Human Rights Watch*²⁵⁶. La prolongation de la crise pousse les Syriens à fuir les camps de réfugiés et à chercher à s'implanter en Turquie²⁵⁷, attisant les ressentiments d'une partie de la population turque et de la population alaouite du Hatay (sandjak d'Alexandrette), qui supporte mal l'arrivée en masse de Sunnites.

Les Turcs, notamment l'opposition laïque, reprochent également à Erdogan et à l'AKP leur politique aventureuse en Syrie au service des intérêts occidentaux. Ainsi, le *leader* du Parti républicain du peuple K. Kiliçdaroglu affirme : « la Turquie ne mérite pas d'être un pays par procuration », un pays à qui l'Occident aurait donné un mandat pour intervenir en Syrie puisqu'il ne pouvait pas le faire lui-même. La population comprend mal cette politique belliciste, d'autant que B. al-Assad semble avoir les capacités de se maintenir²⁵⁸, et qu'avant la crise, les échanges commerciaux avec la Syrie allaient bon train (de l'ordre d'1,5 milliard de dollars) et étaient source d'enrichissement pour les deux pays.

Enfin, les Turcs ne comprennent pas le double jeu de leur gouvernement, qui critique le non-respect des droits de l'Homme et la répression en Syrie tout en qualifiant la chute de M. Morsi, le 3 juillet 2013, de « coup d'Etat » et en critiquant l'opposition égyptienne pourtant plus modérée que les Frères musulmans²⁵⁹. Cette politique crée un froid avec l'Égypte, alors que les relations de la Turquie ne sont déjà pas bonne avec la Grèce, l'Irak, la Russie et l'Iran (sachant qu'elle est dépendante à 33 % du gaz iranien et que la Russie est son second fournisseur²⁶⁰), et qu'une éventuelle entrée dans l'Union

²⁵⁴ http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/10/18/la-situation-en-syrie-peut-elle-entraîner-la-turquie-dans-un-conflit_1775987_3214.html, le 21 mai 2014.

²⁵⁵ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/04/22/un-million-de-refugies-syriens-en-turquie_4405262_3218.html, le 21 mai 2014.

²⁵⁶ <http://www.hrw.org/news/2013/07/01/iraqjordanturkey-syrians-blocked-fleeing-war>, le 21 mai 2014.

²⁵⁷ Jean MARCOU, « La Turquie face au cauchemar syrien », op. cit., p. 255.

²⁵⁸ Ibid., pp. 255-256.

²⁵⁹ Ibid., p. 262.

²⁶⁰ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., p. 135.

européenne ne semble plus à l'ordre du jour (d'autant que la Turquie n'est que 76^e sur 97 dans le rapport de l'organisation *World Justice Project* sur le respect des droits fondamentaux).

Le Premier ministre turc semble isoler la Turquie par une politique étrangère qui voudrait retrouver les accents de la puissance ottomane d'autrefois. Au lieu de devenir un *leader* du Moyen-Orient en participant à la chute d'al-Assad, et un acteur international important en fédérant et en organisant l'aide occidentale sur le terrain (organisation de conférences des Amis de la Syrie, création d'organisation syrienne des droits de l'homme, création du Conseil national syrien), la Turquie est affaiblie. En effet, al-Assad est toujours au pouvoir, et les tensions avec les Kurdes augmentent puisque le danger s'étend désormais à l'est et au sud, où les Kurdes syriens et le Parti de l'union démocratique (PYD) ont reçu de Damas leur pleine autonomie (les institutions comme la police et les tribunaux sont entièrement gérés par les Kurdes²⁶¹). Les Kurdes étaient farouchement opposés au régime de Damas, mais celui-ci a su les retourner contre l'ennemi turc commun, involontairement aidé par les erreurs du CNS, qui n'a pas su répondre favorablement aux revendications kurdes. La Turquie se retrouve encerclée géographiquement.

Le rejet de cette politique étrangère, et plus globalement de l'AKP, se traduit par des manifestations à Istanbul et à Ankara en août 2012. De mai à juillet 2013, d'autres manifestations ont lieu place Taksim à Istanbul et sont violemment réprimées par les forces de police.

²⁶¹ Ibid., p. 141.

Section 2 - L'action contrainte des Occidentaux

Les Occidentaux interviennent indirectement dans la crise en soutenant les rebelles. L'objectif est d'arriver à la chute du régime syrien sans avoir à intervenir directement dans le conflit. Mais les exactions de l'opposition en Syrie rendent plus difficile le soutien occidental (§1). En effet, celui-ci doit être discret afin de ne pas choquer l'opinion publique occidentale qui n'est pas toujours favorable à ce soutien. De plus, l'aide apportée par les Occidentaux doit être ciblée afin d'éviter que des armes se retrouvent dans les mains de djihadistes (§2).

§1- Les exactions de l'opposition en Syrie

L'opposition au régime syrien est débordée par des groupes djihadistes comme al-Qaïda, dont le chef Ayman Al-Zawahiri a appelé début 2012 au jihad contre le régime d'al-Assad afin d'installer en Syrie « un État qui défend les pays musulmans, cherche à libérer le Golan et continue son djihad jusqu'à hisser la bannière de la victoire au-dessus des collines usurpées de Jérusalem »²⁶². Ces groupes décrédibilisent la révolution syrienne et lui font obstacle : le soutien international est contraint par ces groupes terroristes, et B. al-Assad devient un interlocuteur de plus en plus légitime pour la population syrienne inquiète de l'action des organisations terroristes et pour une partie des pays étrangers qui voient dans le président syrien un rempart contre ces terroristes.

B. al-Assad et l'administration syrienne ont compris dès le début de la révolte l'enjeu du terrorisme. Le président syrien a dénoncé l'opposition terroriste dirigée de l'étranger dès les premières semaines de la crise alors que les groupes djihadistes ne sont apparus qu'après plusieurs mois²⁶³. Les services de sécurité syriens auraient même dès 2011 libéré des chefs islamistes (comme Abou Moussab al-Souri), des djihadistes (souvent d'anciens combattants de la guerre d'Irak) et des criminels de droit commun afin de développer artificiellement le terrorisme. De plus, certains attentats survenu à la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012 semblent suspects selon certains observateurs qui y voient la marque du régime (il s'agit de l'attentat du 23 décembre à Damas, juste après

²⁶² http://www.lepoint.fr/monde/syrie-al-qaida-vient-en-aide-a-l-opposition-15-02-2012-1431772_24.php, le 30 avril.

²⁶³ Ibid.

l'arrivée des observateurs de la Ligue arabe, de l'attentat du 6 janvier 2012 dans le quartier du Midan, de celui du 10 février à Alep, et de celui du 17 mars à Damas devant des locaux vide d'un service de sécurité)²⁶⁴. Au nom de la stratégie du pire, le régime chercherait à développer le terrorisme en Syrie afin d'apparaître comme le seul garant de la sécurité dans le pays. Ce qui est certain, c'est que cela fonctionne. Devant les exactions des rebelles, le régime n'incarne plus le « mal à abattre » pour une partie des Syriens et de l'opinion publique mondiale.

Ces exactions sont nombreuses, et ont débuté à partir du moment où la révolte s'est armée. Elles sont rapportées par les médias ou par des vidéos postées sur Internet (par exemple une vidéo d'un reportage de la BBC où l'on voit des Syriens se servir d'un prisonnier comme d'une bombe humaine²⁶⁵). Ces exactions écornent l'image de la rébellion, notamment celle de l'ASL, dont certains membres commettent divers crimes sur la population (notamment les minorités chrétiennes²⁶⁶) ou sur les prisonniers (par exemple au printemps 2012 au nord du pays²⁶⁷ ou en septembre à Alep²⁶⁸). Quelques mois plus tard, un rapport de l'ONG *Human Rights Watch* dénonce l'enrôlement d'enfants dans les rangs de l'ASL²⁶⁹. En mai 2013, une vidéo d'un chef rebelle se disant affilié à l'ASL est publiée sur Internet. On le voit manger le cœur et le foie d'un soldat syrien. Cette vidéo provoque beaucoup d'émotions à l'international²⁷⁰.

Les moyens militaires utilisés par la rébellion sont aussi condamnables. Le 6 mai 2013, C. Del Ponte, membre de la commission d'enquête indépendante de l'ONU sur les violences en Syrie, accuse la rébellion d'avoir utilisé du gaz sarin contre les forces gouvernementales²⁷¹. Beaucoup l'ont désavoué mais d'autres rapports viennent démontrer que les rebelles ont bien utilisé des armes chimiques en Syrie. Une étude du *Massachusetts Institute of Technology* affirme même que le massacre chimique du 21 août 2013, qui a

²⁶⁴ Ignace LEVERRIER, « « Syrie : 2012, l'année de l'épouvantail », op. cit., p. 36-38.

²⁶⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=Fbxz6THXsf4#t=109>, le 22 mai 2014.

²⁶⁶ http://www.liberation.fr/monde/2013/09/11/a-maaloula-les-chretiens-syriens-denoncent-les-exactions-d-islamistes_931118, le 22 mai 2014.

²⁶⁷ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/09/06/syrie-une-video-d-executions-sommaires-par-des-rebelles-fait-surface_3472548_3218.html, le 22 mai 2014.

²⁶⁸ <http://www.france24.com/fr/20120911-asl-syrie-armee-syrienne-libre-crime-guerre-execution-sommaire-soldats/>, le 22 mai 2014.

²⁶⁹ <http://www.lefigaro.fr/international/2012/11/30/01003-20121130ARTFIG00585-des-enfants-seraient-enroles-par-les-rebelles-syriens.php>, le 22 mai 2014.

²⁷⁰ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/05/15/cannibalisme-en-syrie-l-asl-promet-de-punir-le-coupable_3229372_3218.html, le 22 mai 2014.

²⁷¹ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/05/06/les-rebelles-syriens-ont-utilise-du-gaz-sarin-selon-carla-del-ponte_3171289_3218.html, le 22 mai 2014.

amené les Etats-Unis et la France à se poser sérieusement la question d'une intervention militaire, aurait été perpétré par la rébellion²⁷².

En plus de ces dérives, c'est le comportement des rebelles (appelant par exemple pour beaucoup d'entre eux à l'instauration de la charia) qui choque l'opinion publique internationale. Celle-ci comprend que les Etats occidentaux se soient levés contre le régime d'al-Assad lorsque celui-ci réprimait les révoltes en 2011, mais elle ne veut en aucun cas que l'aide occidentale apportée à l'opposition en Syrie puisse tomber dans les mains d'islamistes, qui ne seraient pas plus respectueux des droits de l'Homme que B. al-Assad s'ils étaient au pouvoir, ou de djihadistes qui pourraient retourner les armes reçues des Occidentaux contre eux.

Pour aider certains rebelles sans choquer l'opinion, l'aide occidentale est contrainte. Elle ne peut être massive, et doit bénéficier simplement à l'opposition modérée, ce qui impose d'identifier celle-ci en amont.

§2- Les contraintes pesant sur l'aide occidentale

Le 17 août 2012, le ministre des affaires étrangères français déclare : « le régime syrien doit être abattu et rapidement (...). Bachar al-Assad ne mériterait pas d'être sur la Terre »²⁷³. Cette position idéaliste de la diplomatie française est celle partagée par nombres d'acteurs en Occident. Elle vise à légitimer l'ingérence dans les affaires syriennes en appelant à la chute d'un régime dictatorial violant massivement les libertés et les droits de l'Homme. Le problème est que les pays favorables à l'opposition ne peuvent tenir ce discours qu'à la seule condition que cette dernière soit garante des droits et libertés. Or, puisque l'opposition, ou du moins une partie substantielle de celle-ci, ne semble pas être plus respectueuse des valeurs de liberté et de démocratie que ne l'est le régime, l'aide occidentale s'en trouve nécessairement mise en cause.

L'aide militaire et financière occidentale est contrainte parce qu'elle ne peut être qu'attribué à des rebelles modérés, ce qui est extrêmement compliqué puisque les groupes

²⁷² <https://www.documentcloud.org/documents/1006045-possible-implications-of-bad-intelligence.html>, le 22 mai 2014.

²⁷³ <http://www.leparisien.fr/international/fabius-assad-ne-meriterait-pas-d-etre-sur-la-terre-17-08-2012-2128221.php>, le 22 mai 2014.

tels que l'ASL sont morcelés et qu'il est impossible de suivre les armes sur le terrain. Or, si l'opinion publique occidentale apprend que de l'argent ou des armes sont livrés, volontairement ou non, à des groupes djihadistes qui peuvent potentiellement se retourner contre les intérêts occidentaux, elle se retournera sans doute vers son gouvernement pour lui demander des comptes. Le cas libyen, où l'intervention occidentale a participé au développement de groupes terroristes qui ont tenté par la suite de prendre l'ascendant au Mali, montre qu'un détournement de l'aide occidentale est une hypothèse plausible.

Cette peur d'un désaveu de l'opinion publique explique la relative discrétion avec laquelle les Occidentaux soutiennent la rébellion. Jusqu'en 2013, les Etats-Unis n'admettent pas fournir une aide militaire à la rébellion. Seul l'aide humanitaire et non létale apparaît dans les discours. Les dizaines de millions de dollars annoncés par H. Clinton en septembre 2012 ou lors de la Conférence des Amis de la Syrie en février 2013 sont officiellement destinés à cette aide. Mais selon plusieurs sources, les Etats-Unis participent à l'armement des rebelles. En septembre 2012, un reportage autrichien parle de convois d'armes qui transitent par la Turquie avec l'aide américaine vers la Syrie. Au même moment, H. Clinton déclare que les groupes rebelles « n'étaient pas seuls » et que les Etats Unis « se tenait à leur côtés ». Le *New York Times* évoque aussi cette aide militaire en octobre 2012, mais soulève le problème de la destination des armes. Selon le journal, elles tomberaient pour beaucoup entre les mains des groupes islamistes et djihadistes. La CIA aurait envoyé des agents pour contrôler le bon acheminement de l'aide aux seuls groupes modérés, mais cette mission semble difficile à mener à bien du fait du manque d'informations²⁷⁴. Le 1^{er} mars 2013, le *New York Times* affirme que la CIA supervise un camp d'entraînement de la rébellion en Jordanie.

La France n'est pas en reste. En août 2012, le Premier ministre français annonce l'envoi de matériel non létal en Syrie. En juin 2013, le ministre des Affaires étrangères informe l'opinion que la France a envoyé des médicaments anti-gaz sarin. Entre août 2012 et novembre 2013, la France lance l'opération Tamour : un détachement sanitaire est envoyé en Jordanie pour prendre en charge les réfugiés syriens. Au niveau financier, l'action humanitaire représente un investissement de 12 millions d'euros au profit de l'opposition, et un investissement de 150 millions d'euros au profit de la Jordanie pour la

²⁷⁴ Jean-Pierre ESTIVAL, *La Tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, op. cit., pp. 84-85.

prise en charge des réfugiés²⁷⁵. Officiellement, l'aide est seulement non létale, mais plusieurs éléments laissent à penser qu'une aide militaire est aussi en cours. Le 14 mars 2013, le président Français déclare que la France va tenter de convaincre ses partenaires européens de lever l'embargo sur les armes à destination de la Syrie, et que s'il y avait un blocage, « la France prendrait ses responsabilités ». Selon Jean-Dominique Merchet, spécialiste des questions de défense, il s'agit d'un aveu : des armes ont été ou seront livrées à la rébellion en Syrie. Selon le *Nouvel Observateur*, des bataillons de l'ASL sont formés par des soldats français²⁷⁶. Le journaliste Vincent Jouvert affirme même que des livraisons d'armes sont entreprises depuis fin 2012 en concertation avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne²⁷⁷. En mai 2013, la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Syrie par l'Union européenne rend licites les livraisons d'armes à compter du 1^{er} août de la même année.

La guerre par procuration est donc un substitut limité à l'intervention militaire directe. Elle ne permet pas de remplir ses objectifs et de défendre ses intérêts, et elle oblige à traiter avec des pays ou des groupes armés dont les valeurs ne correspondent pas aux valeurs promues par l'occident. Il faut donc retourner à l'intervention humanitaire pour protéger les populations et défendre les intérêts occidentaux. Mais cette forme d'intervention doit être mieux encadrée afin de faire consensus dans la communauté internationale et d'être acceptée par la Russie et la Chine.

²⁷⁵ <http://www.rfi.fr/zoom/20130921-armes-medicaments-argent-livre-damas-rebelles-soutiens-r%C3%A9gime-fournisseurs/>, le 22 mai 2014.

²⁷⁶ <http://tempsreel.nouvelobs.com/la-revolte-syrienne/20130321.OBS2603/les-francais-entament-l-entrainement-des-rebelles-syriens.html>, le 22 mai 2014.

²⁷⁷ <http://globe.blogs.nouvelobs.com/archive/2013/03/21/la-france-livre-deja-des-armes-a-la-syrie.html>, le 22 mai 2014.

Dans un article intitulé « Repensons l'interventionnisme » publié dans *Le Monde* le 5 mai 2014²⁷⁸, Hubert Védrine souligne le nombre important d'interventions occidentales depuis la fin de la Guerre froide. Les Occidentaux sont intervenus au Rwanda en 1990 et en 1994, au Koweït en 1991, en Somalie entre 1992 et 1995, au Kosovo en 1999, au Sierra-Leone en 2000, en Afghanistan en 2001, en Irak en 2003, en Libye en 2011, au Mali en 2013 et en République Centrafricaine en 2013 et en 2014. Ces interventions sont souvent justifiées par leur objectif humanitaire, surtout lorsque le Conseil de sécurité n'a pas donné son accord. Par exemple, comme le rappelle H. Védrine, les actions de Slobodan Milosevic sont condamnées, mais l'intervention de l'OTAN n'est pas pour autant autorisée. Même en Afghanistan, l'intervention américaine dans le cadre de la légitime défense face au terrorisme est ensuite justifiée aux Nations unies par la nécessité de sécuriser la population (résolution 1386 du 20 décembre 2001). En Irak, l'intervention américaine est désapprouvée, alors même que les Etats-Unis en appellent aux valeurs occidentales pour condamner le régime totalitaire de S. Hussein. Enfin en Libye, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne expliquent l'interprétation extensive de la résolution 1973 par la nécessité de protéger la population libyenne face à M. Kadhafi.

Le problème de ces interventions est que leur bilan est médiocre. Au Kosovo, l'OTAN est toujours présente depuis 1999 (avec la KFOR). En Afghanistan, rien ne garantit que les Talibans ne reprendront pas l'offensive contre le pouvoir en place après le départ des Occidentaux, et le pays est aujourd'hui rongé par la criminalité organisée autour de la culture du pavot. En Irak, une guerre communautaire fait rage entre Sunnites et Chiites. En Libye, aucune structure étatique ne se développe, et l'intervention a renforcé les terroristes, leur permettant de déstabiliser le Sahel. L'objectif de ces interventions n'est donc pas rempli, et l'intervention humanitaire est décrédibilisée. En Syrie, l'intervention humanitaire ne peut pas avoir lieu. L'utilisation de la responsabilité de protéger est impossible face à l'hostilité de la Chine et de la Russie, et l'indignation face à la répression du régime de suffit pas à les convaincre de renoncer aux principes de souveraineté et de non-ingérence.

²⁷⁸ <http://www.hubertvedrine.net/article-650.html>, le 22 mai 2014.

Les Occidentaux ont fait preuve de manichéisme en Syrie en dénonçant surtout les exactions du régime afin de légitimer une intervention humanitaire. Mais ce manichéisme ne marche plus. Au Kosovo, des responsables de l'UCK ont perpétré des crimes de guerre au même titre que S. Milosevic (le Premier ministre, Hashim Thaçi, est accusé de trafic d'organes). En Irak, les images de tortures perpétrées sur des prisonniers d'Abou Ghraïb ou encore l'existence du camp de Guantanamo démontrent la relativité du discours vertueux des Américains. En Syrie, les exactions des rebelles et la présence massive de djihadistes prouvent qu'il n'y a pas de camp du mal (le régime de B. al-Assad) contre lequel une intervention humanitaire devrait être entreprise afin de défendre le camp du bien (les rebelles).

Les Occidentaux auraient pu se passer de l'autorisation du Conseil de sécurité et entreprendre une intervention militaire malgré le veto sino-russe, mais ils ne l'ont pas fait. Pourtant les intérêts ne sont pas absents. D'abord, la Syrie est un pays avec lequel les relations ont toujours été difficiles. La chute du régime de B. al-Assad permettrait de se débarrasser d'un adversaire historique. Elle permettrait aussi de renforcer les alliés sunnites (la Turquie et les pétromonarchies) en privant l'Iran chiïte de son principal allié dans la région. La position israélienne serait aussi fortifiée puisque le nationalisme arabe promu par la Syrie s'est fait le chantre de la lutte pro-palestinienne (en soutenant le Hamas et surtout le Hezbollah) et qu'une intervention consoliderait l'annexion du Golan. Ensuite, alors que la dépendance de l'Europe aux hydrocarbures russes pose de multiples problèmes dans le contexte de la crise ukrainienne, la chute de B. al-Assad permettrait de faciliter l'acheminement de gaz et de pétrole en Europe et de rendre ainsi le continent plus autonome. Enfin, une intervention humanitaire en Syrie mettrait fin à la répression du régime syrien contre les rebelles, confirmerait la notion de responsabilité de protéger comme nouveau cadre d'action pour l'ingérence humanitaire.

La non-intervention occidentale en Syrie et la soumission au veto sino-russe s'expliquent par un changement du contexte géostratégique. Les Etats-Unis ne sont plus dans le contexte d'après Guerre froide où ils apparaissaient comme le *leader* du nouvel ordre mondial. Ils ne sont plus non plus dans le contexte de l'après 11 septembre où les interventions étaient légitimés par le choc ressenti du fait de l'attaque terroriste. De surcroît, la Chine devient un acteur de plus en plus important dans les relations internationales, et son poids ne peut désormais pas être ignoré. Enfin, la Russie tente de

retrouver sa puissance d'autrefois et essaye de jouer un rôle plus important sur la scène internationale. La Syrie est son principal allié au Moyen-Orient, et le maintien de cette alliance constitue un intérêt national fondamental pour la Russie, ce qui rend une intervention occidentale en Syrie encore plus difficile.

Les Occidentaux choisissent donc une nouvelle méthode d'intervention en Syrie. Celle-ci repose sur un soutien matériel, financier et logistique apporté aux alliés régionaux afin qu'ils influent sur la crise syrienne ou, plus rarement, apporté directement à l'opposition en Syrie. Mais ce nouvel modèle d'intervention, appelé « guerre par procuration », n'est pas satisfaisant, puisque le régime de B. al-Assad se maintient depuis 3 ans. La persistance du régime s'explique par le relatif soutien de la population syrienne à son président : il n'y a pas de « révolution populaire » en Syrie. Elle s'explique aussi par la faiblesse des mandataires. En effet, les Etats alliés de la région subissent, comme la Syrie, une contestation populaire, et leur régime n'est pas forcément plus démocratique et respectueux des droits de l'Homme que ne l'est le régime syrien. Ceci fait d'eux des alliés encombrants, au même titre que les rebelles syriens du fait de leurs excès.

L'intervention humanitaire est aujourd'hui impossible à mettre en œuvre sans un consensus international. Si ce consensus n'est pas obtenu, la guerre par procuration ne constitue pas un palliatif efficace. Cette situation pose problème car elle montre qu'aucune possibilité d'action n'est envisageable dans des Etats où la protection de la population nécessite pourtant une intervention étrangère. Pour permettre à l'intervention humanitaire d'avoir lieu, même dans la sphère d'influence d'une puissance émergente, H. Védrine propose de mieux définir le cadre d'action de ce type d'intervention. La responsabilité de protéger devrait être rénovée afin de prévoir un cadre d'action défini et préalablement accepté par tous les acteurs. Ce cadre devra être précis et prévoir quand l'intervention humanitaire peut avoir lieu, à quelles conditions, dans quel cadre, contre qui et avec qui. Ce cadre devra faire l'objet d'un consensus afin que l'utilisation de la responsabilité de protéger ne porte pas atteinte aux intérêts des grandes puissances.

Bibliographie

Ouvrages généraux :

Gilles ANDREANI et Pierre HASSNER, *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Presses de Sciences po, Paris, 2013, 2^e édition, 486 pages.

Frédéric CHARILLON et Alain DIECKHOFF, *Afrique du Nord, Moyen-Orient : la double recomposition*, La Documentation française, Paris, 2013, 192 pages.

Aymeric CHAUPRADE, *Chronique du choc des civilisations*, Chronique, Paris, 2013, 2^e édition, 272 pages.

Aymeric CHAUPRADE, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, Paris, 2007, 3^e édition, 1104 pages.

Alexandre DEFAY, *Géopolitique du Proche-Orient*, Presses universitaires de France, Paris, 2013, 127 pages.

Alexandre DEFAY, *Comprendre le Proche-Orient*, Barley-Guena, Paris, 2012, 303 pages.

Henry LAURENS, *L'Orient arabe, arabisme et islamisme de 1978 à 1945*, Armand Colin, Paris, 2002, 2^e édition, 336 pages.

Henry LAURENS, *Paix et guerre au Moyen-Orient. L'Orient arabe et le monde de 1945 à nos jours*, Armand, Colin, Paris, 1999, 2^e édition, 492 pages.

Georges MUTIN, *Géopolitique du Monde arabe*, Ellipses, Paris, 2012, 4^e édition, 275 pages.

Didier ORTOLLAND et Jean-Pierre PIRAT, *Atlas géopolitique des espaces maritimes, frontières, énergie, transports, piraterie, pêche et environnement*, Technip, Paris, 2010, 352 pages.

Philippe PRUDENT, Fabien PERRIER, *Moyen-Orient – La résistible quête d'un équilibre régional*, Ellipses, Paris, 2012, 160 pages.

Antoine SFEIR, *L'Islam contre l'Islam, L'interminable guerre des sunnites et des chiïtes*, Grasset, Paris, 2013, 244 pages.

Justin VAISSE, *Barack Obama et sa politique étrangère (2008-2012)*, Odile Jacob, Paris, 2010, 288 pages.

Pierre VALLAUD, Xavier BARON, *Atlas géostratégique du Proche et du Moyen-Orient*, Perrin, Paris, 2010, 175 pages.

Ouvrages spéciaux :

Xavier BARON, *Aux origines du drame syrien, 1918-2013*, Tallandier, Paris, 2013, 316 pages.

Jean-Paul BURDY, Emel PARLAR DAL, *La régionalisation et les enjeux internationaux d'une guerre imposée*, L'Harmattan, Paris, 2013, 394 pages.

François BURGAT, Bruno PAOLI, *Pas de printemps pour la Syrie : les clés pour comprendre les acteurs et les défis de la crise (2011-2013)*, La Découverte, Paris, 2013, 240 pages.

Caroline DONATI, *L'exception syrienne, entre modernisation et résistance*, La Découverte, Paris, 2009, 355 pages.

Jean-Pierre ESTIVAL, *La tragédie syrienne, révolte populaire ou complot international ?*, L'Harmattan, Paris, 2013, 242 pages.

Jean-Pierre FILIU, *Le nouveau Moyen-Orient : les peuples à l'heure de la Révolution syrienne*, Fayard, Paris, 2012, 408 pages.

Linda GARDELLE, *Un « Printemps arabe » ?*, L'Harmattan, Paris, 2013, 174 pages.

Mathieu GUIDERE, *Le choc des révolutions arabes : de l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, Autrement, Paris, 2012, 2^e édition, 263 pages.

Bernard HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran*, Armand Colin, Paris, 2010, 296 pages.

Fanny LAFOURCADE, *Le chaos irakien*, La découverte, Paris, 2007, 126 pages.

Claude MARTINAUD, Franck PARIS, *Océans, mers, et îles, Appuis de la mondialisation*, Ellipses, Paris, 2013, 143 pages.

Olivier MARTY et Loïc KERVRAN, *Pour comprendre la crise syrienne – éclairage sur un Printemps qui dure*, L'Harmattan, Paris, 2013, 90 pages.

Elisabeth MEUR, *Liban-Syrie : inextricables destins ? Étude des relations libano-syriennes de 1998 à 2006*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2012, 227 pages.

Charles SAINT-PROT, *Le mouvement national arabe, émergence et maturation du nationalisme arabe de la Nahda au Baas*, Ellipses, Paris, 2013, 176 pages.

Michel SEURAT, *Syrie, l'Etat de barbarie*, Presses universitaires de France, Paris, 2012, 304 pages.

Romain YAKEMTCHOUK, *L'Iran face aux puissances*, L'Harmattan, Paris, 2007, 400 pages.

Périodiques :

Fondation pour la recherche stratégique

Géostratégies

La Nouvelle Revue d'Histoire

Politique étrangère

Documents universitaires :

Célia BELIN, Politique extérieure des Etats-Unis, Master 2 de Sécurité et Défense, 2013/2014, Université Paris II Panthéon-Assas.

Gilles ANDREANI, Géopolitique et relations stratégiques, Master 2 de Sécurité et Défense, 2013/2014, Université Paris II Panthéon-Assas.

François HAUT, Criminalité et délinquance contemporaines, Master 2 de Sécurité et Défense, 2013/2014, Université Paris II Panthéon-Assas.

Jean-Paul JOUBERT, Relations internationales, Master 1 de Relations internationales, 2012/2013, Université Jean Moulin Lyon 3.

Sites Internet :

<http://www.amnesty.org>

<http://eeas.europa.eu>

<http://www.diploweb.com>

<http://www.franceonu.org>

<http://www.geopolitique.net>

<http://www.gpo.gov>

<http://www.lefigaro.fr>

<http://www.lemonde.fr>

<http://www.monde-diplomatique.fr>

<http://www.lesclesdumoyenorient.fr>

<http://www.universalis-edu.com>

<http://www.un.org>

<http://www.senat.fr>

<http://www.tv5.org>

Table des matières

Sommaire.....	3
Introduction générale.....	4
Titre I - L'identification des intérêts occidentaux en Syrie.....	12
Chapitre 1 : Les intérêts géopolitiques	12
Section 1- Un Etat ennemi.....	12
§1- L'alliance du Baas et de l'URSS.....	13
§2- L'échec de l'influence occidentale sur la politique syrienne après la Guerre froide.....	16
Section 2 - La reconfiguration du Moyen-Orient	21
§1- Le renforcement de la position israélienne	21
§2- La lutte contre le croissant chiite.....	25
Chapitre 2 : Les intérêts socio-économiques	29
Section 1 - La protection de la population.....	29
§1- La Syrie, un Etat totalitaire	29
§2- L'état des lieux de la répression du « Printemps arabe »	33
Section 2 - Les enjeux énergétiques	35
§1- La simplification de l'importation des hydrocarbures du Golfe vers l'Europe	35
§2- La diversification des importations pour réduire la dépendance à l'énergie russe	39
Titre II - Les obstacles à l'intervention occidentale	41
Chapitre 1 : Les conséquences néfastes des interventions occidentales.....	41
Section 1- L'échec de l'interventionnisme occidental	41
§1- Les difficultés de mise en place d'un Etat de droit et le sort des minorités	42
§2- L'échec de l'intervention humanitaire en Libye	46
Section 2 - La stratégie d'influence et le retour à l'isolationnisme américain	50
§1- Le rejet de l'interventionnisme des années Bush	50
§2- L'adoption d'une stratégie diffuse	53
Chapitre 2 : Les contraintes pesant sur l'interventionnisme occidental	56
Section 1 - Le soutien au régime	56
§1- L'inquiétude des minorités.....	57
§2- La division de l'opposition.....	61
Section 2 - Le soutien sino-russe à la Syrie.....	65
§1- Le refus de l'utilisation de la R2P en Syrie.....	65
§2- Les intérêts russes en Syrie	68

Titre III - Le recours à la guerre par procuration	71
Chapitre 1 : L'implication des alliés régionaux dans le conflit.....	71
Section 1 - Les intérêts des alliés régionaux.....	71
§1- Les intérêts communs.....	72
§2- Les divergences d'intérêts	75
Section 2- L'action des alliés régionaux	77
§1- L'action des organisations régionales	77
§2- L'action de chaque Etat.....	80
Chapitre 2 : Un substitut limité à l'intervention directe	82
Section 1 - Des alliés encombrants.....	82
§1- L'effet domino des révolutions arabes	82
§2- La politique aventureuse d'Erdogan	86
Section 2 - L'action contrainte des Occidentaux.....	90
§1- Les exactions de l'opposition en Syrie.....	90
§2- Les contraintes pesant sur l'aide occidentale	92
Conclusion générale.....	95
Bibliographie.....	98
Table des matières	102